7 JOURS

Les petites affiches de Bretagne

www.7jours.fr

Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

2 - 3 février 2018

96e année

N° 4902

Prix : 1,20 €

Abonnement : 50 € TTC

1, rue La Chalotais
B.P. 80338
35103 Rennes Cédex 3
Métro République
Tél. 02 99 79 39 09
Fax 02 99 79 14 60
contact@7jours.fr

Axima Réfrigération France

Climatisation - Froid

Conception, réalisation, maintenance

Bureaux, commerces, restaurants, ...

ENGIE Axima

Contact : Eric Lepage

Tél. 02 99 33 09 22

eric.lepage@engie.com

CRÉABOIS

les agenceurs menuisiers

Z.A. de la Roche
35160 MONTERFIL
Tél. 02 99 07 98 60
Fax 02 99 07 42 75
contact@creabois.net
www.creabois.net

aes

Armor Electric System

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE . V.M.C . ÉCLAIRAGE

24 Rue de l'Erbonniere
35510 CESSON SEVIGNE
Tel. 02 99 23 59 55
Fax 02 99 68 43 37
Mobile : 06 14 46 89 99

PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

CPCS

SHOW-ROOM
12, cours de la Vilaine
CESSON SEVIGNE

Plomberie - Chauffage
Installation - Dépannage
Electroménager - Pompe à chaleur

VIESMANN

Tél. 02 99 86 08 87 cpcs.cyrildelahaye@orange.fr

L. ROISNEL
ASSURANCES

ENTREPRISES / PROFESSIONNELS

Place des Marelles
35135 CHANTEPIE
T. 02 99 41 43 04
www.roisnel-assurances.fr

Dolce

Carrelage

Carrelage Rénovation Conseils Mosaïque
Faïence Chape Qualité Pierres

Z.A. de la Teillais
Rue Jean Marie David
35740 PACE
contact@dolcecarrelage.fr
02 99 65 36 44
Port. 06 62 90 38 83

BIÈRES
VINS et CHAMPAGNES
SPIRITUEUX
EAUX MINÉRALES
BOISSONS SANS ALCOOL
CAFÉS

ZA de la Giraudière
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
Tél. 02 99 35 50 00 - Fax 02 99 31 01 42

FRANCE BOISSONS
servir, animer, réussir

CAPEOS

CONSEILS

Expertise comptable

Rennes - Orvault - Mordelles - Chateaubourg - Combourg - Vitré
Liffré - Paris - Fougères - La Guerche de Bretagne - Cesson Sévigné

Siège social
Immeuble le Papyrus
29 rue de Lorient
35000 Rennes
02 99 54 74 44
www.capeos.fr

GALERIE M
Conseil pour vos projets d'agencement et d'aménagement :
mobilier sur mesure, confection, réfection, papiers peints et tissus
1-2 place du Parlement - RENNES
02 99 41 44 02 - galeriem@orange.fr

CréaZ'IN
CUISINES PROFESSIONNELLES
CRÉATION - RÉALISATION - INSTALLATION
S.A.V 7/7 - MAINTENANCE
CUISSON - FROID - LAVERIE - BUANDERIE
02 30 30 02 60
SARL CREAZ'IN - Village des Artisans - Boulevard de l'Odet - 35740 PACÉ
Fax : 02 30 30 02 61 - contact@creazin.fr - www.creazin.fr

NORSUD
Enseignes lumineuses & signalétiques
201, boulevard de Laval
BP 60332
35503 Vitré Cedex
www.norsud35.fr
Tél. 02 99 75 17 17
Email : contact@norsud35.fr

Garel
Conseil & Peinture
www.garel-peinture.fr
Vous avez un projet de peinture, papier peint, staff, moquette, sol, ravalement façades, isolation thermique...
Rencontrons-nous !
Tél Cesson : 02 99 65 21 70
Tél Guer : 02 97 22 17 38
4E rue du Bordage - 35510 CESSON SEVIGNÉ

MEMENTO

6e semaine de l'année
Mercredi 7 : Dernier quartier de Lune.

Le dicton météo

« Si février est chaud, croyez bien, sans défaut, que par cette aventure, Pâques aura sa froidure. »

Fêtes à souhaiter

Le 3, Blaise, Oscar; le 4, Véronique, Gilbert; le 5, Agathe; le 6, Gaston, Dorothée, Doris; le 7, Eugénie; le 8, Jacqueline; le 9, Apolline.

Un an déjà

Le 3 février, un Egyptien de 29 ans résidants aux Emirats arabes unis se jette, avec des machettes, sur des soldats qui patrouillent dans la galerie commerçante du Carrousel du Louvre, à Paris. Il est neutralisé par balles. - Le 6 février, aux Etats-Unis, un juge de Seattle bloque temporairement le décret anti-immigration de Donald Trump. - Le 9 février, Barack Obama et son épouse sont enfin en vacances et se retrouvent sur l'île du milliardaire Richard Branson. - Le 9 février, à la Fashion Week de New York, pour la première fois de l'histoire, les mannequins posent un acte politique en portant au poignet un bandana blanc pour clamer leur volonté de maintenir un monde solidaire.

Les tablettes de l'histoire

Le 4 février 1945, ouverture de la conférence de Yalta. – Le 5 février 1878, naissance d'André Citroën qui deviendra constructeur automobile. - Le 5 février 1953, sortie du film d'animation « Peter Pan » de Walt Disney. – Le 6 février 1911, naissance de Ronald Reagan qui deviendra le 40e président des Etats-Unis de 1981 à 1989. – Le 7 février 1940, en Angleterre, deux militants de l'IRA sont exécutés. - Le 8 février 1968, sortie du film « La Planète des singes ». - Le 9 février 1969, premier vol d'un « Jumbo jet », le Boeing 747 pouvant accueillir de 380 à 490 passagers. - Le 9 février 1975, le fantaisiste et humoriste français Pierre Dac décède à l'âge de 81 ans.

Le truc de la semaine

Pour déboucher votre nez encombré par un rhume, diluez 5 grammes de sel dans un litre d'eau. Mettez un peu de cette eau au creux de votre main et aspirez-la par une narine en vous bouchant l'autre. Recommencez de la sorte avec l'autre narine.

L'esprit du monde

« Ne crains pas d'avancer lentement, crains seulement de t'arrêter. »

Lao Tseu

Sommaire

- Vie Judiciaire 4
- Homme de la semaine 7
- Fiscalité 8
- Actualité 10
- Bâtiment 14
- Hôtellerie-Restauration 17
- Amour de l'art 18
- Annonces légales 19

AUDIENCE SOLENNNELLE DE RENTRÉE DU TGI DE RENNES

Mobilisation des magistrats et fonctionnaires, sur fond de profond malaise

L'audience solennelle de rentrée du Tribunal de Grande Instance de Rennes s'est tenue le 26 janvier, en présence de nombreuses personnalités, mais sans les magistrats qui sont restés hors de la salle d'audience, pour protester contre le peu de moyens donnés à la justice.

Ollivier Joulin le président du TGI de Rennes

« Les magistrats et les fonctionnaires, l'ensemble des agents de ce Tribunal n'entendent pas vous prendre en otage mais plutôt vous prendre à témoin » indique le président Ollivier Joulin en introduction de son discours. Les magistrats ne sont en effet pas aux côtés du président et du procureur de la République, ils ont quitté leur sièges et assistent hors de la salle à l'audience de rentrée. **« Nous devons rendre compte de la justice, que nous rendons au nom du peuple français et nous espérons qu'à travers nos propos vous comprendrez l'extrême inquiétude dans laquelle nous nous trouvons et qui suscite la colère des membres de notre institution. »**

Une audience inédite, comme l'indique le précureur de la République, qui n'avait jamais en 13 années d'exercice, conduit à requérir sans avoir à ses côtés l'ensemble des magistrats du parquet. Pour autant **« aucun de ceux d'entre vous qui nous font le plaisir de leur fidélité à ces audiences de rentrée ne peut être surpris de cette situation. »** En effet lors de son arrivée il y a deux ans, Nicolas Jacquet avait déjà évoqué **« un parquet saturé frisant l'asphyxie.»**

Contentieux civil	2017	Évolution 2016/2017
Affaires nouvelles	10 736	-2,02 %
Affaires terminées	11 028	+0,74%
dont affaires familiales	3 534	-11,89 %
dont référés	861	-16,89 %
Affaires en cours au 31/12	7 135	-4,79 %
durée moyenne en mois	7,5	+0,3%

« Le contexte de la crise du ministère public est dénoncée depuis 2011 par la conférence nationale des procureurs de la République ».
« Pas des jérémiades, de complaintes, mais le bilan d'une juridiction où chacun s'est arque bouté pour produire un résultat qui justifie notre fierté d'être à la tête de cette juridiction » précise le président.

Lourd bilan : +13% au tribunal pour enfant +95% en rétention des étrangers

Le volume d'affaires nouvelles en matière civile est stable, **« mais ce uniquement en raison de la déjudiciairisation des divorces par consentement mutuel, le volume d'activité est resté identique et concerne des dossiers sensiblement plus complexes, alors même que nous avons toujours un déficit d'un poste de magistrat au service civil, l'une des chambres ne fonctionnant qu'avec deux magistrats depuis plus de dix-huit mois. »**
Partout ailleurs, les volumes d'affaires nouvelles augmentent de manière très sensible : +13% d'affaires nouvelles au Tribunal pour enfants, juridiction particulièrement chargée le rappelle le président, **« chaque juge traite en moyenne de plus de 600 dossiers d'assistance éducative là où la norme admise est de 350 »**. Une saturation visible dont la seule solution serait de voir enfin créer le 5e poste de juge des enfants.

Le service du JLD (juge des libertés et de la détention) augmente de manière très significative : plus de 20% (avec 3 806 décisions en 2017). **« Une hausse particulièrement sensible en matière de droit des étrangers où elle atteint 95,64% »** précise le président. **« La réforme de 2016 a ainsi produit les effets attendus : un contentieux plus abondant et plus complexe. Rennes est en France l'une des plus importante juridiction pour son activité civile et pénale du service de JLD et est la seule parmi les 15 plus importantes à n'avoir connu aucune création de poste pour faire face à ce contentieux qui occupe désormais trois magistrats. »**

Le Tribunal des affaires de la sécurité sociale

Ce tribunal a, en une seule année, évacué 900 affaires de plus qu'il n'en a reçu : 1 180 affaires nouvelles et 2 074 affaires terminées. **« Le Tribunal de grande instance a considérablement renforcé les moyens donnés à cette juridiction en y doublant l'effectif de magistrat. Ces efforts ont été accompagnés par le recrutement d'un juriste assistant et de personnels supplémentaires. »**
Le président précisant qu' à ce rythme le TGI sera à même de remplir l'objectif d'un stock réduit à l'échéance 2019, **« date du transfert de cette juridiction au sein du « Pôle social » que nous avons déjà constitué. Je note également que la juridiction traite désormais des départitions prud'homales dans des délais meilleurs, qui n'excèdent plus quatre mois. »**

Nicolas Jacquet le procureur de la République

L'activité des juridictions d'instance

L'activité des Tribunaux d'Instance reste très soutenue, en particulier à Fougères et à Rennes, avec pour les jugements civils une augmentation de 12% à Fougères et 8,5 % à Rennes, une baisse de 8% à Redon.

Activité pénale

« S'agissant des poursuites pénales, la juridiction de Rennes n'a renoncé en 2017 à aucun des engagements pris au titre des enjeux majeurs de politique pénale » indique Nicolas Jacquet le procureur de la République, avec des poursuites en temps réel de tous les faits les plus graves de délinquance de voie publique. L'activité pénale, est en hausse sensible avec 4,4 % d'augmentation des affaires traitées, près de 10% de plus de comparutions immédiates (425 en 2017 pour 387 en 2016) et plus de 15% de hausse des CRPC, les défèrements donnant lieu à condamnation immédiate sur reconnaissance préalable de culpabilité.
Les placements sous contrôle judiciaire prononcés dans le cadre d'une convocation par procès verbal (CPPV/CJ), sont une augmentation globale de 24,23%.

Les magistrats sont restés hors de la salle

« Au total, en 2 ans, le nombre de défèrements a été pratiquement multiplié par deux (+94,92%) passant de 355 en 2015 à 692 en 2017. Tous les domaines ont été concernés mais plus particulièrement les violences conjugales (+90%), les atteintes à l'autorité (+75%), les infractions routières (+27,1 %) et les trafics de stupéfiants (+16,8%). Dans le même temps et s'agissant des mineurs, le Tribunal pour enfants a continué à démultiplier ses audiences pour se mettre en capacité de juger dans des délais rapides l'ensemble des faits commis par les jeunes délinquants multirécidivistes agissant dans le centre ville de Rennes : 124 décisions concernant des mineurs non accompagnés ont ainsi été rendues en 2017 (pour 127 en 2016 et 35 en 2015) dont 47 condamnations à des peines fermes d'emprisonnement. »

Le nouveau Procureur Adjoint

Sébastien FARGES a été affecté en ce début d'année en qualité de procureur adjoint. Nicolas Jacquet le procureur de la République l'a alors présenté comme « un pur produit du parquet, pour avoir exercé successivement depuis 1997 comme substitut à Dieppe et à Périgueux, puis comme vi-procureur à Perpignan et Toulouse et enfin comme procureur de la République près le TGI de Guéret. Ses grandes compétences professionnelles sont reconnues et son expérience de chef de parquet sera pour moi un atout précieux. »
Dans le contexte actuel que connaît la juridiction, Sébastien FARGES apportera prioritairement son soutien au parquet de la JIRS de Rennes.

Représentants des avocats, des professions juridiques, des autorité civiles et militaires, préfet et élus locaux ont assisté à l'audience

Rennes, juridiction spécialisée

Le président a insité sur la spécificité de la juridiction rennaise, **« spécificité qui a des conséquences importantes sur son activité mais que les statistiques ne permettent pas de révéler : la juridiction de Rennes est, en matière militaire, en matière d'étrangers, en matière de propriété intellectuelle, de contrefaçon de marque et de concurrence déloyale, en matière de criminalité organisée et de la délinquance économique et financière de grande complexité, la juridiction de Rennes est une juridiction interrégionale spécialisée et elle souhaite le rester. »** Le procureur précisant que la JIRS a compté jusqu'à 150 détenus dans des dossiers de criminalité organisée et plus de 7,4 millions en biens mobiliers ou immobiliers ont été saisis en 2017 dont 2M€ de biens immobiliers à l'international.
Revenant sur les chiffres : jugeant en 2017 près 28 affaires de criminalité organisée ou d'infractions économiques et financières complexes, parmi les plus de 40 000 traitées par la juridiction. **« c'est peu, mais ces 28 affaires ont justifié 76 jours d'audience, chacun de ces jours mobilisant quatre magistrats et un ou deux greffiers. Autrement dit, la juridiction doit, en plus de sa charge « ordinaire » traiter de la complexité. »**
• Propriété intellectuelle :
Le président insistant sur la JIRS de Rennes **« ne comptant que deux magistrats au lieu de trois pour traiter du contentieux de la propriété intellectuelle, du droit des marques, du droit de la concurrence déloyale. Or cette juridiction qui se trouve au cœur d'une Cité d'excellence en matière d'informatique, une pépinière d'inventeurs et de créateurs, dans ce domaine, est dans l'incapacité de consacrer les moyens suffisants pour traiter de ce contentieux. Nous devons donc assister, muets, à l'offensive sournoise et constante de quelques géants américains ou chinois, sans disposer du pare-feu du droit pour préserver nos talents, nos créations. Est-ce bien raisonnable ? »**
• Criminalité :
« Rennes devrait être à la pointe de la lutte contre la criminalité organisée et de la délinquance économique et financière de grande complexité... Quelles sont nos troupes ? Quels sont nos bataillons ? Trois postes de juges d'instruction dont deux, oui, deux, vacants au 1er janvier, malgré toutes les alertes lancées, ces postes n'ont pas été pourvus. Pressé par les magistrats de la juridiction de trouver des solutions réparatrices afin d'éviter de laisser 150 détenus sans juge nous avons trouvé des solutions provisoires, dans ce que nous dénommons désormais, presque par habitude, un fonctionnement dégradé. »

Simplification de la justice

La simplification des procédures actuellement en chantier express au sein de la Justice ne doit pas faire oublier que l'une des fonctions essentielle du Juge est de traiter la complexité, toute la complexité.

La phrase

« La Justice, c'est comme la Sainte Vierge, il faut la voir de temps en temps, sinon le doute s'installe ». Une citation de Michel Audiar dans le discours du procureur de la République, permettant d'afficher un bref sourire sur un sujet d'importante, le procureur rappellant qu'il ne peut y avoir de sécurité du quotidien sans Justice du quotidien.

La contestation des magistrats face aux manque de moyen

TGI SAINT-MALO DINAN

Audience solennelle de rentrée : un bilan contrasté

Vincent REYNAUD, le président du TGI de Saint-Malo / Dinan et Christine LE CROM procureure de la république, ont dressé le bilan de l'activité 2017 lors de l'audience solennelle de rentrée. C'était la dernière audience dans « cette vieille enceinte chargée d'histoire », le tribunal rejoignant le nouveau palais de justice en mai prochain.

Vincent REYNAUD, le président du TGI de Saint-Malo / Dinan

Un bilan d'activité contrasté

Le bilan de l'activité du TGI de Saint Malo et Dinan est contrasté, mais qui demeure satisfaisant au regard des moyens mis à disposition, comme le rappelle le président Vincent REYNAUD. **« En agglomérant toutes les absences de l'année dernière, le tribunal aura fonctionné toute l'année avec un déficit constant de plus de 10 % de ses effectifs de magistrats du siège. L'activité globale n'a pourtant pas diminué dans ces proportions grâce à l'investissement des magistrats en poste et l'apport d'un juriste assistant qui a contribué à diminuer l'impact de ce déficit. »** Les absences ont ainsi pesé quasi exclusivement sur les services affectant l'activité civile, avec un taux de couverture de 94%, ce qui signifie que le tribunal n'a pu traiter l'ensemble des affaires nouvelles dont il a été saisi en 2017. Le stock des affaires repart nettement à la hausse et se rapproche du niveau de 2014, l'allongement des délais d'audiencement en matière de contentieux hors divorce atteint désormais huit mois.
« Pour le service civil général, l'année a également été difficile, plusieurs audiences ayant dû être supprimées. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, là encore le nombre d'affaires en cours a augmenté mais dans une proportion moindre, le stock passant de 641 à 706 affaires. » Le président relativisant toutefois en rappelant que le stock s'élevait à 800 dossiers en 2014.

Le nouveau Palais de justice

C'était la dernière fois que l'audience de rentrée du TGI se tenait dans **« cette vieille enceinte chargée d'histoire(s). Le tribunal quittera en effet au mois de mai prochain l'ancienne abbaye bénédictine du monastère Saint-Benoît, où les religieux de la Congrégation des Bénédictins de Saint-Maur s'établirent en 1669, pour rejoindre le nouveau palais de justice construit hors les murs avenue Aristide Briand. »** Le nouveau palais regroupera le Tribunal de Grande Instance, le Tribunal d'Instance, le Conseil de Prud'hommes et le Tribunal de Commerce de Saint-Malo, mettant fin **« à un éparpillement préjudiciable aux justiciables » « Le nouveau bâtiment intègre un accueil centralisé et repensé dans le cadre du service unique d'accueil du justiciable (SAUJ). »** Il aura vocation à traiter la plupart des demandes des usagers et auxiliaires de justice, à l'exclusion du tribunal de commerce qui conservera un accueil spécifique. Le président Vincent Reynaud est également revenu sur les annonces faites dans le cadre des chantiers de la justice, notamment deux d'entre eux portant sur l'adaptation du réseau judiciaire et la simplification de la procédure civile.

En faveur du tribunal judiciaire unique

« La proximité, ce n'est pas disposer du juge au coin de sa rue. La proximité, c'est disposer d'un accès facile au juge par le biais d'une porte d'entrée unique et le recours aux nouvelles technologies. » Le président regrettant l'orientation proposée dans un rapport visant à recréer une juridiction de proximité à côté d'un tribunal judiciaire aux compétences redéfinies. Rapport suggèrant également une nouvelle répartition des contentieux, civils et pénaux, entre les tribunaux de proximité et les tribunaux judiciaires selon un double principe « proximité/spécialité ». **« Il serait plus adapté d'aller résolument vers un tribunal unique et de se contenter du tribunal judiciaire pour la première instance. J'y suis pour ma part favorable. »**

Affaires	2017	2016	2015
Affaires civiles nouvelles	2 769	2 916	2 945
dont référés	316	334	338
Affaires civiles terminées	2 616	2 954	3 126
dont référés	316	333	342
Affaires en cours	2 266	2 191	2 229
dont référés	25	47	56

Le contentieux civil du TGI (hors requêtes et tutelles mineurs)

Le rôle de l'avocat

Pour le président du TGI de Saint Malo, pour mener à bien la modification de l'architecture judiciaire, **« il est indispensable de l'accompagner d'une unification de la procédure civile. Cela doit nécessairement conduire à développer très largement, voire généraliser, la constitution d'avocat obligatoire. »** Citant alors le premier président Louvel qui écrit **« que les procédures (sans avocats) nourrissent l'illusion que le justiciable peut se passer du concours d'un professionnel malgré l'extrême complexité du droit démultipliée par le législateur et les plaideurs. »** Ajoutant qu'une telle démarche nécessiterait de revoir profondément le financement de l'aide juridictionnelle et rappelant concernant le financement de la justice : **« dans la quasi-totalité des 47 pays du Conseil de l'Europe, le contribuable n'est pas seul à financer le système judicaire et qu'il est demandé à l'usager d'y contribuer. Seule la France, avec le Luxembourg, prévoie la gratuité de l'action en justice. »**

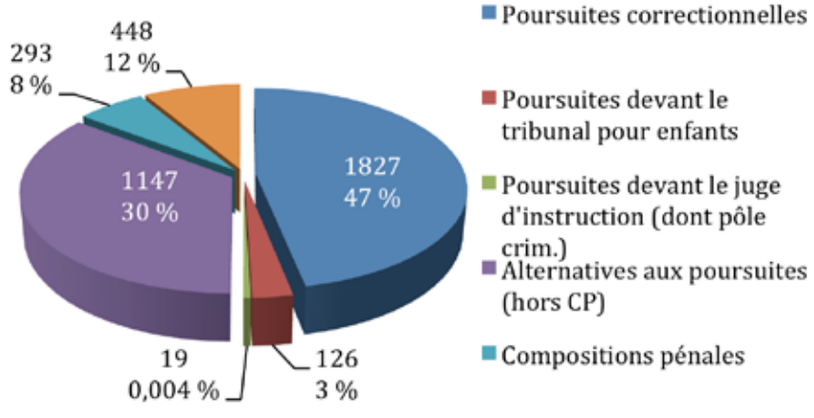

Activité pénale en 2017

L'HOMME DE LA SEMAINE

Vincent LEGENDRE

Président du directoire du Groupe Legendre

Cela fait deux ans que Vincent Legendre a pris la succession de son père Jean-Paul, comme président du directoire du groupe familial éponyme. Acteur incontournable du BTP, le Groupe Legendre affiche une croissance continue, avoisine les 550 M€ de CA en 2017 soit 25% de plus qu'en 2016. Le groupe atteint également début 2018 les 1 800 salariés au travers de ses 3 activités principales : Construction (70% du CA), Immobilier (25%) et Energie (5%).

Son grand-père Jean-Baptiste Legendre a monté son entreprise de maçonnerie en 1950 à Amanlis, son père Jean-Paul en a repris les rênes dans les années 70, développé et structuré la société, Vincent est donc de la troisième génération de Legendre à écrire l'histoire de ce groupe qui compte aujourd'hui 1 800 salariés, et dont le siège social est à Rennes-Saint Jacques, quartier La Courrouze. Après une enfance à Amanlis, Vincent Legendre se frotte dès ses 16 ans au monde du bâtiment, maçon en intérim l'été sur les chantiers de l'entreprise familiale. **« On est en 1995 et je me souviens de la construction de Quai Ouest, une résidence près du Café des Bricoles quai de la Prévalaye à Rennes. C'était un grand chantier emblématique ».** Il décide très vite que son avenir sera dans la construction. Passe sa scolarité à Rennes, Mat-Sup & Spé puis l'INSA, y décroche le diplôme d'ingénieur en Génie Civil et Urbanisme. **« J'avais alors déjà 2 ans de travail dans l'entreprise Legendre, entre les stages et les boulots d'été. Je ne me voyais pas aller chez des concurrents : un major du BTP où l'on m'aurait mis au placard ou être le « fils de » dans une entreprise partenaire…. non merci. Je suis resté chez Legendre, cela m'a permis de connaître les collaborateurs et d'être connu d'eux. »** En 2003, à 24 ans il part travailler à Paris comme Conducteur de travaux. **« Depuis 1983 Le Groupe Legendre travaille sur Paris. Là nous venions de décrocher la construction du siège social Leclerc à Ivry-sur-Seine, c'est mon premier chantier, en association avec le major Vinci. Là il a fallu défendre les intérêts du groupe, et j'ai bien vu la différence de fonctionnement. Notamment dans la relation client, très conflictuelle et en gestion de contentieux, alors que nous privilégions les recherches de solutions sur un mode amiable. La séparation entre le monde ouvrier et les cols blancs également, le manque de vision globale du Groupe, chacun étant confiné dans son projet… C'est totalement différent de notre vision du travail.»** Vincent Legendre rejoint son père à Rennes en 2005 et s'occupe de la conduite de travaux. **« Nous commençons à élargir nos champs d'action. En 2005, nous réalisons notre première opération de logements sociaux pour le bailleur Archipel Habitat à Rennes, aux portes du Parc du Thabor. On s'ouvre aux marchés publics, qui représentent aujourd'hui 30% de notre activité. »** Logement, bureaux, bâtiment publics, centre commerciaux, usines, **« entre 2005 et 2015 nous développons la promotion, l'énergie, nous nous déployons en France et devenons investisseurs et gestionnaires. On laisse le moins de place possible aux aléas, on est présent à tous les niveaux de la chaîne de l'immobilier. Lorsque le Groupe Orange ou Avril fait appel à nous c'est bien parce que nous réalisons l'ensemble du projet de A à Z. Nous sommes aussi porteur de grands projets comme Heritaj en centre-ville de Rennes pour plus de 30 M€. Nous venons par ailleurs de signer une opération avec Archipel de 80 logements sur ce même quartier. Le métro à Rennes représente une enveloppe de plus de 100 M€ d'activité pour nous, avec des participations dans plusieurs opérations : le garage atelier, la tranchée couverte de la Courrouze sur 1,2 km, 4 stations de métro… On nous a ainsi contacté pour le Grand Paris, et là nous avons remporté une opération de promotion immobilière et avons prévu de nous positionner sur un garage atelier, pour le reste on verra…. »**

En 2015, Vincent Legendre devient donc le président du Directoire, avec à ses côtés 4 Directeurs généraux. C'est aussi l'année de l'international. **« Sur notre premier chantier à Londres, nous sommes constructeur. Il s'agit d'une tour de bureaux près de Covent Garden à transformer en logements. »** Si aujourd'hui cela représente 2% du CA, l'objectif est en 2025 d'atteindre 20 % du CA à l'étranger. **« Les Bretons s'exportent très bien. Nous sommes d'ici, de Rennes, où nous ne réalisons que 15% de notre CA…. c'est incroyable la reconnaissance des entreprises bretonnes et je la comprends, les gens ici sont courageux et entrepreneurs. C'est une mentalité, une force. »** Une force que Vincent Legendre voit aussi dans l'essor de la Ville de Rennes d'ici 20 à 30 ans **« Les deux lignes de métro, la LGV, c'est une extraordinaire opportunité. Maintenant il faut pouvoir proposer des parkings en entrée de ville à moindre coût pour les usagers et développer des transports en commun et alternatifs. »**

Ce fan d'urbanisme est aussi féru de Rock et de Trail (deux « Diagonale des Fous » à son actif). **« Nous sommes partenaires des Transmusicales depuis 2 ans, des Tombées de la nuit depuis 4 ans, de l'Urban Trail avec la Challenge Entreprise où nous avons 16 équipes inscrites. »**

GROUPE LEGENDRE
5 Rue Louis Jacques Daguerre – CS 60825
35208 Rennes Cedex 2
Tel. +33 (0)2 99 86 75 86
www.groupe-legendre.com

LEGENDRE CONSTRUCTION

CARNET

• FONDATION RENNES 1

François PEAUCELLE nouveau Président

François Peaucelle, directeur général de Biotrial, a été élu président de la Fondations Rennes 1 lors du renouvellement de gouvernance fin janvier. C'est un nouveau binôme entreprise/université entre François Peaucelle et Sophie Langouët-Prigent, vice-présidente, qui présidera la fondation pour développer l'ouverture de l'Université de Rennes 1 vers le monde socio-économique.

Le président sera entouré d'un bureau élargi avec l'arrivée d'Hervé Dias, président de Canon. Le conseil de gestion a récemment accueilli Joël Cheritel, président du Medef Bretagne. Elu pour 2 ans, François Peaucelle succède à Martial Gabillard, directeur territorial Bretagne de Veolia Recyclage et valorisation, qui assurait la présidence de la fondation depuis 2014.

Ce dernier rejoint les membres fondateurs ayant présidé la fondation depuis sa création : Vincent Marcatté (Orange), président de 2010 à 2012, Anne Le Goff, (Crédit Mutuel Arkéa), présidente de 2012 à 2014. Avec plus de 8,5 millions d'euros de dons cumulés, la fondation poursuit ses actions en faveur de la valorisation de la recherche, de l'insertion professionnelle des étudiants et du développement de l'établissement à l'international.

La Fondation Rennes 1 est entièrement financée grâce aux dons de ses mécènes : 7 fondateurs (Biotrial, Rennes Métropole, Triballat Noyal, Veolia, Crédit Mutuel Arkéa, Orange, Canon), 920 dons d'entreprises et de particuliers.

• FEDERATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS

Nicolas VERPEAUX, nouveau président

Directeur de Bretagne de Bouygues Immobilier depuis 2016, Nicolas Verpeaux a été élu président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) de Bretagne. Il succède à Patrice Pinson (Groupe Arc). « Les promoteurs immobiliers sont à l'origine de la création de nombreux emplois sur le territoire breton, constate-t-il. A ce titre, elle se doit d'opérer des rapprochements avec les diverses fédérations et organisations professionnelles de la filière afin de coordonner leurs stratégies, leurs actions, leurs propositions et leur communication ».

LOI DE FINANCES 2018

Quelles conséquences pour notre patrimoine ? Hausse des indices actions : stop ou encore ?

Les nouveautés passées au crible par les experts du CIC Banque privée

Votées le 21 décembre dernier par le Parlement, les principales mesures fiscales du budget 2018 ont été validées par le Conseil Constitutionnel fin décembre. Les juges ont notamment validé plusieurs mesures fiscales emblématiques du premier budget du quinquennat Macron dont celle de la refonte de l'impôt sur la fortune et l'instauration d'une « flat tax » ou prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30% sur les revenus du capital. Deux mesures susceptibles d'avoir un impact sur notre patrimoine de façon structurelle comme l'ont rappelé les experts du CIC Banque privée, Arnaud de KERMADEC et Renaud MIRAIL lors d'une réunion d'information organisée le 25 janvier dernier au FRAC à Rennes.

Le PFU, prélèvement forfaitaire unique sur les revenus de capitaux mobiliers

A compter du 1er janvier 2018, les dividendes et intérêts vont être soumis – sur leur montant brut – à un prélèvement forfaitaire unique de 12,8% auquel il convient d'ajouter les prélèvements sociaux de 17,2%. Soit un taux global de 30% d'imposition.
Si son taux d'imposition est plus favorable, le contribuable pourra opter pour l'impôt sur le revenu (IR) lors du dépôt de sa déclaration de revenus. Dans ce cas, et seulement dans ce cas, les dividendes éligibles bénéficieraient de l'abattement de 40% avant imposition.

Pour **Arnaud de KERMADEC**, ingénieur patrimonial CIC Ouest **« il convient de noter que l'option fiscale choisie est globale pour l'ensemble des dividendes, intérêts et plus-values de cession de valeurs mobilières »**.
Le régime applicable aux plus-values nettes de cession réalisé à compter du 1er janvier 2018 est donc celui du prélèvement forfaitaire unique de 30% sans application d'abattement pour durée de détention sur la plus-value.

Pour les titres acquis avant le 1er janvier 2018 le contribuable va pouvoir bénéficier :

- Soit des abattements proportionnels de droit commun (0%, 50%, 65%) ou du régime des PME sous conditions (0%, 50%, 65%, 85%).
- Soit de l'abattement fixe de 500 000 € en cas de cession de la totalité de ses titres au plus tard le 31 décembre 2022. Il ne sera plus possible de cumuler à ce régime les abattements proportionnels.

Arnaud de Kermadec ingénieur patrimonial CIC Ouest

Les deux intervenants du CIC banque privée : Arnaud de Kermadec et Renaud Mirail

Pour les titres acquis à compter du 1er janvier 2018 aucun abattement pour durée de détention ne doit s'appliquer, les abattements de droit commun et le régime PME étant supprimés.

Seul le nouveau régime du dirigeant cédant l'intégralité de ses titres doit bénéficier aux contribuables éligibles sous réserve que la cession intervienne avant le 1er janvier 2023 quel que soit le mode d'imposition choisi et sous réserve de certaines conditions :

Avoir exercé de manière continue une fonction de direction pendant les cinq années précédant la cession.

Détenir au moins 25% des droits de votes ou des droits dans les bénéfices sociaux de la société dont les titres sont cédés pendant les cinq années précédant la cession.

En cas d'option à l'IR les prélèvements sociaux de 17,2% s'appliqueront sur la plus-value avant abattement.

Selon l'expert CIC OUEST **« le PFU apparaît le plus souvent gagnant au-delà d'une tranche marginale de 14%. »**

L'IFI, nouvel impôt sur la fortune

Autre mesure importante concernant cette loi de finances pour 2018 : l'abandon de l'actuel Impôt sur la Fortune (ISF) remplacé par l'Impôt sur la fortune Immobilière (IFI) applicable à compter du 1er janvier 2018 ; ce nouvel impôt concerne en priorité les biens et droits immobiliers ainsi que les titres de sociétés françaises ou étrangères pour la fraction de leur valeur représentative des actifs immobiliers détenus directement ou indirectement par ces sociétés (sauf pour usage professionnel).
L'IFI, dont le barème doit rester identique à celui de l'ISF, sera dû dès que la valeur du patrimoine net excédera 1,3 M€. A noter que l'abattement de 30% sur la valeur de la résidence principale est conservé.

Doivent désormais être exclus de la base imposable :

- Les comptes bancaires, les actifs financiers et les biens meublés.

Pour les patrimoines supérieurs à 5 M€ dont le passif déductible excéderait 60% de l'actif brut imposable, le montant de la dette excédant ce seuil ne serait déductible qu'à hauteur de 50% de cet excédent.
La réduction IFI pour les dons est conservée. En revanche la réduction ISF PME est supprimée sauf pour les versements effectués avant le 31 décembre 2017.
Concernant les rachats sur un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, la fiscalité doit évoluer en fonction de la date du versement des primes.

- Pour les primes versées avant le 27 septembre 2017, les produits issus du rachat restent soumis au prélèvement forfaitaire libératoire (35%, 15%, 7,5%) ou à l'IR sur option.

- Pour les primes versées depuis le 27 septembre 2017, la fiscalité dépend de l'âge du contrat et des encours nets des primes.
Contrat de moins de 8 ans : application du PFU
Contrat de plus de 8 ans : la fiscalité dépend des encours nets des primes au 31 décembre de l'année précédant celle du rachat.
Si le total des primes versées est inférieur à 150 000 €, C'est le prélèvement forfaitaire de 7,5% qui s'applique. Si le total est supérieur à 150 000 € : application du PFU de 12,8% ;

Parmi les autres nouveautés soulignées par les experts du CIC lors de leur intervention : la diminution progressive du taux normal de l'IS (impôt sur les sociétés) de 33,1/3% à 25% d'ici 2022. Mesure qui devrait largement profiter aux entreprises.

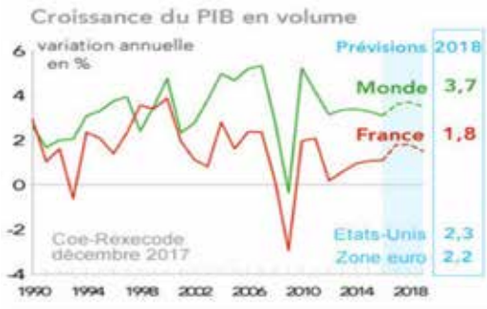

(TMI 45%)

Plus-values	Durée de détention	< 1 an	> 1 an	> 2 ans	> 4 ans	> 8 ans (abattement droit commun)	>8 ans (abattement renforcé)
Abattement de droit commun *Abattement renforcé (cession titres de PME <10 ans)*	Abattement	0%	0% 50%	50%	50% 65%	65%	85%
	IR + PS 17,2%	62,2%	62,2% 39,7%	39,7%	39,7% 32,95%	32,95%	23,95%
	IR + PS 17,2% + CEHR 4%	66,2%	66,2% 43,7%	43,7%	43,7% 36,95%	36,95 %	27,95%

PFU 30%

PFU : gagnant le plus souvent!!

Attention aux conditions restrictives de l'abattement renforcé

NB : CEHR à ajouter le cas échéant.

Document non contractuel

CIC CIC BANQUE PRIVÉE

Hausse des indices actions : Stop ou encore ?

Dans un monde qui bouge, rester en veille est le meilleur moyen de s'adapter et de faire les bons choix en matière de gestion de patrimoine.
Alors que des réformes structurelles apparaissent nécessaires pour faire face aux défis lancés au pays, faut-il s'attendre à un mouvement durable de remontée des taux ou de régulation financière, avec quelles conséquences ? La hausse des indices actions va-t-elle se poursuivre ?

Autant de questions qui méritent d'être étudiées avec prudence et recul comme s'est appliqué à le démontrer l'expert gestion conseiller CM CIC Gestion, **Renaud MIRAIL**, lors de son intervention au FRAC le 25 janvier dernier.

Tout en rappelant qu'il est toujours aléatoire de faire des prévisions, le conseiller gestion admet que **« la France continue de surprendre favorablement …. On est dans une notion de redémarrage de l'économie »** estime Renaud MIRAIL.

Pour preuve : le relèvement par l'INSEE du rythme trimestriel de la croissance de 0,5% à 0,6% fin 2017 et la vigueur de l'euro face au dollar avec un bond de 14,15% sur l'ensemble 2017.
Les variables clés susceptibles de faire bouger les consensus restant le pétrole, l'Euro et les taux d'intérêts.

Une chose est sûre : le bilan de l'année écoulée reste largement positif. On retiendra la performance des secteurs des produits de base (+23%), de la technologie (+20,7%) suivis d'assez près par l'industrie (+16,9%). Le seul secteur en baisse restant la distribution (-9%).
Des chiffres à rapprocher des prévisions actuelles des analystes qui font ressortir des anticipations de gains de l'ordre de 12% en 2018 pour les grandes valeurs de la zone euro.
Alors… plutôt « encore » que « stop » ? L'avenir le dira.

Jean-Jacques BREE

Renaud Mirail expert gestion conseiller CM CIC Gestion

AEROPORT DE RENNES

Le cap des 700 000 passagers franchi !

L'aéroport de Rennes a dépassé en 2017 son record historique annuel, avec 724 520 passagers accueillis et une croissance de 13,1%. En un an, la plateforme a fait voyager plus de 80 000 passagers supplémentaires. C'est le plus haut niveau de trafic jamais enregistré dans l'histoire de l'aéroport.

Ce très bon résultat confirme le dynamisme de la plateforme rennaise qui progresse de plus de 10% depuis 2010, soit trois fois plus vite que la moyenne des aéroports en France.

Il dessert désormais quatorze destinations en Europe en vol direct. Le trafic européen totalise 270 791 passagers et représente près de 40% de l'activité.

Au plan national, treize lignes directes sont opérées au départ de Rennes. Une nouvelle desserte de Strasbourg a été ouverte le 1er décembre par la compagnie HOP et a enrichi le réseau des destinations.

La compagnie easyjet a annoncé son arrivée à Rennes et l'ouverture d'une ligne vers Lyon à compter du 26 mars 2018. Elle devrait également annoncer une deuxième desserte prochainement, ce qui permettra ainsi à l'aéroport de renforcer son offre de vols low cost et de franchir une nouvelle étape dans sa stratégie d'ouverture et de démocratisation du trafic.

La liaison Rennes/Paris CDG, d'Air France reste la première ligne aérienne de l'aéroport et totalise 131 023 passagers transportés pour une large part vers des destinations internationales.

Au total, l'Aéroport de Rennes compte désormais dix compagnies aériennes et vingt-sept destinations desservies en direct.

Pour l'aéroport de Dinard, l'activité est également soutenue avec une augmentation de + 10,2%. En 2017, il a accueilli 121 697passagers. Les deux lignes opérées par la compagnie Ryanair voient leur trafic progresser de 15,5% pour East-Midlands et de 8,9% pour Londres Stansted.

L'APRÈS NOTRE DAME DES LANDES

De nouveaux investissements de transport en bretagne

Le consensus politique était de mise dans la Région. La grande majorité des élus était favorable au projet du nouvel aéroport finalement abandonné. La Ministre des transports, Elisabeth BORNE s'est rendue à Nantes puis Rennes le 27 janvier pour rencontrer les diverses instances bretonnes et évoquer l'avenir et le développement des Transports sur le Grand Ouest.

La Ministre Elisabeth BORNE est accueille par Christophe MIRMAND, Préfet de Région

Cette journée d'échanges et de travail avait pour objectif de poursuivre le dialogue avec les collectivités territoriales concernées et construire avec elles les réponses aux besoins de mobilités et de desserte de Bretagne.

Rencontre des élus

En début de journée, son étape nantaise a été agitée. Dans la capitale bretonne, l'entretien s'est passé à huis-clos avec une vingtaine d'élus. La plupart a ressentie une séance de calinothérapie. Etaient présents Loïg Chesnais Girard, président du Conseil Général de Bretagne et Gérard Lahellec, Vice-président du Conseil régional de Bretagne en charge des transports, Jean-Luc CHENUT, Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Nathalie Appéré, maire de Rennes, Emanuel Couet, président de Rennes Métropole, Christophe Mirmand, préfet de Bretagne ainsi que d'autres élus bretons.

« Ce nouvel aéroport était le garant d'une liaison ferroviaire améliorée entre Rennes et Nantes. Les collectivités de Bretagne ont une vision claire et unanime des sujets à traiter pour répondre aux enjeux d'accessibilité de la région. Après cette phase d'écoute nous attendons des engagements rapides », a indiqué Loïg Chesnais-Girard sur twitter.

« Il s'agit d'un début de concertation, je reviendrai au printemps pour une nouvelle étape, afin de trouver de nouvelles solutions. Nous allons répondre aux besoins de développement économique du Grand Ouest » a déclaré la ministre.

De nombreux élus présent

L'agrandissement de l'aéroport de Rennes-Saint Jacques

L'activité de l'aéroport de Rennes va se renforcer. Le premier Ministre avait déclaré **« Nous accompagnerons le développement de Rennes-St Jacques, en commençant par l'agrandissement de l'aérogare, pour mieux répartir le trafic du Grand Ouest ».**
Gilles Tellier, directeur du site est confiant **« Le resurfaçage de la piste d'atterrissage est prévu prochainement pour un montant de 4 M€, ainsi qu'un agrandissement des parkings, arrivés à saturation. Nouveau record de passagers en 2017 : 725 000, une belle progression par rapport à l'année précédente. Certains évoquent un doublement d'ici 10 ans. L'allongement de la piste est moins nécessaire, car les nouveaux avions diminuent leur nécessité de roulage ».**
Un nouvel arrêt de bus est également prévu pour faciliter le trafic avec le centre de Rennes.

Les élus bretons ont remis à la Ministre un pacte d'accessibilité intégrant aéroports, route et surtout train.
D'autres élus ont également réagi. Emmanuel COUET, président de Rennes Métropole **« C'est le lancement d'un round de négociation entre l'Etat et les collectivités».**

Norbert METAIRIE, maire de Lorient et Ludovic JOLIVET, maire de Quimper ont fait le déplacement

Norbert METAIRIE, maire de Lorient s'est exprimé pour le Morbihan. **« La qualité des liaisons entre Lorient et Orly est dégradée avec des retards et annulations. Nous espérons un vol direct sur Roissy».**
Ludovic JOLIVET, maire de Quimper a quant à lui évoqué le problème des dessertes intra-Bretagne. **« Le temps d'accès ferroviaire à Brest et Quimper reste trop long. Rennes est plus proche de Paris que de la pointe occidentale ».**

PRIX DE L'EMPLOYEUR CITOYEN 2018

Les sapeurs pompiers mettent à l'honneur 5 employeurs brétilliens

A l'occasion de la cérémonie des vœux du SDIS le 10 janvier dernier, plusieurs sapeurs-pompiers ainsi que 5 employeurs brétilliens favorisant la disponibilité de leurs employés sapeurs-pompiers volontaires ont été récompensés pour leur engagement par le prix de l'Employeur Citoyen 2018, en présence de Christophe Mirmand, Préfet d'Ille-et-Vilaine, de Jean-Luc Chenut, Président du Conseil d'administration du SDIS et du colonel Eric Candas, directeur départemental du SDIS.

Pour la 4e année consécutive, le SDIS a mis à l'honneur ses employeurs partenaires avec le prix de « L'Employeur Citoyen 2018 », remis dans 4 catégories d'emplois : Collectivités locales, Industries, Entreprises de services et Institutionnels.
Parmi les collectivités locales, les communes de Saint-Georges-de-Reintembault et Quédillac, représentées par leurs maires, Marie-Claire Boucher et Hubert Lorand ont été récompensées pour leurs actions de soutien au volontariat auprès des habitants et des employeurs locaux.
Les autres prix ont été attribués à la société Canon de Liffré, représentée par Patrick Mercier, directeur des ressources humaines, et à l'Association des secouristes de la Côte d'Emeraude basée à Rennes représentée par Christian Poutriquet, Directeur et du Docteur Alain Baert, Président. L'ASCE compte 4 sapeurs-pompiers volontaires faisant l'objet d'une convention de disponibilité.
Le dernier lauréat était le Centre hospitalier Guillaume Régnier, représenté par Bernard Garin, Directeur. Il comprend 20 sapeurs-pompiers volontaires, pour la plupart infirmiers.
Chacun est bénéficiaire d'une convention de disponibilité lui permettant d'effectuer ses formations initiales ou de perfectionnement sur le temps de travail.

Jean-Luc Chenut, Président du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine, Patrick Mercier, Bernard Garin, Hubert Lorand, Christian Poutriquet, Marie-Claire Boucher, Alain Baert et colonel Eric Candas, directeur départemental.

ECAM RENNES – LOUIS DE BROGLIE

Cérémonie de remise de diplômes de la Promotion 2017 au ROAZHON PARK samedi dernier

Point d'orgue de deux années de préparation et de trois années de formation, la cérémonie de remise des diplômes de la promotion 2017 de l'ECAM Rennes s'est déroulée samedi dernier dans les salons du Roazhon Park en présence des 97 diplômés et de leurs familles auxquelles s'étaient joints enseignants, anciens élèves, personnel et partenaires de l'école.

Hubert MAITRE directeur de l'ECAM Rennes

« Un lieu inédit pour une remise de diplômes qui a récemment vu trois joueurs du PSG (Neymar, M'Bappé et Di Maria) inscrire deux buts chacun face au Stade Rennais en coupe de France » a souligné avec humour le directeur de l'ECAM Rennes, Hubert Maître, en préambule à son propos avant de s'adresser aux élèves.

« Aboutissement d'une formation, cette cérémonie marque surtout le point de départ d'une carrière professionnelle. Elle est aussi, pour ces jeunes déjà dans la vie active pour beaucoup, l'occasion de se retrouver après des mois passés en entreprise aux quatre coins du monde ».

Yves FOUCHE président de l'ECAM Rennes

Pour preuve, les applaudissements nourris accompagnant la montée sur scène de la plupart d'entre eux lors de la remise de diplômes.

Fondée en 1991, cette école d'ingénieurs généralistes présidée par Yves FOUCHE, offre une formation scientifique de haut niveau, reconnue par les professionnels.

Préparés à l'exercice des responsabilités et du management en entreprise, les ingénieurs diplômés de l'ECAM Rennes bénéficient d'opportunités de carrières très variées dans tous les secteurs d'activité (automobile, aéronautique, BTP, informatique, énergie...) tant en France qu'à l'étranger au sein de grandes entreprises comme Airbus, Air France, Vinci, Safran, Valéo, Eiffage et autres.

Un lancé de toques, qui signe la fin des études et l'entrée dans la vie professionnelle

Les diplômés de la promotion 2017

10 boursiers de la Fondation GOUBIN parmi les nouveaux diplômés

« L'ECAM nous a notamment permis de découvrir des métiers qui nous font rêver » confie Charlotte HELLO en recevant son diplôme des mains du président de la Fondation Jean GOUBIN qui l'a aidée dans ses études.

Depuis dix ans en effet, cette fondation attribue des bourses à des étudiants de la région, issus de milieux modestes, désirant poursuivre des études supérieures.

« Sans cette aide financière, je ne serais sûrement pas là où j'en suis aujourd'hui » reconnaît en toute franchise la jeune diplômée qui a trouvé un emploi d'ingénieur chez le constructeur aéronautique AIRBUS sitôt sortie de l'ECAM.

A ce jour, ils sont déjà près de 400 à avoir bénéficier de cette aide précieuse comme le reconnaît avec humilité le président de la Fondation. **« C'est la plus belle chose que j'ai faite de ma vie »** répète cet autodidacte, fils de paysans et chef d'entreprise à la retraite à l'évidence ravi de voir que son œuvre va lui survivre.

Ces jeunes qu'il aide depuis dix ans viennent en effet de créer l'Association des Boursiers de la Fondation Jean Goubin visant à monter un réseau d'entraide entre bénéficiaires.

Elle est présidée par Caroline Jarmet. La jeune ingénieure Charlotte Hello en est la vice-présidente.

La boucle est bouclée.

Jean-Jacques BREE

Martine et Jean GOUBIN (au centre) entourés de tous les boursiers diplômés , des membres de l'association des boursiers de la Fondation et de leur vice-presidente Charlotte HELLO (à la droite de Jean Goubin), jeune diplômée egalement

UNIVERSITES ET GRANDES ECOLES

Portes Ouvertes le samedi 10 février

Les portes ouvertes des universités de Rennes 1, Rennes 2, Sciences Po Rennes, l'ENS Rennes et l'École nationale supérieure de Chimie de Rennes auront lieu le samedi 10 février sur les différents campus rennais.

Cette journée est dédiée aux lycéens, étudiants, salariés et demandeurs d'emploi pour découvrir les campus, les formations et les lieux de vie étudiante, échanger et trouver un projet d'études.
Les équipes pédagogiques, administratives et les étudiants seront présents pour les accompagner dans les démarches d'orientation et pour les modalités d'accès en première année de licence et informer sur le nouveau portail parcoursup.

Informations et horaires à retrouver sur les sites dédiés et sur cursusrevelateur.fr

Chiffres clés :

En 2016, Rennes avait plus de 66 000 étudiants et classée 8e ville étudiante de France.

CCI D'ILLE ET VILAINE

Un salon pour les femmes entrepreneurs le 13 février

Le programme *Je change de vie pro, créer en franchise, c'est + facile créé* par la plateforme reconversionenfranchise.com organise un salon pour faire connaître la franchise aux femmes en reconversion professionnelle vers l'entrepreneuriat, le 13 février 2018 à la CCI d'Ille-et-Vilaine.

L'ambition de la journée est de faire découvrir des métiers encore peu connus en franchise dans l'univers des services en BtoB et BtoC, et de permettre aux femmes d'accéder à des métiers souvent réservés aux hommes (ex : bâtiment, automobile, rénovation, finance, l'informatique...).

Les participantes pourront bénéficier de conseils d'experts, s'informer et rencontrer 5 franchiseurs spécialisés dans les services, qui recrutent en région Bretagne, accompagnés de leurs franchisés témoins, pour partager leur retour d'expérience.

Co-organisée avec la CCI Ille-et-Vilaine, cette opération est soutenue par le Pôle Emploi, Initiative Bretagne, Bretagne Active, Bretagne, Femmes de Bretagne, Entreprendre au féminin, Cadre Emploi, Toute la Franchise, L'Observatoire de la franchise, Franchise directe, Elles réussissent, Elles Entreprennent, Widoobiz, Rézoé, l'Agence entrepreneuriale.

RENNES SCHOOL OF BUSINESS
Partenariat grandes écoles et lycées

11e promotion OPERA

L'école de commerce de Rennes accompagne chaque année des lycéens issus de milieux modestes et à fort potentiel scolaire pour les orienter vers des filières longues d'enseignement supérieur. Labellisé « Cordée de la Réussite » depuis 2008, OPERA a lancé sa 11e promotion le 18 janvier dernier.

C'est un investissement de Rennes School of Business et de ses partenaires - le lycée Chateaubriand de Rennes (classes préparatoires), l'INSA, l'Agrocampus Ouest, Sciences Po, l'Ecole Européenne Supérieure d'Art de Bretagne (EESAB) et Centrale Supélec, Campus de Rennes - auprès de lycéens en classe de 1ère et terminale de 7 lycées*.

Depuis son lancement, le dispositif a accompagné plus de 250 élèves.
« Aujourd'hui, les premières promotions ont rejoint le monde du travail. Le constat est éloquent : près de la moitié des lycéens accompagnés ont obtenu un diplôme d'enseignement supérieur » explique Thomas Froehlicher, Directeur Général de Rennes School of Business.

Voyages à l'étranger et développement personnel

Cette année, 26 lycéens bénéficieront pendant 18 mois d'un accompagnement par les étudiants de l'Association OPERA de Rennes School of Business. Au programme : des séances de travail dans les écoles partenaires pour y découvrir les enseignements, les filières, des activités participant à l'ouverture sur le monde comme des voyages à l'étranger, des ateliers pratiques de développement personnel (prise de parole en public) et une aide au projet professionnel (visite d'entreprise, forum des métiers).
OPERA bénéficie du soutien financier du Rectorat et de la Fondation Jean Goubin sous l'égide de la Fondation de France.

**les 7 lycées partenaires : Victor et Hélène Basch – Rennes, Descartes – Rennes, Chateaubriand – Combourg, Bertrand d'Argentré – Vitré, Jean Guéhenno - Fougères, Fulgence Bienvenüe – Loudéac, Jean Brito – Bain-de-Bretagne.*

AACSB* – une réaccréditation de 5 ans pour Rennes SB

Cette ré-accréditation confirme l'excellence académique des programmes dispensés et permet aux étudiants de Rennes SB de bénéficier des avantages des meilleurs standards académiques. L'École fait en effet partie des moins de 1% de Business Schools dans le monde pouvant se prévaloir de la triple accréditation EQUIS, AACSB et AMBA – synonyme d'une reconnaissance internationale de l'École et de ses programmes.
* *The Association to Advance Collegiate Schools of Business*

TAXE D'APPRENTISSAGE 2018
Investissez sur l'avenir !

Le Collège Immaculée,
le Lycée Jean-Paul II,
le Lycée et
le Pôle Sup de La Salle
se réunissent et créent le

GROUPE SAINT JEAN

Commerce, Gestion, Informatique
Soutenez la formation de vos futurs collaborateurs

GROUPE SAINT-JEAN / LYCÉE ET PÔLE SUP DE LA SALLE
5, rue de la Motte-Brûlon • RENNES • 02 99 87 12 12

30e ÉDITION DU FORUM DES MÉTIERS DU PAYS DE VITRÉ

Succès du pôle bâtiment avec ses animations métiers

Pour sa 30e édition, le forum des métiers a réuni le 20 janvier de nombreux jeunes, toute la matinée au parc des expositions de Vitré. Il permet chaque année, à tous les jeunes du Pays de Vitré (collégiens, lycéens, étudiants…) et leurs parents, de venir à la rencontre de professionnels de tous métiers.

Sur le pôle Bâtiment, coordonné par Franck Lechaux, chef de travaux au lycée La Champagne, une quinzaine de professionnels étaient présents avec des maquettes, des outils, des ordinateurs pour montrer leur métier, et répondre aux questions des jeunes. Mais les professionnels du Bâtiment du réseau de la FFB (Fédération Française du Bâtiment, dont sur le pays de Vitré, le président est Eric Béthune) voulaient cette année marquer les esprits en attirant les jeunes par des animations pédagogiques et ludiques.

Immersion sur un chantier en réalité virtuelle grâce à la FFB

Ainsi, les jeunes ont pu toute la matinée s'exercer à la manipulation d'une mini pelle électrique, encadrés par Man TP de Pocé Les Bois, et aussi être immergés à 360° dans un chantier grâce au casque de réalité virtuelle mis à disposition par la FFB Bretagne. Deux animations qui ont eu beaucoup de succès !
La reprise dans le secteur de la construction qui se confirme depuis 2017 encourage les entreprises du Bâtiment à se rapprocher des écoles et des jeunes, pour les informer sur les perspectives importantes de recrutement, et de formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, ou sous statut scolaire dans les lycées professionnels.

Le pôle bâtiment a rencontré un beau succès

« Les embauches ont été moins nombreuses depuis 8 ans, mais c'est maintenant reparti à la hausse dans quasiment tous les métiers » explique Eric Béthune Président de la FFB du Pays de Vitré. **« Nous allons avant les vacances de Pâques, organiser une journée de visites d'un chantier pour les élèves de tous les collèges du Pays de Vitré »**.

Ce sera le chantier d'extension du collège Ste Marie à Vitré qui ouvrira exceptionnellement ses portes (inscriptions via les collèges, auprès de la FFB au 02 99 38 28 28) pour montrer concrètement les métiers et leurs évolutions technologiques, numériques….

Le Batiment recrute
5500 postes à pourvoir en Bretagne
Retrouvez la liste des entreprises de bâtiment du Pays de Vitré sur **www.ffb-vitre.fr**
Emplois, stages et formations.

La minipelle n'a pas cessé de fonctionner toute la matinée

PORTRAIT

DEUX JEUNES EN FORMATION DANS LE BATIMENT

Maxime prépare un BTS Bâtiment au Lycée Mendès France à Rennes

« Il y a beaucoup d'à priori dans le bâtiment » Après une seconde générale et un Bac S, Maxime visait un DUT ou BTS dans la construction, et c'est au lycée Mendès France qu'il a été accepté. « J'ai fait ma première année en continue, sous statut scolaire, et en ce moment je fais ma 2ème année en alternance chez l'entreprise Planchais maçonnerie à Vitré ».

Il alterne 5 semaines en entreprise et 3 semaines au lycée. « Dans l'entreprise, pour l'instant je fais du chantier pour découvrir le métier de maçon, comprendre l'organisation d'un chantier, et peu à peu, j'accompagne un conducteur de travaux. Dans le Bâtiment, ce sont des métiers un peu physiques mais on s'y habitue très vite. Les jeunes ont peur de ça, mais il ne faut pas ! ».

Enzo, apprenti menuisier chez Davenel à Vitré

« Tous les matins, j'adore aller au boulot ! » Enzo a 17 ans, il est en 2ème année de CAP Menuisier installateur à l'IFA de Fougères, en formation en alternance avec l'entreprise de menuiserie Davenel à Vitré. « A l'école, on me parlait peu des métiers manuels, mais c'est ce que je voulais faire. J'ai cherché sur internet et c'est grâce à mon oncle plaquiste que j'ai pu faire un stage et ensuite trouver mon employeur ».
Pas de routine. « Dans mon métier, il faut être sérieux et aimer bouger. Je passe chaque mois 3 semaines à l'entreprise sur les chantiers et une semaine à l'école. Je suis plus autonome que mes copains, j'ai un salaire tous les mois. Ce qui me plaît, c'est qu'on bouge de chantier en chantier, on travaille en petite équipe, et aussi on croise d'autres métiers sur les chantiers. L'année prochaine, j'aimerais continuer ma formation pour obtenir un Brevet Professionnel. »

CONCESSION NISSAN ESPACE 3

Arrivée d'une conseillère commerciale dédiée aux professionnels

Décembre 2017, Marine PAULY-HIRTZMANN, conseillère commerciale spécialisée dans les entreprises arrive dans la concession Nissan Espace 3 de Rennes St-Grégoire. Son objectif ? Répondre aux besoins des professionnels concernant l'achat de véhicules utilitaires ou de véhicules de sociétés.

Installée depuis 1994 sur Rennes, la concession Nissan a déménagé de Cesson-Sévigné vers le Pôle Auto de la Route du Meuble à Saint-Grégoire en 2016. Afin d'accueillir au mieux ses clients professionnels, la concession a recruté une **conseillère commerciale spécialisée pour les professionnels de toute l'Ille-et-Vilaine**.
Marine PAULY-HIRTZMANN possède l'expérience et l'expertise du secteur automobile. Elle met tout en oeuvre pour trouver des solutions sur mesure adaptées à votre entreprise.

Gamme utilitaire garantie 5ans

Chez Nissan, il existe une gamme de Véhicules Utilitaires Légers (NV200, NV300, NV400). Ces véhicules sont proposés avec plusieurs niveaux de finitions et des équipements et aménagements variés pour s'adapter à tous les métiers.
La garantie constructeur Nissan (5 ans ou 160 000 kms) est de série sur l'ensemble de la gamme utilitaire.

Le Pick-Up Nissan Navara

Le Nissan Navara est un véhicule très prisé des entreprises. Confortable, puissant et imposant, il est surtout intelligent grâce aux nombreuses technologies embarquées. Son importante capacité de remorquage et de chargement en font un véritable allié pour votre entreprise.

Des véhicules électriques

La Nouvelle Nissan Leaf arrive dès le mois de février et bon nombre d'entreprises l'ont déjà commandée sans même l'avoir essayée tant la marque Nissan est devenue la référence des véhicules 100% électriques dans le monde.

Autre alternative, le Nissan e-NV200, version électrique de l'utilitaire, réduit vos coûts de fonctionnement tout en apportant une crédibilité environnementale à votre entreprise.

Véhicules de société

Les véhicules tels que le Nissan Qashqai, Juke, Micra ou X-trail sont disponibles dans des versions «Business», en Location Longue Durée, pensées pour les sociétés avec des équipements et des offres qui s'adaptent parfaitement à votre quotidien.

Contactez dès aujourd'hui la concession Nissan de Rennes au **06 33 70 46 00** et venez rencontrer **Marine PAULY HIRTZMANN** afin d'échanger sur votre projet. Elle pourra vous proposer des **solutions de financement sur mesure** et des véhicules **disponibles à la livraison sous 48 heures**.

ARMORGREEN

La filiale de Legendre Energie se développe dans la région Centre

La société Armorgreen basée à Rennes va équiper un bâtiment tertiaire d'une centrale solaire en autoconsommation d'une puissance de 30 kWc à Tours (37) où le promoteur immobilier Art Prom construit actuellement un immeuble de bureaux nommé Aéronef.

Avec une mise en service prévue en février 2018, ce bâtiment sera réparti sur 6 niveaux et accueillera une crèche, une salle de sport, une conciergerie, un restaurant et des bureaux.
La toiture de 140 m² accueillera 84 modules photovoltaïques pour une puissance de 25 kWc.

L'immeuble sera muni de brise-soleils et de modules biverres d'une puissance de 5 kWc qui permettront un aperçu plus esthétique depuis le pied du bâtiment.

Armorgreen devient fournisseur d'énergie

L'activité de l'entreprise est de produire de l'électricité renouvelable et la consommer localement pour les besoins d'un site ou d'un bâtiment. La nouvelle solution d'autoconsommation solaire permet à Armorgreen de devenir directement fournisseur d'énergie, en proposant à ses clients de préserver leur trésorerie en finançant leur centrale et en leur vendant de l'énergie verte, moins chère.

Expert du photovoltaïque depuis 10 ans, la société Armorgreen dispose d'un solide savoir-faire technique. C'est le deuxième chantier de la société dans la région de Tours. En 2014, la Nef (réhabilitation d'un centre de tri postal en logements et bureaux) s'est vu être équipée de 1 000 panneaux photovoltaïques pour une puissance de 236 kWc.

EIFFAGE

Eiffage Energie Systèmes Ferroviaires à Chantepie

Eiffage annonce que son agence basée à Chantepie aux portes Rennes, et qui est intervenue dans le cadre de la réalisation de la LGV, va être maintenue. Inaugurée le 10 janvier, sous le nom d'Eiffage Energie Systèmes Ferroviaires.

De plus Eiffage Concessions annonce le refinancement de la dette bancaire de la ligne à grande vitesse Bretagne-Pays de la Loire (LGV BPL). Ce refinancement fait suite à la mise à disposition de la LGV à SNCF Réseau le 15 mai 2017. L'opération a pour objet de refinancer la tranche bancaire de la dette d'un montant de 222 millions d'euros contractée auprès de 8 banques.

UNILASALLE

Fusion avec l'école d'ingénieur EME de Bruz

L'Ecole des Métiers de l'Environnement (EME) et l'Institut Polytechnique UniLaSalle, écoles d'ingénieurs associatives, reconnues d'intérêt général et membres de la Conférence des Grandes Ecoles, ont engagé un processus de fusion.

4 conférences ont eu lieu pour exposer le projet de fusion, à Paris, Rouen, Beauvais et à Rennes le 11 janvier dernier en présence de Jacques Brégeon, président de l'EME, de Sébastien Windsor, président d'UniLaSalle et de Philippe Choquet, directeur général d'UniLaSalle.

Créée en 1992, l'Ecole des Métiers de l'Environnement est un établissement d'enseignement supérieur proposant 4 formations de Bac +3 à Bac +6 dont le diplôme d'ingénieur en Génie de l'Environnement, a terme le site de Bruz s'appellera UniLaSalle.

UniLaSalle est une école d'ingénieurs post-bac qui propose à ses 2 500 étudiants 3 formations d'ingénieurs reconnues par la CTI : Agronomie et agro industries, Alimentation et santé et Sciences de la Terre et l'Environnement.

SALON DES VIGNERONS INDEPENDANTS

20 000 visiteurs au Parc Expo Rennes Aéroport

Venus découvrir les nouveaux millésimes, les visiteurs de cette 18ème édition étaient plus nombreux que l'année passée au salon des vignerons indépendants les 26, 27 et 28 janvier derniers au parc expo de Bruz (18 000 visiteurs en 2017).

Les 300 producteurs exposés pour l'évènement proposaient différents vins des terroirs français, avec des conseils, des dégustations et une vente directe aux consommateurs, souvent de fidèles clients. Ces artisans passionnés qui élèvent leurs vins et les mettent eux-mêmes en bouteille racontent chacun leur histoire.

On y retrouvait toutes les appellations : Bordeaux, Bourgogne, Alsace, Champagne, Beaujolais, Loire, Vallée du Rhône, etc... Cette année, davantage de vins biologiques ou de producteurs en cours de conversion bio étaient présents ainsi que de nombreux artisans engagés dans une démarche environnementale et responsable.

Le concours des vignerons indépendants 2018, qui attribue des médailles aux différents crus, aura lieu les 16 et 17 mars prochains.

OPEN DE RENNES

Le titre 2018 pour Vasek Pospisil

La tête de série n°2 de l'Open de tennis de Rennes a battu le lituanien Ricardas Berankis en deux sets. Vasek POSPISIL, 27 ans 105e joueur mondial a créé la sensation face à une salle Colette Besson comble.

Premier tournoi Challenger pour le Canadien et première victoire

Le canadien s'est appuyé sur son redoutable service pour remporter le tournoi avec une moyenne de 5 aces par match. **« Le niveau du tournoi était très bon et je suis content d'avoir été concentré à chaque match »** livre-t-il après son match.

Vasek Pospisil, vainqueur de l'Open de Rennes

Sans perdre un seul set de la semaine, l'ex 25e mondial exprime ses ambitions de revenir au plus haut niveau. Vasek ne tarit pas d'éloges sur l'Open de Rennes, **« impressionné par la qualité de l'organisation, par la présence chaleureuse du public et par le fantastique terrain »**.

En tournoi double, les Belges Sander GILLE et Joran VLIEGEN, sont les grands vainqueurs de l'Open de Rennes 2018. Ils remportent leur 6e tournoi Challenger, prometteur pour la suite de leur carrière ensemble.

Bilan et perspectives du tournoi

« L'Open de Rennes est un vrai succès populaire ! Cette année nous avons encore battu un record d'affluence puisque nous avons fait 15 à 20% de plus que l'an passé. Plus de 20 000 spectateurs ont fait le déplacement tout au long de la semaine. Malheureusement, nous sommes victimes de notre succès…Nous ne pouvons pas accueillir tout ce monde dans de bonnes conditions. Il est plus que nécessaire de changer de lieu, nous travaillons tous sur ce sujet avec de la bonne volonté (rien n'a encore été décidé pour le moment), » précise Matthieu Blesteau, directeur du tournoi, à l'issue de cette 12e édition.

Marc Gicquel, directeur sportif, s'est également montré très satisfait des performances.

« Le niveau était très élevé! La surprise du tournoi est bien évidemment Manuel GUINARD, le Malouin, avec ses 2 belles victoires face à ELIAS et GULBIS. A noter également, le beau parcours d'Antoine HOANG, qui a été très performant sur le terrain, c'est un joueur à suivre de très près ! On a aussi assisté à une très belle victoire du français Gleb SAKAHROV sur le russe Michael YOUZHNY, tête de série n°1 du tournoi. On a retrouvé 4 français en quarts de finale, du jamais vu sur l'Open rennais. Le tournoi a rempli parfaitement son « job » de révélateur de futurs talents ! »

Les résultats des finales

Simple : Vasek POSPISIL (CAN-105e) bat Ricardas BERANKIS (LTU, 136e) 6-1, 6-2

Double : Sander GILLE (BEL) et Joran VLIEGEN (BEL) battent Sander ARENDS (NED) et Antonio SANCIC (CRO) 6-3, 6-7, 10-7.

De gauche à droite, Alain Baugé, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Tennis, Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, Nathalie Appéré, Maire de Rennes, les deux finalistes du tournoi, le vainqueur Vasek Pospisil et Ricardas Berankis, Fabien Corso, BNP Paribas, directeur des agences Ille-et-Vilaine et Morbihan, Thierry Cardona, Président du Comité d'Ille-et-Vilaine de Tennis, Erwann Hergué, Vice-président du Comité d'organisation de l'Open de Rennes.

LES « 3 BRASSEURS » À RENNES

Un nouveau concept de bar-brasserie couplé à une brasserie artisanale

« pour ceux qui préfèrent le tchin-tchin au bling-bling »

Implanté en lieu et place de l'ancienne concession automobile Mini-BMW-Huchet rue de Saint-Malo à Rennes, le tout nouveau restaurant à l'enseigne des « 3 BRASSEURS » est un concept original et inédit dans la région. Une brasserie artisanale adossée à un bar restaurant : il fallait y penser et de toute évidence, la formule plait à en juger par la fréquentation de l'établissement depuis son ouverture le 10 janvier dernier.

« L'énorme cuve en cuivre installée à l'entrée du restaurant n'est pas là pour la déco » précise d'emblée le directeur Kevin FLAMME. ***« C'est notre outil de travail. Notre spécialité, c'est la bière. 3 Brasseurs est un établissement où l'on fabrique la bière, où on la boit et j'ajouterai où on la mange accompagnée de quelques spécialités maison comme nos flammeküches, hambourgeois, welsh, carbonnade et autres incontournables ».***

Tout à son travail, le brasseur Gaël MADOUAS s'active devant les trois brassins de 800 litres chacun qui se remplissent en direct devant les clients. Blanche, blonde, brune ou ambrée, il y en a pour tous les goûts et toutes les couleurs. ***« Plus de 2 000 litres de bière sont ainsi produits chaque semaine »*** indique Kevin FLAMME tout en précisant que ***« si les recettes et les procédés de fabrication restent artisanaux, les prix, eux, demeurent tout à fait raisonnables. »***

Pour bien marquer sa spécificité, l'enseigne qui a vu le jour à Lille en 1986 à l'initiative du groupe AGAPES Restauration, entend multiplier les animations. ***« Le 1er jeudi de chaque mois par exemple »*** explique encore Kevin FLAMME ***« nous procédons au lancement d'une nouvelle bière avec dégustation gratuite de 18h à 20h. Dans le même esprit, nous proposons des visites de notre micro brasserie avec happy-hour du lundi au vendredi de 17h à 19h ».***

D'une capacité de 260 places assises pour un effectif de 40 personnes sur une superficie de 800 m2, le bar-restaurant affiche déjà pratiquement complet tous les midis. ***« C'est moins vrai pour le soir du fait de la situation un peu excentrée de l'établissement, mais je crois beaucoup au bouche-à-oreille et au succès de cette première implantation bretonne »*** confie spontanément le directeur qui reste très confiant en regard de la montée en puissance de la fréquentation au bout de trois semaines seulement..

Une première qui en appelle d'autres sans doute; Déjà implantée à Nantes depuis une quinzaine d'années, l'enseigne est également présente dans une trentaine de villes françaises avec ses bières locales ainsi qu'au Québec, au Brésil, à Tahiti et à La Réunion.

Bar-Restaurant 3 BRASSEURS
316 rue de Saint-Malo à Rennes
Ouvert tous les jours en continu
De 11h30 à 22h30
Jusqu'à 23h00 les vendredis et samedis
Privatisation et accueil de groupes possible
Vaste parking privé

• LA P'TITE ETAPE
Quartier Cleunay

Le Rennais Nicolas DUVAL, 50 ans, a obtenu son bac pro au Lycée hôtelier de Dinard « J'ai obtenu la mention complémentaire sommellerie dans la première promotion dirigée par Christian STEVANIN. J'ai d'abord travaillé comme barman dans différents établissements : Amarillys, Bob Pub, Scénario... avant de reprendre le Papagayo, rue Vasselot en 1995. Etape suivante au Nemrod, Le Rheu, de 2010 à 2015. Aujourd'hui, je reprend ce bar restaurant à côté de l'église St Clément et de l'hôtel Arcantis de Christian BLIN. Dany propose une cuisine traditionnelle préparée sur place. Pour le choix de vins au verre, je conseille le Costière de Nîmes »
Stella Artois et Leffe blonde en bières à la pression. Plat du jour 9 €, formule 12,50 € pour le déjeuner. Possibilité de groupe le soir à partir de 25 couverts.
La P'tite Etape,
111, rue Eugène Pottier, Rennes-Cleunay,
02 99 67 38 16

• GUIDE MICHELIN 2018
Un nouveau bretillien 3 étoiles ?

Dans quelques jours, la nouvelle édition du Guide Rouge sera disponible. Comme d'habitude, elle satisfera les promus, et décevra les rétrogradés. L'année passée, la Bretagne n'a connu que deux promotions 1 étoile : Anthony JEHANNO, Terre-Mer à Auray et Baptiste DENIEUL, Auberge Tiegezh à Guer.
Le Franco-Américain Michaël ELLIS dirige les guides Michelin depuis 2011 : « Nous sommes présents dans 30 pays. Le choix des établissements résulte de l'application rigoureuse d'une même méthode par tous les inspecteurs, quelque soit le pays où ils oeuvrent. Nouveauté cette année, nous invitons les candidats à la présentation. Ils découvriront sur place leur promotion »

''Quelques pronostics issus de Radio Casserole''

Jérôme BANCTEL, a passé sa jeunesse à Piré sur Seiche avant d'intégrer le Lycée hôtelier de St Méen le Grand. Il affiche 2 étoiles depuis 2016 pour le Gabriel à Paris 8è. Nouvelle distinction cette année ?
Olivier SAMSON, La Gourmandière à Vannes, fait partie des favoris pour le 2e macaron.
Julien LEMARIE, a ouvert récemment Ima à Rennes. Il devrait retrouver l'étoile qu'il arborait chez LeCoqGadby il y a quelque temps.

RENNES ENCHÈRES
LUNDI 12 FÉVRIER 2018 À 14 H

Tableaux, orfèvrerie, mobilier, objets d'art provenant d'un château et de demeures d'Ille-et-Vilaine

Les belles propriétés de famille ont une âme. Arrive un jour où elles changent de main et où leur contenu est dispersé : tableaux, mobilier, orfèvrerie, verrerie, pendules, objets d'art… Tout ce qui en a constitué l'ornement ! Fort heureusement les œuvres vendues aux enchères lundi 12 février à 14 h à Rennes par Maître Carole Jézéquel sont appelées à revivre. Les experts de Rennes Enchères, Alexis Bordes, Sophie Vergne, Bertrand Berthelot et le cabinet Portier ont fait de belles découvertes.

TABLEAUX : un beau portrait de l'armateur malouin *Jean Martin de la Chapelle* (n° 15: 12 000/ 15 000€). Il a été peint avec vigueur par Hyacinthe Rigaud en 1712, plus connu pour son portrait de Louis XIV en costume de sacre. Par la qualité de son exécution et la vivacité de l'expression, ce portrait authentifié par Anne James-Sarazin, auteur du catalogue raisonné de l'artiste mérite une restauration.
A remarquer aussi ce puissant *Saint Pierre dans sa prison* brossé par le Guerchin, grand maitre bolognais du XVIIe (n° 24 : 30 000/50 000 €). Ce tableau émouvant vient grossir le corpus de l'artiste établi par Nicholas Turner. Il est rare enfin de trouver un *retable bavarois* des années 1500 en aussi bon état (n° 32: 30 000/40 000€) peint sur bois et sur fond or par un «suiveur» de Stefan Lochner. Il réunit quatre saints : Kilian, Agnès, Innocentia et Vincentia, martyres à Ravenne. L'influence de Lochner est visible dans les visages gracieux, les drapés amples aux couleurs vives.

ORFEVRERIE : Sophie Vergne, spécialiste de l'orfèvrerie a étudié dans les moindres détails couverts anciens et pièces de forme telle cette chocolatière en argent de 1754 avec son mousssoir en bois tourné, attribuée à l'orfèvre parisien Jean Deharchies (n° 40 : 1 000/1 500 €).
Une invitation à déguster cette boisson introduite à la cour de France par MarieThérèse d'Autriche, qui en raffolait !
Pour l'orfèvrerie religieuse, on retiendra un calice en argent du XVIIe siècle et sa patène de l'orfèvre Adrien Davault, Paris (n° 53 : 2 000/3 000€).

MOBILIER : Bertrand Berthelot a expertisé les meubles les plus variés, certains de très belle facture : une console de bois doré d'époque Régence animée de volutes et de contre volutes (n° 127 : 15 000/ 20 000 €), une autre en chêne richement mouluré et sculpté avec un visage auréolé de plumes (n°111 : 10000 / 12 000 €), une commode XVIII[e] en acajou moucheté de Saint Domingue et acajou de cuba (n°112 : 3 000/4 000€), un petit bureau de pente d'époque Louis XV (n° 108 : 2 500/3 000 €), un lit japonisant de Gabriel Viardot récompensé par de nombreuses médailles d'or (n° 110 : 2 000/ 3 000 €), d'amusants fauteuils à piètement curule de l'Italien Vittorio Aimone d'inspiration médiévale avec leurs montants rehaussés de têtes de soldats casqués (n° 94 : 1 200/ 1500 €).

ARTS D'ASIE : Le Cabinet Portier invite au voyage avec toutes ces porcelaines venues d'Asie : entre autres une superbe potiche « Imari » reconnaissable à ses motifs floraux bleu cobalt, rouge et or et un grand plat rond de la « famille verte » orné de volatiles, de carpes et de fleurs, très joliment composé ! (n°236 : 500/ 800 €).

OBJETS D'ART : Un bel objet d'art suffit souvent à donner du cachet à une pièce. Les amateurs n'auront que l'embarras chinois : un beau samourai en bronze patiné et doré de l'époque MEIJI (1868-1912), un bronze chryséléphantin, «*La liseuse*» de Carrier-Belleuse - l'un des sculpteurs de l'Opéra Garnier - ou une charmante pendule Restauration figurant un petit amour sur son char conduit par des oiseaux.

Gwénaëlle de Carné

RENNES ENCHÈRES
32 Place des Lices 35000 RENNES,
Tel: 02 99 31 58 00
art@rennesencheres.com
Toutes les photos sur :
www.rennesencheres.com

EXPOSITIONS PUBLIQUES :
Vendredi 9 février 15h/18h, samedi 10 février 10h/13h et 15 h/18h, Lundi 12 févirer 9h/11h

VENTE AUX ENCHÈRES :
Lundi 12 février 2018 à 14 h

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

L'administration du journal n'est pas responsable de la teneur des insertions

Certains journaux sont habilités à publier les annonces légales pour l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, d'autres pour un arrondissement seulement. Vérifiez bien si le siège du fonds de commerce, ou de la Société, se situe dans les limites territoriales pour lesquelles le journal est habilité.
Conformément à l'arrêté Ministériel du 21 décembre 2017 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 24 décembre 2017, le tarif 2018 du millimètre/colonne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 1,82 € H.T.
Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou contact@7jours.fr

CESSIONS

Maîtres Michel LE POUPON et Guillaume PIED
Notaires associés
25 rue Maréchal Foch 35240 RETIERS

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître GUILLAUME PIED, notaire à RETIERS en date du 18 Janvier 2018 au service départemental de l'enregistrement de Rennes enregistré à la recette des impôts de Rennes le 25 Janvier 2018, Dossier 2018 2201, référence 2018 N 207 Société **GARAGE DENIAU** dont le siège social est lieudit Le mili 35240 LE THEIL DE BRETAGNE RCS 525 061 388 RENNES représentée par M. Frédéric DENIAU, demeurant 13 rue Jacques Brel 35240 RETIERS a vendu à Société **GARAGE NAVARRO** dont le siège social est 14 av Félix Brochet 35640 MARTIGNE-FERCHAUD RCS 834 466 278 RENNES représentée par M. Tony NAVARO, demeurant 1 allée du Tertre aux Genêts 35240 MARCILLE-ROBERT , un Fonds de commerce de Mécanique agricole, tracteurs, mécanique autos, vente d'accessoires autos, négoce de véhicules neufs et occasions, tolerie, peinture, situé 14 av Félix Brochet 35640 MARTIGNÉ-FERCHAUD pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de Rennes sous le n°525 061 388. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 1 040 000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 18 janvier 2018.
Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales , à l'étude de Me Pied, notaire à RETIERS 35240, 25 rue du Maréchal Foch.

Pour avis
825111

SCP Michaël KERJEAN, Jocelyn POUESSEL, Guy MESSAGER, Thomas L'OLLIVIER, Denis RENAUDON-BRUNETIERE, et Guillaume JOUIN
Notaires associés
28, rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte reçu par Me Guillaume JOUIN, Notaire associé à BRUZ en date du 26 Janvier 2018, Monsieur Cyril Alfred **SALSILLI** demeurant à BAIN DE BRETAGNE (Ille-et-Vilaine) La lande de la Giduais et Madame Jocelyne Bernadette Claire **LEHY** demeurant à BRUZ (Ille-et-Vilaine) 35 ter Rue Gaudrine, ont vendu à Madame Mane-Noëlle Pierrette Anne **OLIVIER** épouse de Daniel André Bernard CHAUSSEE demeurant à LE THEIL DE BRETAGNE (Ille-et-Vilaine), 6 rue Robert Lequerre , le fonds commercial de JOURNAUX, BIMBELOTERIE, LOTO, CONFISERIE, auquel est annexé une gérance de débit de tabac, connu sous le nom de « MELIA PRESSE » situé et exploité à ORGERES (35230), 1 Place de la Mairie, avec entrée en jouissance le 1er Février 2018, moyennant le prix de 130 000,00 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à l'étude de Me JOUIN, 28 Avenue Alphonse Legault, 35170 BRUZ, au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet. Négociée par le BLOT COMMERCE, sise à RENNES (35208). 93 Avenue Henri Fréville

Pour avis
810523

CESSION FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/01/2018, enregistré au SIE DE RENNES, le 30/01/2018, Dossier 2018 02773, référence 2018 A 00825, M. **LE QUENTREC** Guillaume et Mme **LE QUENTREC** Maryvonne, demeurant à LE RHEU (35650), 4 rue de la Rabine, ont cédé à la **SNC PLOUHINEC**, ayant son siège social à BETTON (35830), 1, Place du vieux Marché, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 834 682 197, un fonds de commerce de BAR JEUX TABLETTERIE TIMBRES JOURNAUX SNACKING, auquel est annexée une gérance de débit de tabac, sis et exploité à BETTON (35830), 1, Place du Vieux Marché, et pour lequel M. LE QUENTREC Guillaume est immatriculé au RCS de RENNES sous le n° 818 825 408, moyennant un prix de QUATRE CENTRE QUARANTE MILLE EUROS (440.000 €). L'entrée en jouissance a été fixée au 01/02/2018. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales au Service Juridique de la Société BLOT, sis à RENNES Cedex 2 (35208) – 93 Avenue Henri Fréville – CS 50815 pour validité. Pour la correspondance et le renvoi des pièces, domicile est élu au Service Juridique de la Société BLOT, sis à RENNES Cedex 2 (35208) – 93 Avenue Henri Fréville – CS 50815.

810650

À retourner à : 7 JOURS - B.P. 80338 - 35103 Rennes Cedex 3

Abonnez-vous !
52 numéros /an
pour seulement **50 €TTC**
Renseignements au **02 99 79 39 09**
Joindre un chèque bancaire au nom de
7 Jours - Les Petites Affiches de Bretagne

❑ Particulier ❑ Entreprise
Société :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville :
Tél.
E-mail :
❑ Demande d'envoi de facture acquittée

AVIS

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

COMMUNE DE JAVENÉ

Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme - Approbation
Par délibération du 17 janvier 2018, le Conseil Municipal de JAVENE a décidé d'approuver la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme. Le dossier est tenu à la disposition du public, à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et dans les locaux de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine.

810537

AVIS

La Ville de Cancale possède une école élémentaire publique située dans son Centre-Ville, rue du Port à Cancale.
Le projet architectural (MR DESIRS D'ESPACES) consiste en la rénovation et l'extension des locaux de l'Ecole Elémentaire des « Terre-Neuvas ».
L'école est constituée principalement par deux bâtiments historiques en construction traditionnelle pierres et parements briques datant du début du siècle dernier et d'une extension constituant à ce jour la cuisine et le réfectoire, d'une architecture des années 70.
La consultation des entreprises (consultation en C.E.S.) sera lancée du 5 mars 2018 au 11 avril 2018 selon une procédure adaptée conformément à l'Ordonnance N° 2015-899 du 23 juillet 2015 – Décret N° 2016-360 du 25 mars 2016
Dates clefs à retenir :
Installation de chantier : S28
Démarrage des travaux : S29
Livraison : Juillet 2019
Montant estimatif global HT :2 321 000.00 €

810583

ENQUETES PUBLIQUES

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE
DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

DEUXIEME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Il est rappelé aux habitants de **GUIPEL, MONTREUIL-SUR-ILLE,SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE, MÉLESSE, MONTREUIL-LE-GAST et VIGNOC** que, par arrêté du 28 décembre 2017, une enquête publique est ouverte, **du 29 janvier 2018 (9 heures) au 2 mars 2018 (12 heures)**, sur la demande présentée par la Société SOGETRAP en vue d'obtenir l'autorisation de renouveler et d'étendre l'exploitation de la carrière située au Lieu-dit « Le Tertre Gautier » à GUIPEL.
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, leurs résumés non techniques et l'avis de l'autorité environnementale, est consultable gratuitement:
- en mairie de GUIPEL (version papier et électronique) aux heures suivantes : **du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h ;**
- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : http://ille-et-vilaine.gouv.fr/Politigues-publiques/Envi ronnement-Risques-naturels-et-technologiques/Installations-classees/installation-par-communes/Societe-SOGETRAP-CarTiere-Le-Tertre-Gautier
Un poste informatique est mis à disposition du public à l'accueil de la mairie de GUIPEL (point cybercommune) , afin de permettre la consultation électronique du dossier .
Des informations sur le projet présenté peuvent être obtenues auprès de la société SOGETRAP, Darancel 35250 SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE.
Les observations et proposition s sur le projet peuvent être formulées à la mairie de GUIPEL :
- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet,
- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur,
- par voie électronique à l'adresse suivante: mairie@guipel.fr (en précisant l'objet du courriel : « Enquête publique - SOCIETE SOGETRAP - Canière du Tertre Gautier ».
M. Guy APPÉRÉ, fonctionnaire retraité du ministère de la défense, désigné par le président du tribunal
administratif de Rennes en qualité de commi ssa ire enquêteur, reçoit le public à la mairie de GUIPEL, **les lundi 29 janvier 2018 de 9 h à 12 h ; samedi 10 février 2018 de 9 h à 12 h ; vendredi 16 février 2018 de 9 h à 12 h ; jeudi 22 février 2018 de 9 h à 12 h ; vendredi 2 mars 2018 de 9 h à 12 h.**
Les observations et proposition s du public sont publiées sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture d'Ille-et-Vilaine et sur son site internet, ainsi que dans chacune des mairies concernées, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.
La décision, formalisée par arrêté préfectoral, susceptible d'intervenir à l' issue de la procédure sera une autorisation d'exploiter assortie de prescription s ou un refus .

RENNES, le 28 décembre 2017
Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général,
Pour le Secrétaire Général, par suppléance
la Directrice de cabinet, Agnès CHAVANON

810490

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

COMMUNE DE BILLE

Modification simplifiée n°1 de son PLU
La Commune de Billé engage une modification simplifiée n°1 de son plan local d'urbanisme visant à modifier le règlement de la zone UE et à faire évoluer l'article 2.6 de cette zone fin d'autoriser « l'implantation des batîments publics uniquement soit à l'alignement ou avec un retrait de 5 mètres minimum par rapport à la voie, aux emprises publiques et réseaux divers ».
Une délibération n°2017-79 et un arrêté municipal n°2018-03 ont été pris et font l'objet d'un affichage en Mairie à compter du 31 janvier et jusqu'au 28 février 2018.
Les pièces du dossier seront déposées à la Mairie de Billé du 12 mars au 13 avril 2018 pour consultaion et avis à donner.

810656

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

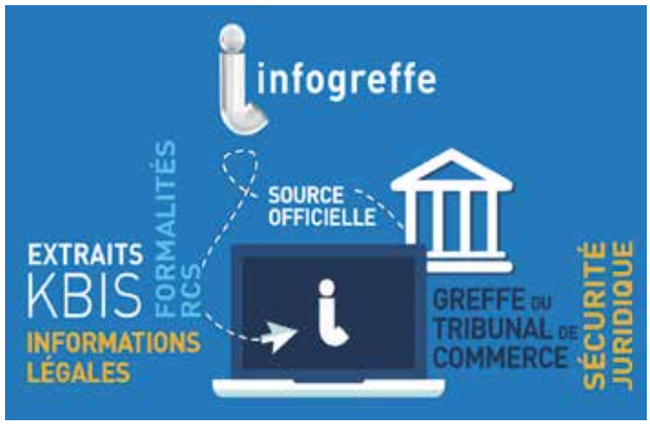

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Adresses des Administrateurs et Mandataires judiciaires :

- **SELARL AJassociés** prise en la personne de Me BIDAN, «Le Chephren» 27 Cours Raphaël Binet, BP 80927, 35009 Rennes Cedex.
- **SELARL AJIRE** prise en la personne de Me MERLY, «Le Magister» 4 Cours Raphaël Binet, CS 76531, 35065 Rennes Cedex.
- **SCP DESPRÉS** prise en la personne de Me DESPRÉS, 29, rue de Lorient CS 74036, 35040 Rennes Cedex.
- **Me GAUTIER**, 111, bd de Lattre deTassigny CS 14235, 35042 Rennes Cedex.
- **SCP GOIC** prise en la personne de Me Isabelle GOIC, 39, rue du Capitaine Maignan CS 34433, 35044 Rennes Cedex.
- **Me MASSART**, 10, square Vercingétorix 35000 Rennes.
- **SELARL ATHENA** prise en la personne de Me Charlotte THIRION, 20 rue d'Isly et 3 Place Gal Giraud 35000 Rennes.
- **SELARL GOPMJ** prise en la personne de Me Pauline COLLIN, 4 mail François Mitterrand 35000 Rennes.

Déclaration de créances dans le cadre des jugements de redressement, liquidation judiciaire, liquidation judiciaire simplifiée et sauvegarde à adresser, dans les 2 mois de l'insertion à paraître au BODACC, au liquidateur/mandataire judiciaire désigné dans l'annonce, par courrier ou sur le site www.creditors-services.com
DdCP : Date de Cessation des Paiements

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 24 Janvier 2018)

HAMOND Franck Le Grippay 35160 BRETEIL. RM 483 810 222 Peinture. Liquidateur : DdCP : 15/12/2016
2018J00022

ATELIER CORDO-SERVICES 24 rue Poterie 35500 VITRE RCS RENNES 810 218 578. Cordonnerie. Liquidateur : SCP DESPRÉS. DdCP : 01/01/2018
2018J00021

LE BAR'BATRUC 40 rue de Vitré 35300 FOUGÈRES RCS RENNES 802 443 747. Bar. Liquidateur : DdCP : 01/01/2018
2018J00020

JBI Société en liquidation La Bouée 35690 ACIGNÉ RCS RENNES 441 992 898. Activités liées à l'immobilier. Liquidateur : DdCP : 24/07/2016
2018J00018

LGPJ 6 allée Auguste Renoir 35830 BETTON RCS RENNES 810 801 134 Vente de produits alimentaires. Liquidateur : SCP GOIC. DdCP : 01/12/2017
2018J00023

MANCEAU Sokhna 4 rue des 7 Îles 35132 VEZIN LE COQUET RCS RENNES 802 822 676. Création et vente de vêtements. Liquidateur : SCP DESPRÉS. DdCP : 15/12/2016
2018J00024

DESCHAMPS Loïc 18 rue du Coglais 35133 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES RCS RENNES 402 235 097. Boulangerie. Liquidateur : SCP GOIC. DdCP : 24/07/2016
2018J00019

RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE ET OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 24 Janvier 2018)

MEZERAY La Chesnaie 35550 PIPRIAC RCS RENNES 508 583 366. Produits du terroir traiteur. Liquidateur : SCP DESPRÉS. DdCP : 1/01/2017
2018J00025

CONVERSION PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 24 Janvier 2018)

EIRL DELAUNAY Emilie 7 Le Châtaignier 35340 LA BOUEXIERE RCS RENNES 801 259 805. Vente en ligne de produits animaliers. Liquidateur : SARL ATHENA
2017J00049

CONCEPT C 20 rue de Maréchal Joffre 35000 RENNES RCS RENNES 824 090 930. Coiffure. Met fin à la mission de l'administrateur, Me GAUTIER. Liquidateur : SARL ATHENA
2017J00389

infogreffe.fr

PLAN DE CESSION

(Jugement du 24 Janvier 2018)

Jugement du 24/01/2018 arrêtant la cession partielle portant sur les fonds de commerce de PLERIN et de QUIMPER dans le cadre du redressement judiciaire de **VISATONUS** 1 rue de la Sauvaie 35000 RENNES RCS RENNES 349 524 819 Matériel médical, **au profit de la SARL BREIZH MEDICAL SERVICES**, ZA du Grand Etang, 22580 PLOUHA, RCS SAINT-BRIEUC 432 877 884
2017J00199

ÉTAT DES CRÉANCES COMPLÉTÉ PAR LE PROJET DE RÉPARTITION

(Art. L.644-4 du Code de Commerce)
au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes concernant les procédures collective de :

Déposé le 26 janvier 2018

LAISSAC Dominique 12 rue de Rennes Centre Commercial Le Tilleul 35530 BRECE RCS RENNES 404 333 635. Vente de galettes.
2017J00258

Tout intéressé peut en prendre connaissance et, à l'exclusion du liquidateur, former réclamation devant le Juge-Commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication de cet avis au BODACC. Les réclamations du débiteur ne peuvent concerner que les propositions de répartition. Celles des créanciers ne peuvent pas être formées contre les décisions du Juge-Commissaire portées sur l'état des créances auxquelles ils ont été partie.

GREFFES EXTERIEURS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS - Modification du plan de redressement judiciaire

(Jugement du 26 Octobre 2017)

NEUFTEX 129 avenue Victor Hugo 93300 AUBERVILLIERS, RCS BOBIGNY 612 053 207 Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé.
810631

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON - Liquidation judiciaire

(Jugement du 9 Janvier 2018)

2018RJ0034 - Par jugement du 09/01/2018 , le Tribunal de Commerce de Lyon a ouvert la procédure de liquidation judiciaire avec application de la procédure simplifiée de La société **INOVIA CONCEPT INVEST 1** - 799 116 355 RCS LYON - SARL 199 avenue Francis de Pressensé 69200 VENISSIEUX - Etablissement secondaire : RCS RENNES. Gestion de centrales solaires. Liquidateur judiciaire: la SELARL MJ SYNERGIE - Mandataires judiciaires représentée par Me Bruno WALCZAK 136 cours Lafayette CS 33434 69441 LYON CEDEX 03 auquel les créanciers ont à déclarer leurs créances dans les deux mois suivant la publication au Bodacc du présent jugement. DdCP le 22/11/2017.
810630

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES - Liquidation judiciaire

(Jugement du 18 Janvier 2017)

SARL BK DIFFUSION Tournebride 44360 SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC RCS NANTES 443 677 513. «BOOKAN» Commerce de détail de livres en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
2002B01154

Pour la publication de toutes vos ANNONCES LÉGALES
Notre équipe est à votre service
02 99 79 39 09 / annoncelegale@7jours.fr

PREFECTURE
DE LA LOIRE ATLANTIQUE
DIRECTION DE LA COORDINATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau des procédures environnementales et foncières

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNES DE CHÂTEAUBRIANT, GUÉMENÉ PENFAO ET GRAND FOUGERAY

Par arrêté interpréfectoral n° 2017/BPEF/154 du 5 janvier 2018, a été prescrite l'enquête publique unique préalable à l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau et à la déclaration d'intérêt général sollicitées par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de la Chère, 13 rue d'Angers 44110 Châteaubriant, concernant le programme d'actions sur les milieux aquatiques sur le bassin versant de la Chère, opération réglementée en application du code de l'environnement, notamment les articles L.123-1 et suivants, L211-7 et de l'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017.
Les communes concernées par le projet sont les suivantes : CHÂTEAUBRIANT, SOUDAN, SAINT AUBIN DES CHÂTEAUX, SION LES MINES, RUFFIGNÉ, MOUAIS, DERVAL, PIERRIC, CONQUEREUIL, GUÉMENÉ PENFAO, LUSANGER, ROUGÉ ET SAINT VINCENT DES LANDES EN LOIRE-ATLANTIQUE ET TEILLAY, ERCÉ EN LAMÉE, SAINT SULPICE DES LANDES, LA DOMINELAIS, GRAND FOUGERAY ET SAINTE ANNE SUR VILAINE EN ILLE-ET-VILAINE.
Cette enquête publique aura lieu **du jeudi 1er février 2018 au vendredi 2 mars 2018 inclus**, soit pendant 30 jours consécutifs, dans les communes de CHÂTEAUBRIANT, GUÉMENÉ PENFAO et GRAND FOUGERAY.
M. Dominique LESORT, Avocat retraité au barreau de Nantes, est désigné en qualité de Commissaire-enquêteur.
Le dossier d'enquête sera déposé pendant toute la durée de l'enquête en mairies de CHÂTEAUBRIANT, de GUÉMENÉ PENFAO et du GRAND FOUGERAY (sur support papier et sur un poste informatique) où toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Le public pourra formuler ses observations et propositions sur les registres ouverts à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées, par voie postale, au commissaire-enquêteur en mairie de Châteaubriant (Place Ernest Bréant B.P. 189 - 44146 CHÂTEAUBRIANT) ou par voie dématérialisée pendant la durée de l'enquête à l'adresse suivante : enquete.bvchere@gmail.com (la taille des pièces jointes ne pourra excéder 3 Mo, seuls les courriels reçus pendant le temps strict de l'enquête seront pris en compte).
La consultation du dossier est également possible sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique (http://loire-atlantique.gouv.fr) et sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine (http://ille-etvilaine.gouv.fr).
Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants en mairies de :
- CHATEAUBRIANT (44) le jeudi 1er février 2018 de 9h à 12h
- GUEMENE PENFAO (44) le mardi 13 février 2018 de 14h à 17h
- GRAND FOUGERAY (35) le mercredi 21 février 2018 de 9h à 12h
- CHATEAUBRIANT le vendredi 2 mars 2018 de 14h à 17h.
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture de Loire-Atlantique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur les sites internet des préfectures de Loire-Atlantique (http://loire-atlantique.gouv.fr) et d'Ille-et-Vilaine (http://www.ille-etvilaine.gouv.fr) et mis à la disposition du public dans les mairies concernées par le projet, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès du pétitionnaire: Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin Versant de la Chère, 13 rue d'Angers 44110 CHÂTEAUBRIANT.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation environnementale loi sur l'eau et une déclaration d'intérêt général des travaux délivrée par la préfète de Loire-Atlantique et le préfet d'Ille-et-Vilaine, assortie de prescriptions ou un refus.

810585

COUR D'APPEL DE RENNES
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE RENNES

Par jugement du Tribunal de Grande Instance de RENNES en date du 22 janvier 2018 a été prononcée la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de l'**ASSOCIATION LE CHAMP DES POSSIBLES**, Le Dongeloup 35660 LANGON.

810584

Par jugement du Tribunal de Grande Instance de RENNES en date du 15 janvier 2018 a été ordonnée la cession de l'exploitation de
- **Monsieur Henri BABONNEAU**, Villeneuve 35480 GUIPRY-MESSAC et de l'**EARL BABONNEAU**, La Bizaie 35480 GUIPRY-MESSAC, immatriculée au registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 391 929 981. Au **GAEC DE LA SABLONNNIERE**, 5 La Sablonnière 35480 GUIPRY-MESSAC, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 398 967 372.
Liquidateur Judiciaire : SCP GOIC -39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX.

810543

CONSTITUTIONS

Delphine Lechat Avocat
26 bis boulevard Jacques Faucheux
35300 FOUGERES
Tél : 02 23 51 91 80

7000. pro

Société par actions simplifiée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 27 rue de la Butte, 35133 LECOUSSE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LECOUSSE du 29 janvier 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Sigle : 7000. pro
Dénomination : **7000. pro**
Siège : 27 rue de la Butte, 35133 LE COUSSE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 7 000 €
Objet : la mise en place et la maintenance de parcs informatiques, système réseaux et la sécurité informatique ; la création et la maintenance de sites Internet ; community management et gestion des réseaux sociaux.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Miguel LEPLAT, demeurant 27 rue de la Butte, 35133 LE COUSSE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis, Le Président

825103

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : **MGO**
Forme : SASU
Capital : 200 €
Siège social : 3 Parc des Balkans 35200 RENNES
Objet social : Maçonnerie, Enduit
Durée : 99 ans
Président : M. OZCAN CEM demeurant 3 parc des Balkans 35000 RENNES
Immatriculation : RCS RENNES
Pour avis

810545t

Abonnez-vous !

AVIS DE MARCHÉ - PROCÉDURE ADAPTÉE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, ossé et saint aubin du pavail

AVIS DE MARCHE - PROCEDURE ADAPTEE (> 90 000€HT)

MAIRIE DE CHÂTEAUGIRON - Le Château 35410 CHÂTEAUGIRON
Mail : mairie@ville-chateaugiron.fr Adresse internet principal https://www.ville-chateaugiron.fr/
Profil d'acheteur https://marches.megalisbretagne.org/ consultation disponible sous la référence SH-2018-003 et l'entité Commune de CHÂTEAUGIRON
Type de procédure et de marchés : Marché public de travaux - Procédure adaptée – Article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
Objet : Réfection terrain stabilise et mise en place arrosage intégré du terrain d'honneur du stade de football
Lieu d'exécution : Stade de football Avenue de la Perdriotais 35410 CHATEAUGIRON
Les éléments permettant d'apprécier l'étendue des travaux sont indiqués au règlement de consultation et au CCTP - Classification CPV : 45000000-7 - Marché alloti - Variante autorisée
Durée du marché : 11 semaines
Délai d'exécution : Entre le 11 juin et le 27 juillet 2018
Conditions de participation détaillées dans le règlement de la consultation
Critères de sélection des candidatures : Garanties et capacités détaillés dans le règlement de la consultation
Critères de sélection des offres : Critère 1 : Prix formule P=50*offre la moins chère/ montant de l'offre : **50 points**
Critère 2 : Valeur technique 50 points
Sous-critère 1 : les fiches techniques (30 points)
Sous-critère 2 : les moyens humains et matériels mis à disposition pour la réalisation des travaux (10 points)
Sous-critère 3 : le planning prévisionnel (10 points)
Date limite de réception des offres le 23 février 2018 à 17h
Renseignements complémentaires : Sébastien HAREL - Mairie de CHÂTEAUGIRON - 02 99 37 76 49 - sebastien.harel@ville-chateaugiron.fr
Modalités de financement : Crédits ouverts au budget de la mairie de CHÂTEAUGIRON. Paiement à 30 jours à compter de la réception de la facture.
Modalités de recours : Greffe du Tribunal administratif de Rennes 3 Contour de la Motte 35044 RENNES CEDEX - 02 23 21 28 28 - greffe.ta-rennes@juradm.fr
Date d'envoi du présent avis 26 janvier 2018

810540

DEPARTEMENT DE L'ILLE ET VILAINE
Arrondissement de Vitré-Fougères
Canton de La Guerche-de-Bretagne

MAIRIE D'ÉANCÉ - 35640
Tél. 02.99.47.92.08
mairie.eance@wanadoo.fr

PROCEDURE ADAPTEE - AVIS DE MARCHE
COMMUNE D'ÉANCÉ (35640)

Pouvoir adjudicateur : Commune d'ÉANCÉ 1 Place de la Mairie 35640 ÉANCÉ - Tél. 02 99 47 92 08 / mairie.eance@wanadoo.fr / Mairie ouverte le mardi, mercredi, jeudi et samedi de 09h à 12h.
Objet du marché : Relance du lot n°10 « Agencement » concernant les marchés de travaux relatifs à la réhabilitation-extension d'un bâtiment situé à ÉANCÉ et à son aménagement en bar/restaurant/commerce. Ce marché comprend un lot (n°10/Agencement). La prestation supplémentaire éventuelle « Rangements » se rapportant au lot concerné, doit être chiffrée par les candidats.
Procédure : Procédure adaptée (art. 27 et 77 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016)
Durée du marché : 9 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.
Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement : budget principal de la commune et par des subventions. Paiement : article 19 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Paiement direct selon les règles de la comptabilité publique dans un délai global de paiement de 30 jours. Les prestations des marchés sont rémunérées par application des prix forfaitaires et unitaires. révisables selon les modalités définies au CCAP.
Justifications à produire : Se référer au règlement de consultation pour les pièces à produire.
Critères de jugement des candidatures : Capacités professionnelles, techniques et financières.
Critères de jugement des offres : Prix des prestations : 60% et la valeur technique : 40% (décomposée en souscritères) Moyens humains et techniques sur le chantier, mode opératoire = 40 points ; Gestion des déchets du chantier = 20 points ; Pertinence du planning proposé par l'entreprise = 20 points et Fiches techniques, respect des produits proposés au CCTP = 20 points).
Retrait des dossiers et renseignements administratifs : Dossier de consultation gratuit à retirer sur la salle régionale des marchés publics E-Megalis : https://marches.megalisbretagne.org/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&WithCritere
Date limite de remise des offres : Le mardi 20 février 2018, sur www.e-megalisbretagne.org, ou par courrier en RAR ou sur place contre récépissé à la mairie (Coordonnées ci-dessus). Langue pouvant être utilisée dans l'offre : Français
Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de RENNES 3 Contour de la Motte 35000 RENNES Tél. 02 23 21 28 28 / Fax : 02 99 63 56 84 / Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
Délai de validité des offres : 90 jours
Envoi de l'avis à la publication : Le 30 janvier 2018

810590

OFFICE NOTARIAL RENNES DU GUESCLIN
Maîtres Eric LAMOTTE, Marc LAISNÉ Damien GUÉGUEN
Arnaud SOLLET, Nathalie LOUSSOUARN
Charlotte NOEL et Christophe SOUFFLEUX
Notaires - 4 rue du Guesclin 35000 RENNES - Tél. 02 99 79 40 77

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte reçu par Maître Marc LAISNÉ, le 25 janvier 2018, de la société à responsabilité limitée à associé unique, dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous:
Dénomination : **FL IMMO**
Siège : ACIGNE (35690), 21 Bourgon
Durée : 99 années.
La société a pour objet principal : Toutes transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion locative de tous biens immobiliers, négociation de biens immobiliers neufs et anciens.
Capital social : 1 000,00 €
Gérant associé : Monsieur Laurent FOURNIER, demeurant à ACIGNE (35690), 21 Bourgon.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Pour avis et mention, Maître Marc LAISNÉ

810624

SCP Michaël KERJEAN, Jocelyn POUESSEL, Guy MESSAGER, Thomas L'OLLIVIER, Denis RENAUDON-BRUNETIERE, et Guillaume JOUIN
Notaires associés
28, rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte reçu par Maître Guillaume JOUIN, Notaire associé à BRUZ en date du 26 décembre 2017, enregistré au service départemental de l'enregistrement de RENNES le 28 décembre 2017, dossier 201801180 références 2017N01388.
Dénomination : **HABRI BETTON**
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 26 rue de la Bretonnière 35510 CESSON-SEVIGNE.
Objet : Acquisition, gestion, exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 100 €
Montant des apports en numéraire : 100 euros.
Cession de parts et agrément : Toutes opérations de cession sont soumises à l'agrément unanime des gérants.
Gérance : Monsieur Joseph HAVARD 26 rue de la Bretonnière 35510 CESSON SEVIGNE.
Gérance : Madame Joelle BRILLET 26 rue de la Bretonnière 35510 Cesson SEVIGNE.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis.
810491

Étude de Maîtres VERCOUTÈRE, DEGANO CORDIER et RENOULT
Notaires associés à SAINT-MALO (35400)
15 boulevard de la Tour d'Auvergne

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Benoit VERCOUTERE, Notaire Associé à SAINT MALO, 15, Boulevard de la Tour d'Auvergne, le 24 janvier 2018, a été constituée une société civile immobilière régie par les dispositions du Titre IX du Livre III du Code Civil et par ses statuts, ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale : **VALAURSA**
Siège social : SAINT-COULOMB (35350), 18 rue de Tannée.
Durée : 99 années
Capital social : Mille cinq cents euros (1.500 €) apports en numéraire uniquement.
Cessions de parts : Libres entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. En cas de démembrement, la décision d'agrément revient à l'usufruitier.
Gérant : Monsieur Alain QUESSART, demeurant à SAINT-COULOMB (35350) 18 rue de Tannée pour une durée illimitée.
Immatriculation : RCS de SAINT-MALO

Pour avis, le notaire.
810520

SCP Y. GRATESAC - C. GUINES - G. EMONNET
Notaires associés
S. YVEN, Notaire
1 rue d'Helsinki CS 86864 - 35768 BETTON CEDEX
Tél. 02 99 55 35 35 - Fax : 02 99 55 35 23

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître GRATESAC, Notaire à BETTON, le 30 janvier 2018, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : **SCI BEAUMA**
Forme : société civile
Capital social : 156 250,00€
Siège social : 60 Ter Rue de Chateaugiron 35000 RENNES
Objet social : Acquisition, la construction, la détention, la propriété de tous biens mobiliers et immobiliers, tant en France qu'à l'étranger, en pleine-propriété, en nue-propriété ou en usufruit,
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports en numéraires : 156 250,00 €
Gérance : Monsieur Jean-Pierre CHEVALIER, demeurant à RENNES (35000) 60 ter Rue de Chateaugiron
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, Me GRATESAC
810627

Etude de Maîtres Frédérique CIRMAN, François TESSIER et Emmanuelle BAGET
Notaires associés
à NANTES (Loire Atlantique) 19 rue Jeanne d'Arc

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître François TESSIER.Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Frédérique CIRMAN, François TESSIER et Emmanuelle BAGET, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à NANTES (Loire Atlantique), 19 Rue Jeanne d'Arc, le 25 janvier 2018, a été constituée une Société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet: l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : **S.C.I SARRAZIN - LE FLOCH**.
Le siège social est fixé à : RENNES (35000)14 D rue du Patis Tatelin
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de: Mille euros (1 000 €) .
Les apports sont
M^lle Frédérique LE FLOCH apport numéraire de 500 € : 50 parts numérotées de 1 à 50.
M. Vincent SARRAZIN apport numéraire de 500 € : 50 parts numérotées de 51 à 100.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les premiers gérants de la société sont: M^lle Frédérique LE FLOCH demeurant à RENNES, 1 rue Aimé Antignac, et M. Vincent SARRAZIN demeurant à RENNES, 1 Ter boulevard Jeanne d'Arc, pour une durée illimitée.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, le Notaire
810524

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 Janvier 2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **MONETI**
Forme sociale : Société civile immobilière.
Siège social : 48 rue du Hyl 35510 CESSON-SEVIGNE.
Objet : Acquisition et gestion de biens immobiliers
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Au capital de : 1 000 €
Mode de cession de parts sociales : Les cessions aux associés, aux conjoints, aux ascendants et aux descendants sont libres mais toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés obtenu en assemblée à la majorité des deux tiers.
Gérance : M. Frédéric ETIENNE, demeurant 48 rue du Hyl 35510 CESSON-SEVIGNE et M. Dorian MONGEL, demeurant 6 rue Jean Guy 35000 RENNES.

Frédéric ETIENNE, gérant
825100

AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé, il est constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **SAS FB ALUMINIUM**
Siège social : 2 Rue du pont Mahaud 35131 PONT PEAN
Capital : 6 000 €
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Objet: Activité des travaux de fabrication et pose de menuiseries, aluminium, bois et pvc, travaux d'agencement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement
Présidence : Gwendal BERGOUGNIOU, demeurant 1 Chemin du CALVAIRE 35190 BECHEREL , né le 4 Janvier 1977 à COMBOURG (35); Arnaud FORESTIER demeurant 8 Rue de la CHAPELLE 35470 PLECHATEL, né le 06 Juillet 1980 à CHATEAUBRIANT (44)
Immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis, La présidence
825104

Etude de M^e Nicolas MEVEL
Notaire
2, rue de la Goulgatière
BP 62 126
35220 CHATEAUBOURG

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte reçu par Maître Nicolas MEVEL, Notaire à CHÂTEAUBOURG, le 11 décembre 2017.
Dénomination : **DG AVENIR**
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : ZA LE TRONCHET, 35220 ST DIDIER.
Objet : Acquisition, gestion, location de biens et droits immobilier.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1 000 €
Cession de parts et agrément : Cession de parts libres entre associés, agrément de tiers cessionnaires.
Gérance : Monsieur Didier GILBERT ZA LE TRONCHET 35220 ST DIDIER.
Gérance : Monsieur Valentin GILBERT 39 rue de Bellevue 72000 LE MANS.
Gérance : Monsieur Damien GILBERT 7 Allée des Pinsons 35530 SERVON SUR VILAINE
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétes de RENNES.

Pour avis
Maître Nicolas MEVEL
810588

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **SAS LE 46**
Forme : SAS
Siège social : 46 rue Paul Langevin 35200 RENNES
Capital : 10 000 €
Objet social : Restauration rapide
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Président : M. Abdelaziz EL OUAFI demeurant 4 Rue du lion d'or 35132 VEZIN LE COQUET

Pour avis
810589

VIVIER

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 2 000.00 €
Siège social : 32, La Grande Sadouve
35580 GUICHEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à GUICHEN (35) en date du 29 janvier 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **VIVIER**
Siège social : 32, La Grande Sadouve – 35580 GUICHEN
Objet : la réalisation de travaux se rapportant aux activités de plomberie, chauffage, énergies renouvelables, climatisation, installation de sanitaires, pose de meubles sous éviers, électricité ; la vente d'appareils, matériels et outillages se rapportant à ces activités
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 2 000 €, divisé en 100 parts sociales de 20 € chacune
Gérance : Monsieur Guillaume VIVIER, associé unique, demeurant à GUICHEN (35580) – 32, La Grande Sadouve
Immatriculation : Au R.C.S. de RENNES

Pour avis, la gérance
810592

SARL « PHARMACIE DU MUGUET »

Société A Responsabilité Limitée
au capital social de 293 696 €
Siège sociale : 1 rue du Muguet
35620 ERCE EN LAMEE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29/01/2018, enregistré au service de l'enregistrement de RENNES (35) le 30/01/2018, dossier 2018 02584, référence 2018 A 00770, il a été institué une Société A Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : «**PHARMACIE DU MUGUET**»
Siège social : 1 rue du Muguet – (35620) ERCE EN LAMEE
Objet : Pour extraits
La société a pour objet : L'activité du pharmacien d'officine et toutes activités s'y rapportant
Capital social : 293 696 €
Durée : La durée de la Société est fixée à 99 années qui commenceront à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES (35).
Gérance : La Gérance est assurée par : Madame Patricia KOSNAR épouse RECTENWALD née le 12 février 1965 à SAINT-BRIEUC (22), de nationalité française, demeurant les Touchettes – (35320) TRESBOEUF pour une durée illimitée
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES (35).

Pour avis
825113

SCCV LIB

SCCV au capital de 10 000 €
Siège social : 5 rue Louis-Jacques Daguerre
35136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date à SAINT-JACQUES DE LA LANDE du 12/01/2018, il a été constitué pour une durée de 15 ans, une Société Civile de Construction Vente dénommée SCCV LIB, au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé 5, rue Louis-Jacques Daguerre 35136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE, ayant pour objet l'acquisition d'un terrain à bâtir Place du Champ de Foire à LAMBALLE (22400) et la construction sur ce terrain d'une maison de santé, de commerces et de logements ainsi que la vente de ces immeubles en totalité ou par fractions.
Gérance : SAS LEGENDRE IMMOBILIER 5, rue Louis-Jacques Daguerre 35136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE, RCS 421 061 680 RCS RENNES.
Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément des associés représentant les 2/3 des parts sociales requis dans tous les cas.
Immatriculation de la Société au RCS de RENNES.

Pour avis, la Gérance
810483

CABINET Astrid CATIER
Avocat spécialiste Droit des Sociétés
6, parc de Brocéliande
35760 SAINT-GREGOIRE
www.legisca.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Société constituée par acte sous seings privés le 26 Janvier 2018 à SAINT GREGOIRE (Ille et Vilaine) - Dénomination : **GROUPE IRIS** - Forme : SARL - Siège : BREAL SOUS MONTFORT (Ille-et-Vilaine) 7 rue des Artisans - Capital : 796 000 € - Objet : La prise de participation dans toutes entités juridiques et dans toutes sociétés, en vue d'en acquérir le contrôle, ou d'y détenir une simple participation minoritaire, et ce, par tous moyens et notamment par apport, acquisition, souscription d'actions ou parts sociales, parts d'intérêt, et généralement tous biens immobiliers ou valeurs mobilières et encore par fusion, apport partiel ou autre ; La gestion de ces participations et notamment l'animation des filiales par leur contrôle effectif et par la participation à la définition, à l'aménagement et à la conduite de leur politique; La présidence de toutes sociétés ; la réalisation de prestations de services au profit de ses filiales - Gérants : Madame Edwige LE DOUARIN demeurant à QUEBRIAC (35190) 36 Percotte et Monsieur Martin WERCKMANN demeurant à STRASBOURG (67000) 11, rue Grimling - Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Rennes.

Pour avis
825109

LE K2 BILBAO
Société civile immobihère
au capital de 10 000 €
Siège social : 436 Le Pré Jan
35360 BOISGERVILLY

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : **LE K2 BILBAO**
Siège social : 436 Le Pré Jan 35360 BOISGERVILLY
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et la vente de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 10 000 €
Apports en numéraire : 10 000 €
Gérance : Olivier LECANU-DESCHAMPS demeurant 7rue de la Baronnie à (14123) FLEURY-SUR-ORNE
Cession de parts : La cession des associés au conjoint de l'un d'ux ou aux ascendants ou descendants du cédant est libre
La cession aux tiers est soumise à agrément préalable. L'agrément est obtenu par décision d'un ou plusieurs associés représentant les trois quarts du capital.
Immatriculation : RCS de RENNES

Pour avis
810485

DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à BRUZ du 18 janvier 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL à associée unique
Dénomination **: FER EXPERT CONCEPT**
Capital : 1 000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune
Siège social : 3 rue de l'Éperon Doré 35170 BRUZ
Objet : Toutes prestations de services dans le secteur de la construction, la pose, le renouvellement, la maintenance et l'entretien de voies ferrées et de lignes caténaires ;
- le conseil, l'assistance, la formation, la réalisation d'études, de veilles, d'audits, d'analyses dans les domaines précitées ;
- la prise de participation sous toutes formes, soit par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens et valeurs mobilières, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, ainsi que la prise de contrôle sous toutes ses formes ;
- la gestion de ces divers investissements et participations et toutes opérations permettant le développement et le maintien de l'objet social ;
- l'animation effective des sociétés du groupe en participant à la conduite de la politique financière, commerciale, administrative et fiscale, et au contrôle des sociétés filiales.
Durée : 90 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S. de RENNES.
Gérance : Est nommé gérant pour une durée illimitée : Monsieur Jérôme ORAIN demeurant à GUICHEN (35580) - 12 Haut Vau Thébaut.

Pour avis, le gérant.
825095

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 Janvier 2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale **: SCI DU 10 RUE DE LA MOTTE PICQUET**
Forme sociale : Société civile.
Siège social : Espace Performance Bâtiment D3 35760 SAINT GREGOIRE.
Objet : Acquisition de biens et droits immobiliers sis à RENNES, 10 rue de la Motte Picquet, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la location et la vente (exceptionnelle) ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes.
Au capital de : 1 600 €
Mode de cession de parts sociales : Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un descendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés
Gérance : M. Xavier VACHON, demeurant 2 Chemin de Ronde 35630 LA CHAPELLE CHAUSSEE.

Pour avis, Le Gérant
825094

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP à SAINT-GREGOIRE le 26 janvier 2018, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : **A.C.F BATIMENT**
Forme : SAS
Capital social : 6 400 €
Siège social : 1Bis Rue d'Ouessant BP 96241 - 35762 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Objet : Maçonnerie générale, Gros Oeuvres
Président : Mr KOCAK Sezgin demeurant 4 rue Louis Aragon 35000 RENNES

Pour avis, le Président
810477

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 31/01/2018, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: **HOTEL DE MARTIGUES**
Forme: Société en nom collectif
Capital:10 €
Siège social: 27 A BLD MAGENTA – 35000 RENNES
Associés:
-SNC HOTEL DE MARTIGUES 2009 - Chemin du Stade de Croix Sainte 13500 MARTIGUES - RCS AIX EN PROVENCE n° 519 871 834
-SAS BH HOLDING 6 rue Lanjuinais – 35000 RENNES RCS RENNES n° 519 160 568
Objet: - l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers et mobiliers,
- la construction sur tout terrain de tous immeubles à usage commercial ou autre,
- l'achat, la vente, la location, la construction, l'équipement, le financement et l'exploitation d'hôtels avec ou sans restauration, ou autres fonds de commerce,
- la réalisation de toute autre opération hôtelière se rattachant à l'objet,
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation
Gérant statutaire : Monsieur Didier FERRE domicilié 6 bis rue Lanjuinais- 35000 RENNES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis Le gérant
810635

---

4 Parc de Brocéliande
35760 SAINT-GREGOIRE

GTS
Société Civile au capital de 500 €
Siège social : 49, rue de Rennes
35590 SAINT-GILLES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte d'avocat électronique signé les 23 et 24 janvier 2018, il a été constitué pour une durée de 99 ans et sous la dénomination GTS, une Société Civile ayant son siège social 49, Rue de Rennes 35590 SAINT-GILLES, et pour objet l'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés holdings, et notamment la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières et de tous contrats de capitalisation, et l'acquisition, la propriété, la réception comme apports, la construction, la gestion, l'administration, l'exploitation de tous biens immeubles ou droits immobiliers. Le capital social fixé à 500 € est constitué par des apports en numéraire. Il est divisé en 50 parts sociales de 10 € chacune entièrement souscrites. Les gérants sont M. Emmanuel LE CORVIC demeurant 111, Rue Clairville 35510 CESSON SEVIGNE et M. Richard LEVIONNOIS demeurant 17, Allée des Coquelicots 35830 BETTON. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Tout autre transfert est soumis à agrément en Assemblée Générale Extraordinaire, l'associé cédant participant au vote.
Immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis, la gérance
810489

COUVERTURE LANOE-PELLIEUX
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 5 La Haute Chaudrie
35620 ERCE EN LAMEE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ERCE EN LAMEE du 25 janvier 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **COUVERTURE LANOEPELLIEUX**
Siège social : 5 La Haute Chaudrie 35620 ERCE EN LAMEE
Objet social : Couverture, zinguerie, ramonage, étanchéité
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 €
Gérance : Monsieur Christian LANOE, demeurant 5 La Haute Chaudrie 35620 ERCE EN LAMEE et Monsieur Nicolas PELLIEUX, demeurant 352 Les Quatre Routes, 35150 CHANTELOUP.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, la gérance
810521

Société d'avocats
Armelle COTTEBRUNE
1, Place du Maréchal Juin
35000 RENNES
Tél : 02 99 85 81 84

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : **G LE CONTROLE**.Capital : 2 000 €. Siège social : 17 rue Auguste Renoir à (35770) VERN-SUR-SEICHE.Objet : La fourniture de prestations de services liées à la direction et au management d'entreprise, et plus particulièrement des prestations en matière de contrôle de gestion (conception et exploitation d'outils de gestion adaptés à l'entreprise, analyse des résultats afin d'améliorer la performance de l'entreprise) ; L'accompagnement de dirigeants, de cadres salariés ou d'équipes salariées, notamment dans les domaines stratégique et financier ; L'animation de formations, de conférences, d'ateliers en entreprise et sous toutes formes ; Plus généralement, la fourniture de toutes prestations de services aux entreprises. Gérante : Nolwenn DAVID, 17 rue Auguste Renoir 35770 VERN- SUR-SEICHE. Durée : 99 années. RCS RENNES.

Pour avis, la Gérance
825098

Société d'Avocats
19 A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte en date du 26 janvier 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **ING'ENERGY**
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège : BETTON (35830) 67 avenue d'Armorique
Objet : - Bureau d'études conseil et maîtrise d'œuvre en efficacité énergétique, rénovation de patrimoine, traitement des questions environnementales,
- La participation à des missions de maîtrise d'œuvre et suivi de chantier dans le cadre d'opérations de conception en neuf ou en rénovation globale,
- La réalisation d'études de dimensionnements et de calculs thermiques, d'assistance à la mise en place de solutions concrètes d'amélioration,
- La promotion des énergies renouvelables,
- La réalisation de missions d'accompagnement de maître d'ouvrage,
- La renégociation des contrats d'exploitation d'installations climatiques et de fourniture d'énergies,
- Le suivi d'exploitation des installations,
- La réalisation d'études et de suivi concernant l'hydraulique, le pompage et le traitement de l'eau
Durée : 99 ans
Capital social : 5 000 €
Gérant : Monsieur Johan LOPINTO, demeurant à BETTON (35830), 67 avenue d'Armorique
RCS RENNES

Pour avis, la Gérance
825099

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 Janvier 2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **SCI THEDAJ**
Forme sociale : Société civile.
Siège social : 28 le clos noblesse 35630 LES IFFS.
Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la trans formation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes.
Au capital de : 500 €
Mode de cession de parts sociales : Les parts sociales sont soumises à agrément sauf entre associés.
Gérance : M. Jean-françois DAUGAN, demeurant 28 le clos noblesse 35630 LES IFFS et M^me^ Audrey THEREAUX, demeurant 28 le clos noblesse 35630 LES IFFS.

M. DAUGAN M^me^ THEREAUX
825119

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1 Février 2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **ROAZHON PA**
Forme sociale : Société par actions simplifiée.
Siège social : 11 rue du Noyer 35000 RENNES.
Objet : Négoce pièces tous véhicules, neuf et occasion et accessoires liés
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Au capital de : 10 000 €
Présidence : M. Bunrathama MUTH, demeurant 7 Résidence des Tamaris 35470 BAIN DE BRETAGNE.
Autre(s) dirigeant(s) : M. Bedran KILIC, demeurant 19 Square des Hautes Chalais 35200 RENNES.

825126

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 31/01/2018, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: **HOTEL 72**
Forme: Société en nom collectif
Capital:10 €
Siège social: 27 A BLD MAGENTA – 35000 RENNES
Associés:
-SARL HOTEL 72 - 79 BD Marie et Alexandre Oyon - 72000 LE MANS RCS LE MANS n° 509 671 137
-SARL FERRE HOTELS - 6 rue Lanjuinais – 35000 RENNES RCS RENNES n° 350 565 321
Objet: - l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers et mobiliers,
- la construction sur tout terrain de tous immeubles à usage commercial ou autre,
- l'achat, la vente, la location, la construction, l'équipement, le financement et l'exploitation d'hôtels avec ou sans restauration, ou autres fonds de commerce,
- la réalisation de toute autre opération hôtelière se rattachant à l'objet,
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation
Gérant statutaire : Monsieur Didier FERRE domicilié 6 bis rue Lanjuinais- 35000 RENNES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis Le gérant
810643

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 31/01/2018, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: **HOTEL 79**
Forme: Société en nom collectif
Capital:10 €
Siège social: 27 A BLD MAGENTA – 35000 RENNES
Associés:
-SARL HOTEL 79 - 26 Rue Condorcet – 79000 Niort RCS NIORT n° 509 671 152
-SARL FERRE HOTELS - 6 rue Lanjuinais – 35000 RENNES RCS RENNES n° 350 565 321
Objet: - l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers et mobiliers,
- la construction sur tout terrain de tous immeubles à usage commercial ou autre,
- l'achat, la vente, la location, la construction, l'équipement, le financement et l'exploitation d'hôtels avec ou sans restauration, ou autres fonds de commerce,
- la réalisation de toute autre opération hôtelière se rattachant à l'objet,
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation
Gérant statutaire : Monsieur Didier FERRE domicilié 6 bis rue Lanjuinais- 35000 RENNES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis Le gérant
810637

SELARL ERIC BRIZARD
Avocat
1 rue de la Terre Adélie - Parc Edonia
Bât P - 35760 SAINT-GREGOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1 Février 2018, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **CLARITY ALU**
Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.
Siège social : 62, La Noë du Châtel 35440 DINGÉ.
Objet : Menuiserie aluminium, serrurerie, miroiterie et vitrage sur mesure
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes.
Au capital de : 5000 €
Gérance : M. Mikaël LOQUEN, demeurant 62, La Noë du Châtel 35440 DINGÉ.
Le Gérant
825127

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 31/01/2018, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: **HOTEL D'AVIGNON**
Forme: Société en nom collectif
Capital:10 €
Siège social: 27 A BLD MAGENTA – 35000 RENNES
Associés:
-SNC HOTEL D'AVIGNON 2009 - 255 chemin de Ramatuelle – Zac de Courtine 84000 AVIGNON - RCS AVIGNON n° 520 319 054
-SAS BH HOLDING 6 rue Lanjuinais – 35000 RENNES RCS RENNES n° 519 160 568
Objet: - l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers et mobiliers,
- la construction sur tout terrain de tous immeubles à usage commercial ou autre,
- l'achat, la vente, la location, la construction, l'équipement, le financement et l'exploitation d'hôtels avec ou sans restauration, ou autres fonds de commerce,
- la réalisation de toute autre opération hôtelière se rattachant à l'objet,
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation
Gérant statutaire : Monsieur Didier FERRE domicilié 6 bis rue Lanjuinais - 35000 RENNES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis Le gérant
810642

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 31/01/2018, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: **HOTEL DE BELFORT**
Forme: Société en nom collectif
Capital:10 €
Siège social: 27 A BLD MAGENTA – 35000 RENNES
Associés:
-SNC HOTEL DE BELFORT 2009 - 5 bis avenue de Laurencie –Zac de la Justice 90000 BELFORT - RCS BELFORT n° 503 690 879
-SAS BH HOLDING 6 rue Lanjuinais – 35000 RENNES RCS RENNES n° 519 160 568
Objet: - l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers et mobiliers,
- la construction sur tout terrain de tous immeubles à usage commercial ou autre,
- l'achat, la vente, la location, la construction, l'équipement, le financement et l'exploitation d'hôtels avec ou sans restauration, ou autres fonds de commerce,
- la réalisation de toute autre opération hôtelière se rattachant à l'objet,
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation
Gérant statutaire : Monsieur Didier FERRE domicilié 6 bis rue Lanjuinais- 35000 RENNES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis Le gérant
810636

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 31/01/2018, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: **HOTEL DE CHERBOURG**
Forme: Société en nom collectif
Capital:10 €
Siège social: 27 A BLD MAGENTA – 35000 RENNES
Associés:
-SNC HOTEL DE CHERBOURG 2009 - 382 rue des Pommiers- Parc d'Activité de Sauxmarais- 50110 Tourlaville RCS CHERBOURG n° 519 743 728
-SAS BH HOLDING 6 rue Lanjuinais – 35000 RENNES RCS RENNES n° 519 160 568
Objet: - l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers et mobiliers,
- la construction sur tout terrain de tous immeubles à usage commercial ou autre,
- l'achat, la vente, la location, la construction, l'équipement, le financement et l'exploitation d'hôtels avec ou sans restauration, ou autres fonds de commerce,
- la réalisation de toute autre opération hôtelière se rattachant à l'objet,
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation
Gérant statutaire : Monsieur Didier FERRE domicilié 6 bis rue Lanjuinais- 35000 RENNES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis Le gérant
810641

---

wv

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 31/01/2018, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: **HOTEL DE MERIADECK**
Forme: Société en nom collectif
Capital:10 €
Siège social: 27 A Bld MAGENTA – 35000 RENNES
Associés: -SAS HOTEL BORDEAUX MERIADECK 54-56 rue Joseph Abria 33000 Bordeaux RCS BORDEAUX n° 478 804 602
-SARL HOTEL SAINTE LUCE – 7 Bis Bd de la Tour D'Auvergne- 35000 RENNES RCS RENNES n° 421 966 250
Objet: - l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers et mobiliers,
- la construction sur tout terrain de tous immeubles à usage commercial ou autre,
- l'achat, la vente, la location, la construction, l'équipement, le financement et l'exploitation d'hôtels avec ou sans restauration, ou autres fonds de commerce,
- la réalisation de toute autre opération hôtelière se rattachant à l'objet,
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation
Gérant statutaire : Monsieur Pascal FERRE domicilié 7 bis bld de la Tour d'Auvergne - 35000 RENNES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis Le gérant
810640

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 31/01/2018, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: **HOTEL DE METZ**
Forme: Société en nom collectif
Capital:10 €
Siège social: 27 A BLD MAGENTA – 35000 RENNES
Associés:
-SNC HOTEL DE METZ 2009 - La Grange Aux Bois – Route d'Ars Laquenexy 57070 METZ - RCS METZ n° 519 655 484
-SAS BH HOLDING 6 rue Lanjuinais – 35000 RENNES
RCS RENNES n° 519 160 568
Objet: - l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers et mobiliers,
- la construction sur tout terrain de tous immeubles à usage commercial ou autre,
- l'achat, la vente, la location, la construction, l'équipement, le financement et l'exploitation d'hôtels avec ou sans restauration, ou autres fonds de commerce,
- la réalisation de toute autre opération hôtelière se rattachant à l'objet,
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation
Gérant statutaire : Monsieur Didier FERRE domicilié 6 bis rue Lanjuinais- 35000 RENNES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis Le gérant
810644

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 31/01/2018, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: **HOTEL DE SAINT EMILION**
Forme: Société en nom collectif
Capital:10 €
Siège social: 27 A BLD MAGENTA – 35000 RENNES
Associés:
-SNC HOTEL DE SAINT EMILION 2009 - Route de Castillon –lieudit du Bois de l'or 33330 SAINT EMILION - RCS LIBOURNE n° 519 828 602
-SAS BH HOLDING 6 rue Lanjuinais – 35000 RENNES RCS RENNES n° 519 160 568
Objet: - l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers et mobiliers,
- la construction sur tout terrain de tous immeubles à usage commercial ou autre,
- l'achat, la vente, la location, la construction, l'équipement, le financement et l'exploitation d'hôtels avec ou sans restauration, ou autres fonds de commerce,
- la réalisation de toute autre opération hôtelière se rattachant à l'objet,
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation
Gérant statutaire : Monsieur Didier FERRE domicilié 6 bis rue Lanjuinais- 35000 RENNES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis Le gérant
810639

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA GUERCHE DE BRETAGNE du 1er février 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : **KGLG**
Siège social : 10 rue de la Peltière – Zone Artisanale de la Bougeoire - 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
Objet social : L'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail de tous immeubles construits ou non.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 500 €
Gérance : Monsieur Jean-François DYLIS demeurant 14 rue Jean-Marie de la Mennais – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE Immatriculation : RCS de RENNES.
Pour avis,La Gérance
825129

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte s.s.p. établi à NOYAL CHATILLON SUR SEICHE le 1er février 2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **TRUST CONSEIL & PATRIMOINE**
Siège social : 8 allée Tristan Corbière, 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
Objet : - apporteur d'affaires pour investisseurs publics et privées - conseils en investissements immobiliers - commercialisation de programmes neufs - conseils en défiscalisation dans le cadre d'immeubles anciens - achat, vente, prise à bail, location, gérance, participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital : 15 000 € en numéraire
Gérance : Florian COLLIN - 8 allée Tristan Corbière - NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis,
810649

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 31/01/2018, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: **HOTEL DE SOISSONS**
Forme: Société en nom collectif
Capital:10 €
Siège social: 27 A BLD MAGENTA – 35000 RENNES
Associés: SNC HOTEL DE SOISSONS Rue Jacques Brel – Zac de Chevreux 02200 SOISSONS - RCS SOISSONS n° 478 811 417
-SNC HOLDING COTE A COTE 6 rue Lanjuinais – 35000 RENNES RCS RENNES n° 478 798 150
Objet: - l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers et mobiliers,
- la construction sur tout terrain de tous immeubles à usage commercial ou autre,
- l'achat, la vente, la location, la construction, l'équipement, le financement et l'exploitation d'hôtels avec ou sans restauration, ou autres fonds de commerce,
- la réalisation de toute autre opération hôtelière se rattachant à l'objet,
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation
Gérant statutaire : Monsieur Didier FERRE domicilié 6 bis rue Lanjuinais- 35000 RENNES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis Le gérant
810633

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 31/01/2018, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: **HOTEL DE TOULOUSE**
Forme: Société en nom collectif
Capital:10 €
Siège social: 27 A BLD MAGENTA – 35000 RENNES
Associés:
-SNC HOTEL DE TOULOUSE 2009 – Zone d'activité de Cantemerle - 31240 L'UNION RCS TOULOUSE n° 522 597 996
-SAS BH HOLDING 6 rue Lanjuinais – 35000 RENNES RCS RENNES n° 519 160 568
Objet: - l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers et mobiliers,
- la construction sur tout terrain de tous immeubles à usage commercial ou autre,
- l'achat, la vente, la location, la construction, l'équipement, le financement et l'exploitation d'hôtels avec ou sans restauration, ou autres fonds de commerce,
- la réalisation de toute autre opération hôtelière se rattachant à l'objet,
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation
Gérant statutaire : Monsieur Didier FERRE domicilié 6 bis rue Lanjuinais- 35000 RENNES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis Le gérant
810638

FICAMEX

AEJS

Société à responsabilité limitée
au capital de 75 000 €
Siège social : 2 rue de la Vieille Ville
ZI de Briangaud
35600 REDON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REDON du 26 janvier 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **AEJS**
Siège social : 2 rue de la Vieille Ville - ZI de Briangaud, 35600 REDON
Objet social : la vente auprès de clients particuliers et professionnels d'articles de papeterie, de fournitures de bureau, de matériel bureautique et informatique, de cartouches d'encre, de librairie, de mobilier de bureau ainsi que la prestation de services tels que l'impression, la reproduction, la reliure, la plastification de documents et la reproduction de tampons et plaques.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 75 000 euros
Gérance : Madame Estelle LEFEUVRE et Monsieur Alain LEFEUVRE demeurant ensemble 12, rue des Landes, 35600 SAINTE MARIE.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis La Gérance
810562

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution d'une société aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 30 janvier 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes: FORME: société civile,
Dénomination: **SCI BATI IMMO**, Siège Social: 6 rue Louis Delourmel, ZAC du Hil – 35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE.
Capital social: 1 000 € représentant exclusivement des apports en numéraire. Objet: L'acquisition de tous terrains et biens immobiliers, à usage commercial, professionnel ou d'habitation, …L'administration, l'exploitation, la location, la gestion, l'aménagement et l'entretien des immeubles appartenant à la société. DUREE: 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Gérance: M. Jean-Philippe JEZEQUEL, de meurant à RENNES (35) – 263 A rue de Nantes. Cession de parts: Les parts sociales se transmettent librement entre associés. Toutes autres ces sions doivent être préalablement autorisées par décision collective extraordinaire des associés. La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES.
Pour avis, le Gérant.
825122

FICAMEX

MEVEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 180 000 euros
Siège social : 51 rue du Bourg aux Moines
35500 VITRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VITRE du 29 janvier 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : **MEVEL**
Siège social : 51 rue du Bourg aux Moines, 35500 VITRE
Objet social : l'activité de holding financier consistant en : la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés et entreprises constituées ou à constituer quelle que soit leur activité, toutes prestations de services à ces sociétés ou entreprises, toutes opérations de conseil, sans que cette liste soit limitative, en matières de gestion financière, administrative, technique, commerciale, juridique et informatique, la gestion centralisée de la trésorerie.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 180 000 €
Gérance : Monsieur Vincent MEVEL, demeurant 51 rue du Bourg aux Moines 35500 VITRE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis, la Gérance
825654

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/01/2018 à RENNES (35), il a été constitué une Société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **OFFICE SANTE SERVICES**
Siège social : 7, rue d'Orléans – 35000 RENNES,
Objet social : La réalisation de prestations de services dans le secteur de la santé ; La prestation de services, la vente et le référencement d'équipements, mobiliers et produits divers ainsi que la mise à disposition de locaux auprès de tous types de structures de soins et d'hébergement médicalisé et / ou de personnes âgées et / ou de personnes dépendantes ;
Durée de la Société : 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS
Capital social : 10 000 €
Président : OFFICE SANTE, société par actions simplifiée dont le siège est situé 7, rue d'Orléans – 35000 RENNES et immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 530 460 120,
Directeur Général : ABAC MANAGEMENT, société par actions simplifiée dont le siège est situé 24, rue de la République – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE et immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le numéro 832 580 955,
Admission aux assemblées et modalités d'exercice du droit de vote : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée ou de l'envoi des pièces requises en vue d'une consultation écrite ou de l'établissement de l'acte exprimant la volonté des associés. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente. Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : Toutes les cessions d'actions y compris pour celles consenties au profit d'associés ou au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant sont soumises à l'agrément préalable, donné par la collectivité des associés.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Le Président
810659

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte ssp en date du 31/01/2018, en cours d'enregistrement, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination: **HOTEL RESTAURANT DE BELFORT**
Forme: Société en nom collectif
Capital:10 euros
Siège social: 27 A BLD MAGENTA – 35000 RENNES
Associés:
-SARL HOTEL RESTAURANT DE BELFORT – rue Gaston Deferre – 90000 BELFORT RCS BELFORT n° 401 376 181
-SAS HOTELS MARMOTTE 6 rue Lanjuinais – 35000 RENNES RCS RENNES n° 709 802 953
Objet: - l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers et mobiliers,
- la construction sur tout terrain de tous immeubles à usage commercial ou autre,
- l'achat, la vente, la location, la construction, l'équipement, le financement et l'exploitation d'hôtels avec ou sans restauration, ou autres fonds de commerce,
- la réalisation de toute autre opération hôtelière se rattachant à l'objet,
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation
Gérant statutaire : Monsieur Didier FERRE domicilié 6 bis rue Lanjuinais- 35000 RENNES
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis Le gérant
810634

---

lexnot NOTAIRES ASSOCIÉS
GENTILHOMME • BEAUMANOIR
CHARPENTIER • LATRILLE • BOURGES
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
f. 02 99 30 85 22

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 8/01/2018 par Me Serge BEAUMANOIR, Notaire associé à RENNES (35), enregistré au SDE de RENNES, il a été constitué une société régie par les lois en vigueur et les statuts desquels il est extrait ce qui suit :
Dénomination sociale : **GAMAKIA**
Forme : Société civile immobilière
Capital : 3.000 € (apports souscrits en numéraire)
Siège social : RENNES (35200), 42 Boulevard Emile Combes
Objet social : acquisition par voie d'achat ou d'apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question […] ; propriété et gestion directe ou indirecte, pour son propre compte, de tout portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher, […] ; participation directe ou indirecte de la société dans toutes sociétés commerciales ou civiles.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES
Gérance : Mme Marina BARON née BRETON et M. Samuel BARON, demeurant ensemble à RENNES (35200), 42 Boulevard Emile Combes, désignés statutairement premiers gérants sans limitation de durée.
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes que par décision unanime des associés.
825093

SCP Y. GRATESAC - C. GUINES - G. EMONNET
Notaires associés
S. YVEN, Notaire
1 rue d'Helsinki CS 86864 - 35768 BETTON CEDEX
Tél. 02 99 55 35 35 - Fax : 02 99 55 35 23
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître GUINES, Notaire à BETTON, le 25 janvier 2018, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : **GEMMALOU**
Forme : société civile
Capital social : 1 000,00 €
Siège social : 10 Rue de la Métairie 35520 MELESSE
Objet social : Acquisition, la construction, la détention, la propriété de tous biens mobiliers et immobiliers, tant en France qu'à l'étranger, en pleine-propriété, en nue-propriété ou en usufruit,
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports en numéraires : 1 000,00 €
Gérance : Madame Sophie Claire QUENEC'HDU, épouse LE DREAN, demeurant à MELESSE (35520) 3 rue de la Janaie et Madame Mathilde Marguerite POUGET, demeurant à IRODOUER (35850) 1 impasse des Bruyères. Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis, Me GUINES
810538

SCP Laurent BOURGOIN et Associés
Notaires
4 boulevard de Chézy 35000 RENNES - CS 26401
Tél. 02 99 67 34 00
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent BOURGOIN, Notaire à RENNES, le 24 janvier 2018, actuellement en cours d'enregistrement au service départemental de l'enregistrement de RENNES, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet :
- l'acquisition, la construction, l'amélioration, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, y compris par la mise à disposition gratuite au profit des associés, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la conclusion de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,
- le cautionnement personnel ou la constitution de garantie sur les biens sociaux pour sûreté des dettes contractées par les associés dans l'intérêt de la société,
- la vente du ou des biens appartenant à la société.
Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
La dénomination sociale est **SCI Marion LE MOING**.
Le siège social est fixé à BOURGBARRE (35230), 46 rue de Brocéliande.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de MILLE EUROS (1 000,00 €).
Les apports sont en numéraires.
Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément.
Le gérant de la société est Madame Marion LE MOING, demeurant à BOURGBARRE (35230), 46 rue de Brocéliande.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour Avis, Le Notaire
810596

MODIFICATIONS

REN SPORTS
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7623 €
Siège social : 102 rue Eugène Pottier
35000 RENNES
339 042 087 RCS RENNES

AUGMENTATION DU CAPITAL
Suivant décisions de l'associé unique du 22.01.2018, il a décidé d'augmenter le capital social de 112 377 €, par voie de capitalisation de réserves. Le capital est fixé à 120 000 € divisé en 120 000 parts de 1€. Les articles 7 et 8 des statuts ont été mis à jour. Dépôt légal au RCS de RENNES.
Pour avis la gérance
810547

FRIGO MAGIC
Société par Actions Simplifiée a
au capital de 10 000 €
Siège social : 56 boulevard
de La Duchesse Anne 35700 RENNES
811 788 231 RCS RENNES

AUGMENTATION DE CAPITAL
Aux termes du PV de l'AGE du 21/09/2017 et du PV du Président du 07/12/2017, le capital social a été augmenté de 810 € en numéraire, pour être porté de 10 000 € à 10 810 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis
825097

CABINET COLLET
SARL au capital de 2000 €
Siège social :1 Passage des Sports,
35650 LE RHEU
830 255 816 RCS de RENNES

AUGMENTATION DU CAPITAL
Par délibération en date du 23 Janvier 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social de 700 000 €, par voie d'apport en nature.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié
Ancienne mention : Le capital social est fixé à la somme de deux milles euros (2 000 €)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à la somme de sept cent deux milles euros (702 000 €)
Mention sera faite au RCS de RENNES.
La gérance
825128

SCI 3 FAUBOURG DE NANTES
Au capital de 182 938,82€
12 Square d'Auvergne
35370 ARGENTRE DU PLESSIS
403 479 413 RCS RENNES

AVIS DE MODIFCATIONS
L'AGE des associés réunie le 10 janvier 2018, prend acte de la nouvelle dénomination de la SCI qui devient **SCI LA LONGRAIS** et du transfert de siège social à: La Longrais 35150 CHANTELOUP. Les articles 3,4,6 et 14 des statuts ayant été modifiés en conséquence. Immatricualtion au RCS de RENNES.
Pour avis, la Gérance
810488

KERIMMOBILIER
Société par actions simplifiée
au capital de 233 933,06 €
Siège social : 52, avenue du Canada
35200 RENNES
407 952 050 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS
Monsieur Philippe LE DUFF, par courrier en date du 20 décembre 2017 adressé au Président de la société KERIMMOBILIER, a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué de ladite société à effet au 2 janvier 2018. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes.
Pour avis, Le Président
810662

annoncelegale@7jours.fr

DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

DERVILLE SAS
SASU au capital de 11 368,70 €
Siège social : 9, chemin Hignard
35430 SAINT-JOUAN-DESGUERETS
RCS SAINT-MALO 342 465 259

CHANGEMENT DE PRESIDENT
REDUCTION DU CAPITAL SOCIAL
Aux termes d'un procès-verbal du Président en date du 29 janvier 2018, il a été constaté la réalisation définitive de la réduction du capital social d'un montant de 11 521,30 €, pour ramener ce dernier à 11 368,70 €, par voie de rachat de 755 actions d'une valeur nominale de 15,26 € chacune, décidée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 2017. En conséquence, les modifications apportées aux articles 6 et 7 des statuts sont également devenues définitives le 29 janvier 2018, date de la réalisation de la réduction du capital social.
Aux termes d'un acte unanime en date du 30 janvier 2018, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Pascal DERVILLE de ses fonctions de Président et a décidé de nommer, en qualité de Présidente, à compter du même jour, pour une durée indéterminée: Madame Chantal DERVILLE de meurant à SAINT JOUAN DES GUERETS - 9, chemin Hignard. Madame Chantal DERVILLE assumera seule les fonctions de Présidente.
Pour avis, La Présidente
825108

SOCIÉTÉ O2M CONSEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 49000 €
65 Rue de saint brieuc
CS 84215
35000 RENNES
RCS 50268711400038

REDUCTION DE CAPITAL
A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du 13/09/2017, ayant décidé une réduction de capital d'un montant de 8120 € par voie de rachat de 203 parts sociales, et du dépôt au greffe du tribunal de commerce du procès-verbal correspondant, la gérance constate que plus d'un mois s'est écoulé depuis ce dépôt sans qu'aucune opposition n'ait été signifiée à la société dans les conditions de l'article R. 223-35 du code de commerce. En conséquence, la gérance constate le caractère définitif de la réduction de capital décidée par l'assemblée générale extraodrinaire du 13/09/2017.
La Gérance.
810615

SECOB INVESTISSEMENT
Société À Responsabilité Limitée
au capital de 50 250.00 €
Siège social : 17 rue des Vaux Parés
35510 CESSON SEVIGNE
493 288 922 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS
Suivant décisions de l'AGE du 15/12/ 2017, il résulte :
- Que l'objet social de la société a été modifié pour être « exercice de la profession d'expertise comptable. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
- Que le caractère variable du capital social a été supprimé. Les statuts ont été modifiés en conséquence
- Que Thierry POTIRON, 47 rue des Caheraux à LA CHAPELLE SUR ERDRE (44), Jean-François LETORT, 6 allée Mendes France à L'HAY LES ROSES (94) Etienne MEESSEMAN, 16 rue d'Acaulis à LA MEZIERE (35) Marc RETAILEAU, 492 rue de la Métairie à LE LOROUX BOTTERAU (44), ont été nommés cogérants à compter du 15/12/2017 et ce pour une durée indéterminée. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis, la gérance
810586

AYA
EURL au capital de 4000 €
Siège social : 121 boulevard
Clémenceau
35000 RENNES
829 934 066 RCS Rennes

NOMINATION GERANT
Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12 janvier 2018, il a été décidé : - de nommer en qualité de gérant Monsieur SEVINDIR Emrah, demeurant 11 Square de Galicie, 35200 RENNES en remplacement de Monsieur AIT ALI Ferhat, demeurant 8 Allée Tillon 35850 GEVEZE démissionnaire, à compter du 12 janvier 2018 - de modifier l'objet social de la société qui devient : Bar, Brasserie, Sandwicherie. Mention sera faite au RCS de Rennes.
825101

Société d'avocats
Armelle COTTEBRUNE
1, Place du Maréchal Juin
35000 RENNES
Tél : 02 99 85 81 84

SCI RENARD
Société Civile Immobilière
Capital : 57.015,93 €
Siège social : Les Vallées – 35 ter route
de la Géminais - 35250 CHEVAIGNE
RCS RENNES 395 314 321

NOMINATION GERANT
Aux termes de décisions collectives unanimes des associés du 28 janvier 2018, Mme Marie RENARD, demeurant CHEVAIGNE (35250) – 35 ter route de la Géminais, Les Vallées a été nommée gérante à compter du même jour, en remplacement de Monsieur Michel RENARD.
Pour avis, La Gérance.
825120

GROUPEMENT FORESTIER DU VAL DES FEES
GFA
Société civile au capital de 1 241 400 €
Siège social : 8 Rue Hoche
35000 RENNES
433 688 926 RCS RENNES

NOMINATION DE GERANTES SUPPLEMENTAIRES
La collectivité des associés de la Société Civile d'Exploitation Agricole dénommée «GROUPEMENT FORESTIER DU VAL DES FEES» réunis en assemblée générale extraordinaire le 29 décembre 2017, a décidé : De nommer en qualité de nouvelles gérantes pour une durée illimitée à compter du 29 décembre 2017 :
- Madame Soline FERRIEU, demeurant 6 bis rue de Vincennes 35700 RENNES,
- Madame Jeanne JOLIBOIS, demeurant 41 rue des Jardiniers 54000 NANCY.
Pour avis La Gérance
810625

CABINET Astrid CATIER
Avocat spécialiste Droit des Sociétés
6, parc de Brocéliande
35760 SAINT-GREGOIRE
www.legisca.fr

SASKIT
Société par Actions Simplifiée
au Capital de 8 000 €
Ancien siège social : LE RHEU
(Ille-et-Vilaine) - La Barberais
Nouveau siège social : 7 rue des Artisans
BREAL SOUS MONTFORT (Ille-et-Vialine)
RCS RENNES 534 899 281

AVIS DE MODIFICATIONS
Par décisions unanimes en date du 18 Janvier 2018, les associés ont :
- pris acte de la démission de Monsieur Alain L'HOSTIS de ses fonctions de Président à compter de ce jour ;
- nommé Madame Edwige LE DOUARIN en qualité de Présidente demeurant 36, Percotte 35190 QUEBRIAC à compter de ce jour ;
- décidé de transférer le siège social précédemment fixé à LE RHEU (35650) La Barberais - à l'adresse suivante : BREAL SOUS MONTFORT (35310) 7, rue des Artisans et ce à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence et les articles 33, 34 et 35 supprimés. Dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Rennes
Pour avis
825115

SECOB INVESTISSEMENT
Société À Responsabilité Limitée
au capital de 50 250.00 €
Siège social : 17 rue des Vaux Parès
35510 CESSON SEVIGNE
493 288 922 RCS RENNES

NOMINATION CO-GERANTS
Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 08 janvier 2018, il résulte que Cédric TALBOURDET, 1 rue François Evellin à NANTES (44), Nicéphore HEMERY, 8 rue Francis Merlant à NANTES (44), Céline DORE 117 rue Philippe Auguste à PARIS (75) ont été nommés co-gérants, à compter du 1er janvier 2018 pour une durée indéterminée. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis, la gérance
810587

VYLAJE SANTE
Société Civile Immobilière
Au capital de 85.000,00 €
Siège social : 9, Rue Ange Fontan
35400 SAINT MALO
RCS SAINT MALO 512 638 255

NOMINATION CO-GERANT
Par actes sous seings privés en date à SAINT-MALO, du 31 Décembre 2017, Madame LETOURNEUR née MICHEL Catherine, demeurant à SAINT-MALO, 50, Rue de Saint-Ideuc a été nommée co-gérante de la société, sans limitation de durée, avec effet au 1er Janvier 2018 en remplacement de Madame Anne LE BARS épouse URLACHER, démissionnaire, avec effet au 31 Décembre 2017. Les modifications seront effectuées au RCS de SAINT MALO
Pour avis, la Gérance
{Référence}

CAP CODE
Société d'avocats
13 rue de Châtillon
BP 60435
35004 RENNES CEDEX
www.capcode.eu

TEAMCAST
SA au capital de 2 533 433 €
Centre Espace Performance
35760 SAINT-GREGOIRE
RCS Rennes n° 518 307 020

NOMINATION CO-CAC
Sur décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie à titre extraordinaire du 22 décembre 2017, il a été désigné en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, la société GRANT THORNTON, société anonyme, 29 rue du Pont - 92200 NEUILLY- SUR-SEINE, RCS NANTERRE n° 632 013 843. Mention en sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis.
810482

CAP CODE
Société d'avocats
13 rue de Châtillon
BP 60435
35004 RENNES CEDEX
www.capcode.eu

ENENSYS TECHNOLOGIES
SA au capital de 1 001 600 €
6 rue de la Carrière - CS 37734
35777 CESSON-SEVIGNE CEDEX
RCS RENNES n° 452 854 326

NOMINATION CO-CAC
Sur décisions de l'Assemblée Générale Mixte du 22 décembre 2017, il a été désigné en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, la société GRANT THORNTON, société anonyme, 29 rue du Pont - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, RCS NANTERRE n° 632 013 843. Mention en sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis
810481

CABINET Astrid CATIER
Avocat spécialiste Droit des Sociétés
6, parc de Brocéliande
35760 SAINT-GREGOIRE
www.legisca.fr

AQUATIRIS

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 18 000 €
Ancien siège social : QUEBRIAC (Ille-et-Vilaine) - Percotte
Nouveau siège social : 7 rue des artisans BREAL SOUS MONTFORT (Ille-et-Vialine)
RCS RENNES 499 036 069

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décisions unanimes en date du 18 Janvier 2018, les associés ont :
- pris acte de la démission de Monsieur Alain L'HOSTIS de ses fonctions de Gérant à compter de ce jour ;
- décidé de transférer le siège social précédemment fixé à QUEBRIAC (35190) Percotte - à l'adresse suivante : BREAL SOUS MONTFORT (35310) 7, rue des Artisans et ce à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Dépôt au greffe du Tribunal de commerce de RENNES

Pour avis la gérance
825112

CERFRANCE BROCÉLIANDE

AVIS DE MODIFICATIONS

EARL CAP'GIGAS Siège social : 5 rue de la Motte 35120 HIREL au capital social de 7 500 € 483 271 011 RCS SAINT MALO
Selon décisions collectives des associés, en date du 15 novembre 2017, les associés ont approuvé à l'unanimité : La nouvelle forme sociale est : Société Civile d'Exploitation Ostréicole à compter du 15 novembre 2017. La nouvelle dénomination sociale est : **SCEO CAP'GIGAS** à compter du 15 novembre 2017. L'augmentation du capital social qui passe de 7 500 € à 7 650 € à compter du 15 novembre 2017. L'objet social est : Exploitation des autorisations de cultures marines à compter du 15 novembre 2017. La démission de Monsieur Thierry JUHEL de ses fonctions de gérant suite à son décès intervenu en date du 2 avril 2017. La nomination de Madame Marie-Thérèse JUHEL, demeurant 5 rue de la Motte, 35120 HIREL, gérante à compter du 15 novembre 2017
Pour insertion, le gérant,
810595

CERFRANCE BROCÉLIANDE

SCEA LACIRE

au capital social de 77 400 €
Siège social : « Le Ruel » 35150 JANZE
383 384 963 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Selon décisions collectives des associés, en date du 29 novembre 2017, les associés ont approuvé à l'unanimité : La nouvelle forme sociale est : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun à compter du 1er janvier 2018. La nouvelle dénomination sociale est **GAEC LE RUEL** à compter du 1er janvier 2018. Agréé par le Préfet en date du 14 novembre 2017.
Pour insertion, les cogérants,
810486

123 DEPAN.NET

SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 6 rue de l'union,
35600 REDON
521 914 085 RCS de RENNES

DEMISSION GERANT

En date du 11/09/2017, le gérant a pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. BROUGHTON DANIEL, à compter du 11/09/2017. Modification au RCS de RENNES
810546

HOLDING LE DUFF « HLD »

Société par actions simplifiée
au capital de 21 354 800 €
Siège social : 52, avenue du Canada
35200 RENNES
348 939 513 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Monsieur Philippe LE DUFF, par courrier en date du 20 décembre 2017 adressé au Président de la société HOLDING LE DUFF « HLD », a démissionné de son mandat de Directeur Général Délégué de ladite société à effet au 2 janvier 2018.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes.
Pour avis. Le Président
810661

CABINET Astrid CATIER
Avocat spécialiste Droit des Sociétés
6, parc de Brocéliande
35760 SAINT-GREGOIRE
www.legisca.fr

SULLY COIFF

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 14400 €
Siège social : RENNES (Ille-et-Vilaine) 51, place du Colombier
RCS RENNES 397 771 650

AVIS DE MODIFICATIONS

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 Janvier 2018 a :
- pris acte de la démission de Mlle Aline PHELIPEAU de ses fonctions de cogérante à compter du 31 Décembre 2017
- décidé de nommer, en qualité de cogérante, à compter rétroactivement du 2 Janvier 2018, Mlle Pauline BIENVENU, demeurant 2, square des Hautes Chalais (35200) RENNES.
Cette modification n'entrainant aucun changement des statuts. Mention sera faite au RCS : RENNES
Pour avis.
825123

KER-ALWANN

Société par actions simplifiée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : Boulevard Roger Dodin - La Ville en Pierre
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
398 187 252 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Par décision de l'associée unique du 31/01/2018, Antoine BOULLE sis 34, rue de Rennes 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE a été nommé Président sans limitation de durée au 01/02/2018 en remplacement de Brigitte AMICE sise 18 Lotissement des Villes Guimont 22250 TREMEUR, démissionnaire. L'objet social a été étendu au 01/02/2018 aux activités de débit de boissons. Les articles 2 et 6 des statuts ont été modifiés. RCS RENNES.
Pour avis.
810657

Cabinet d'avocats
JAN
VAUGHAN
Espace Performance, Bât E
(35760) SAINT GREGOIRE
18 avenue Jean Jaurès
(35400) SAINT MALO

LA FERME MARINE DU BONO

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 €
Siège social : Rosnarho
56950 CRAC'H
Transféré : 11 rue de l'Huitrier
35260 CANCALE
RCS LORIENT 823 192 703

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de Rosnarho, 56950 CRAC'H au 11 rue de l'Huitrier, 35260 CANCALE, et ce, à compter du 1er janvier 2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. L'associé unique a également pris acte de la démission à compter du 30 décembre 2017 de M. Loïc JOMIER de ses fonctions de Gérant, et a nommé, pour le remplacer, pour une durée illimitée à compter du 31 décembre 2017, M. Charles BEAULIEU demeurant 3 rue du Stade, 35960 LE VIVIER SUR MER.
Mention sera fait au RCS de RENNES
Pour avis
825116

ACTI-JURIS
Société d'Avocats Conseils
D. LE GUEVEL - A.C. LAINÉ
-O. FEODON
1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNÉ CEDEX

PATRIMAP 1

Société Civile Immobilière
au capital de 1.500 €uros
Siège social : 23 boulevard de la Duchesse Anne
35700 RENNES
RCS RENNES 410 060 099

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Les associés, suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2017, ont changé la dénomination sociale de la société qui devient **CHAMP REPUBLIQUE** à compter de cette même date. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis La gérance
825117

EOS-ELECTRONIC

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : Impasse du Clos Fouré 35870 LE MINIHIC-SUR-RANCE
R.C.S. SAINT-MALO 521 619 627

AVIS DE TRANSFORMATION

L'AGE réunie le 31/12/2017, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 €.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
Direction : M. Arnaud VATTIER DELAUNAY, demeurant à LE MINIHIC-SUR-RANCE (35870) -impasse du Clos Fouré, a cessé ses fonctions de gérant de la Société, du fait de la transformation de celle-ci, et exerce à compter du 01/01/2018, le mantdat de Président de la Société sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée. Mention sera faite au R.C.S. de SAINT-MALO
Pour avis Le Président
810539

CABINET Astrid CATIER
Avocat spécialiste Droit des Sociétés
6, parc de Brocéliande
35760 SAINT-GREGOIRE
www.legisca.fr

SHOPDINARD

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 14 000 €
Siège social : LA RICHARDAIS (Ille-et-Vilaine) 33, rue du Haut Chemin
RCS SAINT MALO 789 397 395

DEMISSION GERANT

L'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Janvier 2018 a pris acte de la démission de Mlle Pauline HEREL de ses fonctions de cogérante à compter du 1er Janvier 2018. Cette modification n'entrainant aucun changement des statuts Mention sera faite au RCS : SAINT-MALO
Pour avis.
825124

D.S.

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : Rue Maryse Bastié
Campus Ker Lann - 35170 BRUZ
789 334 539 RCS RENNES

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2018 a décidé d'étendre l'objet social aux activités de : commercialisation des parts SCPI sous le statut de démarcheur financier, et ce à compter du même jour. L'articl 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis
810647

SARL EMERAUDE

S.A.R.L. à capital variable
Siège social : Allée du Chêne Vert - 35650 LE RHEU
RCS RENNES 511 598 955

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 01/01/2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée EMERAUDE a décidé de transférer le siège social de - Allée du Chêne Vert - 35650 LE RHEU à ZAC du Pont Peyrin – 17 rue du Commandant Cousteau - 32600 L'ISLE JOURDAIN à compter du 01/01/2018 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquences.
Pour avis, La Gérance
810551

Catherine BRUNET
Avocat
19, rue Jules Simon
35000 RENNES

MOBHILIS

SARL au capital social de 45 000 €
Siège social : 23, La Couplais
35600 SAINTE MARIE
499 402 352 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 09.01.2018 que le siège social a été transféré de SAINTE MARIE (35600) 23, La Couplais à REDON (35600) 22, Avenue de la Gare à compter du 01.01.2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis, la Gérance
810479

S.C.I. PAIRE

Société Civile Immobilière
au capital de 2.000 € Siège social : 2 bis, rue Descartes 35000 RENNES
RCS RENNES 799 671 649

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 janvier 2018, il a été décidé : de transférer le siège social du : 2 bis, rue Descartes – 35000 RENNES au : 3 rue, du Chêne Morand – Z.I. Sud Est – 35510 CESSON-SEVIGNE à compter du 1er janvier 2018. Et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
Pour avis, la gérance
810484

NEPTUNE VOYAGES

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 109 000 €
Siège social : 1 rue Leperdit BP 5036
35061 RENNES CEDEX
391 171 063 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017, le siège social a été transféré, à compter du 01/01/2018, de 1 rue Leperdit BP 5036, RENNES CEDEX (Ille-et-Vilaine), à 22 Rue Anatole le Braz 35000 RENNES. En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis, la gérance
810478

MEZ PORT COUSTIC

Société civile immobilière
au capital de 12 577.04 €
Siège social : Port Coustic 56590 GROIX
390 535 896 RCS LORIENT

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale mixte du 18 janvier 2018, il résulte que le siège social a été transféré au 7 rue des Clos Blancs 35530 NOYAL-SUR- VILAINE à compter du 1er janvier 2018.
Pour information
Objet social: L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée: 99 années jusqu'au 24/03/2092
En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT sous le numéro 390 535 896 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mme HOUIZOT Christelle a été nommée en qualité de nouvelle Gérante en remplacement de Mme LE MEAUX Jacqueline, décédée.

Pour avis,
825096

DALTYS OUEST

Société par actions simplifiée
au capital de 5 381 376 €
Siège social : 5 rue Claude Chappe
ZA de Lostcoat 29200 BREST
339 425 738 RCS BREST

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes des décisions du 2 janvier 2018, le Président a décidé de transférer le siège social à l'adresse, ZAC de la Touche Tizon 2 rue des Frères Sizaire 35230 NOYAL CHATILLON-SUR-SEICHE à compter du 2 janvier 2018. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Président : la Société DALTYS II dont le siège social est 15 parc de Bompertuis, 13120 GARDANNE RCS Aix-en-Provence n° 311 531 776. Formalités RCS RENNES.

Pour avis
810487

VERT L'OUEST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 500 €
Ancien siège social : La Touche
aux Gerbels 35440 DINGE
Nouveau siège social : 4, Les Champs
Gelés – 35720 LANHELIN
480 194 786 anciennement RCS RENNES
nouvellement RCS SAINT-MALO

TRANSFERT DE SIEGE

Par décisions du 15/12/17, il a été décidé de transférer le siège social de La Touche aux Gerbels 35440 DINGE au 4, Les Champs Gelés 35720 LANHELIN à compter du 15/12/17. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera désormais immatriculée au RCS de SAINT-MALO. Gérance : M. Christophe LEGER demeurant La Touche aux Gerbels 35440 DINGE.

Pour avis, La Gérance.
810480

CARCREFF
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Société d'Avocats
19 A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

LE COLIBRI IMPRIMEUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 €
Siège social : 3 rue de Bray
35510 CESSON SEVIGNE
Transféré : 17 rue de l'Oseraie,
Zone Industrielle Sud-Est
35510 CESSON SEVIGNE
RCS RENNES 589 104 686

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'associé unique a décidé le 17 janvier 2018 de transférer le siège social de 3 rue de Bray – 35510 CESSON SEVIGNE à 17 rue de l'Oseraie, Zone Industrielle Sud Est, même ville, à compter du 1er janvier 2018. L'article 4 des statuts modifié en conséquence.Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis Le Gérant
810648

SOCIETE CHOOSE

Société par actions simplifiée
à associé unique au capital de 10 000€
4 rue de l'Hermine 35000 RENNES
R.C.S. RENNES 830 369 419

TRANSFERT DE SIEGE

L'associée unique, dans sa décision du 1er décembre 2017 a décidé de transférer le siège social à RENNES (35000) 20 rue Jules Vallès, et ce à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis
810519

AUTO BRETAGNE IMPORT

S.A.R.L. au Capital de 1 000 €
8 rue De Bellevue
35350 SAINT-MELOIR-DES-ONDES
509 067 641 R.C.S. SAINT-MALO

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGO du 31 janvier 2018, a décidé de transférer le siège social, à compter de ce jour, du 8 rue De Bellevue, 35350 SAINT-MELOIR-DES-ONDES, au 16 allée du Repos, 44210 PORNIC. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Gérant : Monsieur Hans DE GOUVELLO, demeurant 16 allée du Repos, 44210 PORNIC. Radiation au RCS de SAINT-MALO et réimmatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

810645

SARA AUTO

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 500 €
4 Rue de Plagué 35500 VITRE
RCS de RENNES 812 462 752

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de AGE du 31 janvier 2018, la société susvisée a décidé de transférer son siège social du 4 Rue de Plagué 35500 VITRE au 9 Avenue de Guyenne 35000 RENNES, à compter du 31 janvier 2018. Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis, La gérance
810653

GARAGE DES LACS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 20.000 €
Ancien siège social : Les Lacs
35500 CORNILLE
Nouveau siège social : 2 bis Les Lacs
35500 SAINT AUBIN DES LANDES
408 422 368 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision unanime des associés du 01/01/2018, le siège social a été transféré du lieudit Les Lacs – 35500 CORNILLE au 2 bis Les Lacs – 35500 SAINT AUBIN DES LANDES, à compter du 01/01/18. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, La Gérance.
810658

CABINET Astrid CATIER
Avocat spécialiste Droit des Sociétés
6, parc de Brocéliande
35760 SAINT-GREGOIRE
www.legisca.fr

BAINCOIFF

Société à responsabilité limitée
au capital de 14 000 €
Siège social : BAIN DE BRETAGNE
(Ille-et-Vilaine) 13 bis rue des Estuaires;
Parc d'activités de Château-Gaillard
RCS RENNES 804 931 574

AVIS DE MODIFICATIONS

L'assemblée Générale Ordinaire du 10 janvier 2018 a pris acte de la démission de Mme Orlane CROCHET de ses fonctions de co-gérante à compter rétroactivement du 8 janvier 2018.
Ce changement n'entraînant aucune modification des statuts.
Mention sera faite au RCS de RENNES

825125

FIDAL
Société d'Avocats - 2, rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES CEDEX

SCI MACYDIMA

Société civile
au capital de 1 500 €
Ancien siège social : Le Bois des Vallée
35250 SAINT GERMAIN SUR ILLE
RCS RENNES 507 800 738

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes du procès-verbal en date du 29 décembre 2017, les associés ont décidé de transférer le siège social de la Société au 6 rue de la Peupleraie – 35760 SAINT GRÉGOIRE, avec effet à compter de ladite date.

Pour avis
810618

SCI LOUTHI

Société civile
au capital de 15 000 €
Ancien siège social : Le Bois des Vallée
35250 SAINT GERMAIN SUR ILLE
RCS RENNES 433 495 231

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes du procès-verbal en date du 29 décembre 2017, les associés ont décidé de transférer le siège social de la Société au 6 rue de la Peupleraie – 35760 SAINT GRÉGOIRE, avec effet à compter de ladite date.

Pour avis
810617

SCI FOU-PEN-FAU

Société civile immobilière
au capital de 45 000 €
Ancien siège social : Le Bois des Vallée
35250 SAINT GERMAIN SUR ILLE
RCS RENNES 433 966 413

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes du procès-verbal en date du 29 décembre 2017, les associés ont décidé de transférer le siège social de la Société au 6 rue de la Peupleraie – 35760 SAINT GRÉGOIRE, avec effet à compter de ladite date.

Pour avis
810616

SCI DU RINGUE

Société civile
au capital de 82 932,26 €
Ancien siège social : 10 rue Jean Lemaistre
35000 RENNES
RCS RENNES 318 546 892

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes du procès-verbal en date du 29 décembre 2017, les associés ont décidé de transférer le siège social de la Société au 6 rue de la Peupleraie – 35760 SAINT GRÉGOIRE, avec effet à compter de ladite date.

Pour avis
810620

SCI MARECHAL

Société civile
au capital de 517 930 €
Ancien siège social : Le Bois des Vallée
35250 SAINT GERMAIN SUR ILLE
RCS RENNES 453 472 904

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes du procès-verbal en date du 29 décembre 2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société au 6 rue de la Peupleraie – 35760 SAINT GRÉGOIRE, avec effet à compter de ladite date.

Pour avis
810619

TOUTES LES CORRESPONDANCES
doivent être adressées uniquement à
7 JOURS Les petites affiches de Bretagne
BP 80338 - 35103 RENNES CEDEX 3
(sans autre mention)

SCP Vincent PRADO et Jérôme CAZUGUEL
5 rue de l'Étang du Miroir
35430 CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE
Tél. 02 99 58 40 73- Fax 02 99 58 33 03
Notaires

SCI DE L'ALLEU

Société Civile Immobilière
Capital social : 2 400,00 €
Siège social : L'Hartière
35520 LA MEZIERE
SIREN 435 316 781 RCS RENNES

CHANGEMENT DE GERANCE

Aux termes d'un acte de cession de parts sociales reçu par Maître Jérôme CAZUGUEL, notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE, le 1er Décembre 2017, il a été accepté la démission de Monsieur Pierre GRIMAUD de ses fonctions de cogérant de la société à compter du 1er Décembre 2017,
Monsieur Jean-François MARQUER, demeurant seul gérant.

Pour avis et mention
825110

KERMARREC - HEBERT - LE COURIAUD
SCP d'Avocats
6 Parc de Brocéliande
35760 SAINT-GRÉGOIRE

SAINTE ANNE

S.A.S. au capital de 3 250 374,49 €
74 B rue de Paris – CS 36901
35069 RENNES
RCS RENNES 394 806 350

COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'A.G.O.A. du 30.01.2018 a décidé de ne pas renouveler les mandats de Mme Régine DAUDÉ, commissaire aux comptes titulaire, et de S2G AUDIT (SARL), commissaire aux comptes suppléant. Mention : RCS RENNES.

Pour avis, le Président.
810628

Abonnez-vous à 7 JOURS Les petites affiches de Bretagne

DISSOLUTIONS

SCI BEAU SOLEIL

Société civile au capital de 304,90 €
Siège social : GUIGNEN
35580 Lieudit La Molière
400 953 295 R.C.S. RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Brigitte DUFIL, demeurant Lieudit La Molière 35580 GUIGNEN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Lieudit La Molière 35580 GUIGNEN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au RCS.

Pour avis, le Liquidateur

825102

AVIS DE DISSOLUTION

SAS S&T SERVICES au capital de 1 000 € 20 Rue d'Isly 35000 RENNES - 823 827 746 RCS RENNES. Aux termes délibération en date du 22/01/18, l'AGE des associés de la société a décidé de la dissolution anticipée de la société et de sa liquidation amiable à compter du 22/01/18. Nommé liquidateur : M. TRAORE Amidou demeurant 8 Allée de Brno 35700 RENNES et le siège de la liquidation: 20 Rue d'Isly 35000 RENNES. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES, en annexe du RCS.

Pour avis et mention, le Liquidateur

810536

SAB

SARL au capital de 100 €
1 Cour d'Helsinki - 35200 RENNES
822 775 052 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 01/01/2018, l'AGE des associés de la société SAB, a décidé de la dissolution anticipée de la société et de sa liquidation amiable à compter du 31/12/2017. Liquidateur et siège de la liquidation: M. EL OUARDI Lahcen, 1 Cour d'Helsinki - 35200 RENNES. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES, en annexe du RCS.

Pour avis et mention, le Liquidateur

810541

COLLIOU AMENAGEMENTS

SAS au capital de 201 000 €
Siège social : 8 B, route des Loges
35410 NOUVOITOU
414 575 373 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE de la société LEGENDRE OUEST, SAS au capital de 340 000 € dont le siège est situé 5 rue Louis-Jacques Daguerre - 35136 ST JACQUES DE LA LANDE, identifiée sous le numéro 399 301 530 RCS RENNES, a, par décisions du 29 / 12/2017 :
- approuvé le traité de fusion par voie d'absorption de la société COLLIOU AMENAGEMENTS par la société LEGENDRE OUEST, en date du 20/11/2017, aux termes duquel la société COLLIOU AMENAGEMENTS a transmis à la société LEGENDRE OUEST la totalité de son patrimoine ;
- pris acte de ce que, dès lors que la société LEGENDRE OUEST a toujours détenu, depuis la date de dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES, la totalité des titres représentant le capital de la société COLLIOU AMENAGEMENTS ;
- il n'a pas été procédé, conformément aux dispositions de l'article L.236-3 du Code de Commerce, à l'échange d'actions de la société LEGENDRE OUEST contre des actions de la société COLLIOU AMENAGEMENTS en rémunération de cette fusion, et en conséquence il n'y a pas eu lieu à augmentation du capital de la société LEGENDRE OUEST;
- conformément aux dispositions de l'article L.236-11 du Code de Commerce, cette opération de fusion n'avait pas à être soumise à l'approbation de l'AGE de la société COLLIOU AMENAGEMENTS;
- décidé que la fusion de la société COLLIOU AMENAGEMENTS était définitive, l'opération étant réalisée à l'issue des décisions de l'AGE de la société LEGENDRE OUEST du 29/12/2017, la société COLLIOU AMENAGEMENTS se trouvant dissoute de plein droit ce même jour, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation.

Pour avis la présidente

810622

SCI DE KERMARIO

au capital de 4 573,47 €
20 Rue Blaise Pascal 35200 RENNES
322 696 550 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 18/01/18, l'AGE a prononcé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et mise en liquidation. A été nommé liquidateur: M. Michel HOUSSET demeurant 20 Rue Blaise Pascal - 35200 RENNES, le siège de liquidation, pour l'envoi de la correspondace et la notification des actes et documents est fixé à l'adresse susvisée du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES, en annexe au RCS.

Pour avis

810549

ABC FORMATION

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000.00 €
Siège socila : 21 Avenue Le Brix - 35740 PACE
508 654 696 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 Janvier 2018, il résulte que : La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 15 Janvier 2018 suivi de sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur : Monsieur Thibault LEGUIN, demeurant à PACE(35740), 21 Avenue Le Brix, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : 21 Avenue Le Brix à PACE(35740) c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis, Le Liquidateur

810475

CAP ATLANTIC

Société civile de construction vente en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social et siège de la liquidation:
5, rue Louis Jacques Daguerre
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
528 288 897 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE du 29/12/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur la SAS LEGENDRE IMMOBILIER dont le siège social est situé 5, rue Louis-Jacques Daguerre - 35136 ST JACQUES DE LA LANDE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Siège de la liquidation, adresse pour la correspondance et les notifications :
5, rue Louis Jacques Daguerre - 35136 ST JACQUES DE LA LANDE.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au RCS.

Pour avis, Le Liquidateur

810621

INSTITUT FLAMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 €
Siège social : 19 rue Salomon de Brosse
35000 RENNES
RCS RENNES 384 199 105

AVIS DE DISSOLUTION

L'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2017 et sa mise en liquidation. Mme Nadine FLAMENT demeurant 20 bis rue de Dinard, 35780 LA RICHARDAIS, nommée en qualité de liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé 20 bis rue de Dinard, 35780 LA RICHARDAIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la luiqidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis

810651

LIQUIDATIONS

CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'AGE du 28/12/2017, il a été approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 28/12/2017 de la **SCI PAMACEL**, au capital de 100 €, 12 Rue Ella Maillard 35400 SAINT-MALO RCS SAINT-MALO 490 655 289, donné quitus de gestion au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture de liquidation au 28/12/2017. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-MALO

Pour avis

810614

INSTITUT FLAMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège de liquidation : 20 bis rue de Dinard
35780 LA RICHARDAIS
R.C.S RENNES 384 199 105

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2017, l'associée unique, après avoir entendu le rapport de Madame Nadine FLAMENT, liquidateur, demeurant 20 bis rue de Dinard – 35780 LA RICHARDAIS, a approuvé les comptes de liquidation, à donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Le dépôt des comptes de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis

810655

LOCATION-GERANCE

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 29 janvier 2018, La société **SAS DE L'YSER 2**, société par actions simplifiée au capital de 158 615 €, ayant son siège social sis Boulevard de l'Yser - 35200 RENNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 792 684 656,
A donné en location-gérance à :
La société **NICAR**, société par actions simplifiée au capital de 445 020 €, ayant son siège social sis 7 boulevard de l'Yser - 35200 RENNES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 497 574 004,
Un fonds de commerce exploité 7 boulevard de l'Yser à RENNES (35200) de vente au détail de tous produits destinés aux consommateurs et aux foyers tels qu'ils sont distribués habituellement par les établissements dits « Grands Magasins » et « Supermarchés » et accessoires, connu sous l'enseigne « SUPER U » ; de station de distribution de carburants et gaz domestiques (« STATION U ») ; de garage, location, achat, vente, entretien et réparation de véhicules de tourisme et utilitaires et accessoires (« LOCATION U ») et de presse, librairie, jeux et bimbeloterie ;
Pour une durée de 3 ans à compter du 1er février 2018 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation 3 mois à l'avance.
En vertu de ce contrat, la société NICAR exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire-gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

810548

LOCATION-GERANCE

Suivant ASSP à RENNES en date du 9 janvier 2018, Mr **GADER** Touhami, demeurant 35 cours de Bilbao 35200 RENNES a donné en location-gérance à Mr **AZLAG** Marwane, demeurant 4 Square des Grisons 35200 RENNES, un fonds de taxi comprenant l'autorisation de stationner n°63 sur la ville de RENNES pour lequel le loueur est immatriculé au Répertoire de Métiers 400 518 718 ainsi que l'autorisation de stationnement sur les emplacements réservés de l'aéroport de RENNES SAINT-JACQUES n°9634. La location-gérance est conclue pour une durée déterminée de 12 mois à compter du 2 Février 2018 jusqu'au 31 Janvier 2019 sans tacite reconduction.

Pour avis

810476

SCP CROCHU-MEHOUAS ET L'HOTELLIER
Notaires associés à LE RHEU
9 rue du Docteur Wagner
Tél 02 99 60 96 96 Fax 02 99 60 96 97

IRIS

Société Civile Immobilière
Au capital de 1000 €
Siège social : PACE (35740), La Glestière
513 535 427 RCS RENNES

DISSOLUTION

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 13 Juin 2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 13 juin 2017. A été nommé liquidateur Mme Dominique CANCIANI, demeurant PACE (35740), La Glestière. Le siège de la liquidation au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis, le liquidateur.

810518

DIVERS

LES PANIERS DU VIVIER

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : PORT EST, BATIMENT 26-27, 35960 LE VIVIER-SUR-MER
819 812 348 RCS de SAINT-MALO

POURSUITE ACTIVITE

En date du 25/01/2018, l'AGE a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au RCS de SAINT-MALO

810591

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Ave Janvier, CS 84456 35044 Rennes cedex, curateur de la succession de Mme **TYLER VALENTE** Stella décédée le 03/02/2008 à ST MALO (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif.

810593

---

annoncelegale@7jours.fr

FUSIONS

LEGENDRE OUEST
SAS au capital de 340 000 €
Siège social:
5, rue Louis-Jacques Daguerre
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
399 301 530 RCS RENNES

AVIS DE FUSION

Suivant acte sous seing privé en date à ST JACQUES DE LA LANDE du 20/11/2017, la société LEGENDRE OUEST et la société COLLIOU AMENAGEMENTS, SAS au capital de 201 000 € dont le siège social est situé 8 B, route des Loges - 35410 NOUVOITOU, immatriculée sous le numéro 414 575 373 RCS RENNES, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société COLLIOU AMENAGEMENTS par la société LEGENDRE OUEST. En conformité de cet acte, la société COLLIOU AMENAGEMENTS transmet à titre de fusion à la société LEGENDRE OUEST la totalité de ses éléments actifs, sur la base des comptes arrêtés au 31/12/2016, pour un montant global de 1 037 623 €, moyennant la prise en charge de son passif s'élevant à la somme globale de 485 324 €, soit un actif net transmis d'un montant de 552 299 €.
Il a été stipulé que toutes les opérations actives et passives réalisées par la société COLLIOU AMENAGEMENTS entre la date du 1er janvier 2017 et celle de la réalisation de la fusion seraient considérées comme ayant été faites par la société LEGENDRE OUEST.
Ce projet de fusion a été approuvé par décisions de l'AGE de la société LEGENDRE OUEST, société absorbante, du 29/12/2017, et la fusion est devenue définitive à cette même date. La société LEGENDRE OUEST ayant en effet détenu dans les conditions prévues à l'article
L.236-11 du Code de Commerce, la totalité des actions formant le capital de la société COLLIOU AMENAGEMENTS, la fusion a été réalisée selon le régime prévu audit article, à savoir sans approbation de la fusion par l'AGE de la société COLLIOU AMENAGEMENTS et sans établissement des rapports prévus aux articles L.236-9 et L.236-10 du Code de Commerce. En outre, et conformément aux dispositions de l'article L.236-3 du Code de Commerce, il n'y a pas eu lieu à émission d'actions de la société LEGENDRE OUEST et, en conséquence, à augmentation du capital social.
L'AGE du 29/12/2017 a décidé d'étendre l'objet social aux activités de réalisation de tous aménagements extérieurs, maçonnerie et dallage ; entreprise de terrassement, la réalisation de voies, de réseaux (V.RD.) et d'espaces verts et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, La Présidente
810623

ENVOI EN POSSESSION

**SCP Michaël KERJEAN, Jocelyn POUESSEL,
Guy MESSAGER, Thomas L'OLLIVIER,
Denis RENAUDON-BRUNETIERE, et Guillaume JOUIN**
Notaires associés
28, rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date du 6 septembre 2013, déposé au rang des minutes de Maître Jocelyn POUESSEL, Notaire associé à Bruz (Ill-et-Vilaine), 28 rue Alphonse Legault, suivant procès-verbal de description et dépôt en date du 26 décembre 2017 dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de RENNES, le 22 janvier 2018,
Madame Yvette Louise **POUBANNE**, née à RENNES, le 19 décembre 1929, en son vivant, demeurant à RENNES (Ille-et-Vilaine), 59 rue Papu, décédée à RENNES, le 10 décembre 2017, a institué un légataire universel.
Les oppositions peuvent être reçues dans le délai d'un mois à compter du 22 janvier 2018 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession , Maître POUESSEL, Notaire sus-nommé.

Pour avis
810632

REGIMES MATRIMONIAUX

SCP Vincent PRADO et Jérôme CAZUGUEL
5 rue de l'Étang du Miroir
35430 CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE
Tél. 02 99 58 40 73- Fax 02 99 58 33 03

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Vincent PRADO, notaire associé à CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE, le 15 janvier 2017, Monsieur Jean, Pierre, Auguste, Marie **CHARTIER**, retraité, et Madame Marie, Annick Francine **LE COUSTER**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à SAINT GUINOUX (35430), 4 Les Safrais. Nés, savoir : Monsieur à SAINT MALO (35400), le 19 février 1945, et Madame à PABU (22200), le 21 mai 1948. Mariés ensemble sous le régime de la communauté légale de meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de SAINT MALO (35400), le 20 septembre 1965. Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle, avec attribution intégrale.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter du présent avis et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Vincent PRADO, notaire susnommé.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis. Maître Vincent PRADO
825106

DISSOLUTIONS

AUR'EVE
Sarl au capital de 10.000 Euros
Siège social : 10 rue de Rennes
35160 MONTFORT-SUR-MEU
N° Siret 500 486 576 00019

AVIS DE DISSOLUTION

En date du 15/01/2018, les associés réunis en AGE ont décidés la dissolution anticipée de ladite société à compter de ce jour. Mme LECOMTE Evelyne demeurant « la Tertrais» - 35590 L'HERMITAGE est nommée liquidateur et tous pouvoirs lui sont conférés pour établir les formalités L'adresse de la liquidation est fixée au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de RENNES.
810663

DIVERS

FRIGO MAGIC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 810 €
Siège social : 56 bd de la Duchesse Anne
35700 RENNES
811 788 231 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du PV de l'AGE du 8/12/2017 et du PV du Président du 22/12/2017, le capital a été augmenté de 400 € en numéraire, pour être porté de 10 810 € à 11 210 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis
825118

REGIMES MATRIMONIAUX

**SCP Michaël KERJEAN, Jocelyn POUESSEL,
Guy MESSAGER, Thomas L'OLLIVIER,
Denis RENAUDON-BRUNETIERE, et Guillaume JOUIN**
Notaires associés
28, rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Denis RENAUDON-BRUNETIERE notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle 'Michaël KERJEAN, Jocelyn POUESSEL, Guy MESSAGER, Thomas L'OLLIVIER, Denis RENAUDON-BRUNETIERE et Guillaume JOUIN, Notaires associés,' titulaire d'un office notarial dont le siège est à BRUZ (Ille-et-Vilaine), 28, Rue Alphonse Legault office notarial n° 35129, le vingt-six janvier DEUX MILLE DIX-HUIT Monsieur Philippe Jean Christian **CARDINAL** et Madame Nadine Pierrette **DOUBLET** son épouse demeurant ensemble à GUICHEN (Ille-et-Vilaine) 7 Le Pont mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de MERNEL (Ille-et-Vilaine) le 4 juillet 1992, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Denis RENAUDON-BRUNETIERE où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.
810544

**SCP Michaël KERJEAN, Jocelyn POUESSEL,
Guy MESSAGER, Thomas L'OLLIVIER,
Denis RENAUDON-BRUNETIERE, et Guillaume JOUIN**
Notaires associés
28, rue Alphonse Legault à BRUZ (35170)

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Denis RENAUDON-BRUNETIERE notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle 'Michaël KERJEAN, Jocelyn POUESSEL, Guy MESSAGER, Thomas L'OLLIVIER, Denis RENAUDON-BRUNETIERE et Guillaume JOUIN, Notaires associés,' titulaire d'un office notarial dont le siège est à BRUZ (Ille-et-Vilaine), 28, Rue Alphonse Legault office notarial n° 35129, le VINGT NEUF JANVIER DEUX MILLE DIX HUIT Monsieur Gérard Constant Pierre **COUSIN** et Madame Jacqueline Marie Henriette **REUZIAULT** son épouse demeurant ensemble à GUICHEN (Ille-et-Vilaine) 12 Boulevard Victor Edet mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts (ancienne communauté légale) à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de LAVAL (Mayenne) le 10 avril 1965, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Denis RENAUDON-BRUNETIERE où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.
810550

SCP CROCHU-MEHOUAS ET L'HOTELLIER
Notaires associés à LE RHEU
9 rue du Docteur Wagner
Tél 02 99 60 96 96 Fax 02 99 60 96 97

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître CROCHU-MEHOUAS, Notaire à LE RHEU, le 9 Janvier 2018, Monsieur Roland, Martial **NOUCHET**, retraité Né à MAZE (49630), le 29 décembre 1946, et Madame Régine, Bérengère, Louise, Marie **BEAUDRIER**, retraitée Née à ANGERS (49000), le 20 octobre 1947, demeurant ensemble à LE RHEU (35650). Mariée sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de SAINT MATHURIN SUR LOIRE (49250), le 1er juin 1968 .
Ont procédé au changement de leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté au profit du conjoint survivant en cas de dissolution du régime par le décès de l'un d'entre eux.
Les oppositions à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois de la présente insertion par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice en l'office notarial où domicile élu à cet effet.
En cas d'opposition au présent acte, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance de RENNES.

Pour insertion, le notaire.
810542

SCP Vincent PRADO et Jérôme CAZUGUEL
5 rue de l'Étang du Miroir
35430 CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE
Tél. 02 99 58 40 73- Fax 02 99 58 33 03

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Vincent PRADO, notaire associé à CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE, le 19 janvier 2017, Monsieur Louis, Ange Jean Joseph **LE COQ**, Retraité, et Madame Ghislaine, Jeanne Ginette **L'HERMENIER**, Sans profession, son épouse, demeurant ensemble à SAINT PERE MARC EN POULET (35430), La Goutte, nés savoir : Monsieur à SAINT PERE MARC EN POULET (35430), le 12 mars 1951 ; Madame à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE (35430), le 3 août 1959. Marié sous le régime légal de la communauté d'ac quêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE (35430), le 19 décembre 1975 ; Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle, avec attribution intégrale. Ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle, avec attribution intégrale et apport au profit de la communauté du bien immobilier propre à Madame LHERMENIER. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter du présent avis et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Vincent PRADO, notaire susnommé. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis, Maître Vincent PRADO
825114

contact@7jours.fr

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Pierre LOMINÉ, Notaire à SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine), 39, rue le Pomellec, le 4 janvier 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par : Monsieur Alain Francis Alfred Jean **LOISY**, retraité, et Madame Danièle Jeanne Paule **FARVACQUE**, son épouse, demeurant à SAINT-MALO (35400) 32 rue Lecoufle. M. né à SAINT-SERVAN-SUR-MER (35400) le 26 janvier 1948. Et M^me^ née à SAINT PIERRE (SAINT PIERRE ET MIQUELON) (97500) le 15 juillet 1951. Mariés à la mairie de SAINT PIERRE (SAINT PIERRE ET MIQUELON) (97500) le 27 juillet 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de leur changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion Maître Pierre LOMINÉ

810626

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par M^e^ Géraud MOINS, Notaire Associé membre de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de MONTFORT SUR MEU (Ille et Vilaine), 6 rue du Tribunal et dénommée «Géraud MOINS & Christophe CAUSSIN, Notaires», titulaire d'un Office Notarial à MONTFORT SUR MEU, 6 rue du Tribunal, le 30 janvier 2018, Monsieur Jérôme Bernard-Marie **DUCHEMIN**, Directeur d'études et Madame Isabelle Renée **PORTAIS**, Expert-comptable, son épouse, demeurant à BRETEIL (35160) 15 Village La Tassinière, mariés à FORCE (53), le 25 mai 1996, sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier à l'étude de Me MOINS, où domicile est élu à cet effet. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion, Le notaire.

810646

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Couesnon MARCHES DE BRETAGNE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - Identification de la collectivité :
COUESNON MARCHES DE BRETAGNE - Parc d'Activités Saint Eustache SAINT ETIENNE EN COGLES 35460 MAEN ROCH
2 - Procédure de passation : Marché de travaux passé selon une procédure adaptée, passé en vertu des dispositions de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
3 - Objet du marché : Réhabilitation d'un logement Rue du Crochet – MONTOURS suite a infructuosité des lots 1, 2 et 5
4 - Lots composant le marché : Lot 01 : Gros Œuvre. **Lot 02** : Charpente . **Lot 05** : Menuiseries intérieures
5 - Délai du marché : Durée prévue des travaux : 5 mois
6 - Critères de sélection des candidatures : Garanties professionnelles et financières, capacités techniques et références équivalentes. Les renseignements, documents et attestations sont précisés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics et dans l'article 11 du règlement de la consultation. . Tous ces éléments sont à produire pour les cotraitants ou sous-traitants.
7 - Critères de jugement des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous : **Pondération sur 100 points**
- Critère Prix des prestations - pondéré à 60 sur 100 points.
- Valeur technique pondéré à 40 points sur 100 points
Sous-Critère n° 1 : Moyens humains et techniques sur le chantier, mode opératoire
Sous-Critère n°2 : Gestion des déchets du chantier
Sous-Critère n°3 : Pertinence du planning proposé par l'entreprise
Sous-Critère n°4 : Fiches techniques, respect des produits proposés au CCTP
8 - Modalités de retrait du dossier de consultation : Le dossier de consultation est disponible sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : https://marches.e-megalisbretagne.org
9 - Date limite de réception des offres : le 23 février 2018 à 12h00.
Lieu et conditions de remise des offres : Sous format papier remise en mains propres contre récépissé ou par voie postale (lettre recommandée et avis de réception) à COUESNON MARCHES DE BRETAGNE Parc d'activités Saint Eustache à SAINT-ETIENNE EN COGLES 35460 MAEN ROCH ou par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation : https://marches.e-megalisbretagne.org
10 - Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
11 - Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rennes 3 rue Contour Motte 35044 RENNES - Tél : 02 23 21 28. 28 / Fax : 02 99 63 56 84
12 - Renseignements complémentaires :
Renseignements administratifs : Renée GAUTIER / 02.99.18.40.65
Renseignements techniques : Antoine DANIEL : 02.99.18.54.03
Mail : adaniel@couenson-marchesdebretagne.fr
13 -Date d'envoi de la publication : 29 janvier 2018

810594

7 JOURS Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

SAS - Capital 54 000 €
Durée 99 ans à compter du 20-7-1957

Siège social :
1, rue La Chalotais - RENNES
Tél. 02 99 79 39 09
Télécopieur : 02 99 79 14 60
B.P. 80338 - 35103 RENNES CEDEX 3
Email : contact@7jours.fr

Président honoraire : Jean-Jacques BRÉE
Directeur de la publication : Guillaume LALAU
Directrice des services : Nadine RAFFIN
Rédaction : Laora MAUDIEU

Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - Parution le samedi
Prix de vente : 1,20 €
Abonnement un an : 50 € (TVA incluse)
CCP RENNES 2501-52 B
Imprimerie " CORLET ROTO"
ZA Vallée 53300 AMBRIÈRES-LES-VALLÉES
Commission paritaire : 0221 I 83943

SCP David SECHE et Guillaume BORDIER
Notaires associés
BP 73 - 14 place Toullier
35120 DOL DE BRETAGNE

Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume BORDIER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «David SECHE et Guillaume BORDIER, Notaires Associés » A DOL DE BRETAGNE (Ille et Vilaine), 14, Place Toullier, le 18 janvier 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE par :
M. René Raymond **VILLALARD**, retraité, et Mme Jeanne Lina Armande **MORIN**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à CHERRUEIX (35120), 1 Résidence de la Planche.
M. est né à CUGUEN (35270) le 28 juillet 1930,
M^me^ est née à MENIL-HUBERT-SUR-ORNE (61100) le 22 février1934,
Mariés à la mairie de CUGUEN (35270), le 27 décembre 1952 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Ont adopté pour l'avenir le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE, avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la présente insertion et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Me Guillaume BORDIER, notaire à DOL DE BRETAGNE. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande instance.

Pour insertion Le Notaire.

810660

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont difusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

15-12-2017 Vendeur : GARREAU CLAUDE AUGUSTE - Acheteur : PECOURT
Activité : Tapisserie, décoration, vente d'articles, textiles de la maison, objets de décoration et luminaires petits meubles. Prix : 80.000 €. Adresse : 9 Boulevard Jean Jaurès 35300 FOUGERES. SELARL Bastien BLANCHET 2 Bd Jacques Faucheux 35300 FOUGERES. Parution Les Infos 10/01/2018

14-01-2018 Vendeur : DISPAR LIMITED - Acheteur : GERARD Thierry
Nom commercial : LE BAR DE LA PLAGE. Activité : Bar, débit de boissons. Prix : 1.770 €. Adresse : 9 rue Saint-Malo 35000 RENNES. Oppositions : Au siège du fonds vendu pour la validité et pour la correspondance.

18-12-2017 Vendeur : SARL LA FERME DU ROCHER - Acheteur : LA NORMANDIE M'A DIT
Activité : Vente de produits laitiers exploité sur les marchés de SAINT- MALO (35400), secteurs de : 1°) PARAMÉ, 2°) ROCABEY, 3°) SAINT-SERVAN, et les places de marchés qui y sont associées. Prix : 7.500 €. Oppositions : M^e^ Bénédicte Bodin-Bertel, notaire à PLEURTUIT (35730), rue Ransbach Baumbach, où domicile a été élu à cet effet. Parution OUEST France 11/01/2018

20-12-2017 Vendeur : LAGACHE Samuel - Acheteur : ST GEORGES
Nom commercial : LE SAINT GEORGES. Activité : Bar restaurant hôtel. Prix : 40.004 €. Adresse : Le Bas de Saint Georges, SAINT-GEORGES-DE GREHAIGNE (35610). Oppositions : Maître Sandra DEVE, notaire à PLEINE-FOUGÈRES (35610), 18, rue de Bretagne, où domicile a été élu à cet effet. Parution LE PAYS MALOUIN 04/01/2018

21-12-2017 Vendeur : PROVOST LIONEL ANDRE - Acheteur : MARIC
Nom commercial : LA CASCADE. Prix : 55.000 €. Activité : Restauration-bar-épicerie-plats à emporter. Adresse : 2 place de la Collégiale CHAMPEAUX (35500). Oppositions : SCP OUAIRY, BUIN & DE GIGOU Notaires Associés 17 rue Notre Dame 35500 VITRE Bureau permanent à VAL D'IZE. Parution LES INFOS 10/01/2018

24-10-2017 Vendeur : SAS SFR DISTRIBUTION - Acheteur : COME IN GRAND PUBLIC
Activité : Vente d'appareils de téléphonie et d'accessoires. Prix : 70.000 €. Adresse : 48 Grande Rue 35600 REDON. Oppositions : Me Estelle ALEXANDRE, avocat au Barreau de Paris, 8 rue Auber 75009 PARIS. Parution TERRA 05/01/2018

18-12-2017 Vendeur : SARL SOCIETE AO - Acheteur : DABO
Nom commercial : L'AMARYLLIS. Activité : CAFÉ BAR. Prix : 380.000 €. Adresse : 12 carrefours Jouaust RENNES (35000). Oppositions : M^es^ TORCHE-PAILLARD-AVENEL, Notaires à RENNES (35) 1 place Honoré Commeurec, où domicile a été élu à cet effet. Parution TERRA 05/01/2018

05-01-18 Vendeur : CELTIC SUB - Acheteur : M. FATTAH AYARI
Nom commercial : SUBWAY Activité : restauration de type rapide, vente sur place ou à emporter Prix : 50 000 € Adresse : 99, rue Jean-Guéhenno 35000 RENNES Oppositions : Etude de Me Guillaume JOUIN, 28, avenue Alphonse Legault 35170 BRUZ. Parution OUEST France 12/01/18

27-12-17 Vendeur : MICROFIRST - Acheteur : AGEPIA
Activité : Assistance à l'utilisation des progiciels PEGASE Prix : 85 000 € Adresse : 13, rue Jean Jaurès, 35760 MONTGERMONT Oppositions : Maître Isabelle GARIN-VIGIER, Société MBA, 3, avenue Germaine Tillion, Immeuble Origami, ZAC de la Courrouze, SAINT-JACQUES-DE-LA LANDE, CS 20803 - 35208 RENNES Cedex 2. Parution JOURNAL DE VITRE 12/01/18

19-01-18 Vendeur : M^me^ SABIN LAURENCE - Acheteur : M. DEVAUX JEREMY
Nom commercial : LA BOULANG. Activité : Boulangerie, pâtisserie, alimentation et primeurs, restauration rapide Prix : 25 000 € Adresse : 13 rue des Portes de Bretagne 35133 LE LOROUX Opposition : En l'Etude du Notaire Maître BLANCHET. Parution LES INFOS DU PAYS DE REDON 11/10/17

28-01-18 Vendeur : LELY France - Acheteur: AGCO DISTRIBUTION SAS
Activité : distribution de machines de récolte de fourrage destinées à être utilisées comme outil alimenté par un tracteur Prix : 182 996€ Adresse : 20 rue de la Seine-Parc 35470 BAIN-DE-BRETAGNE Opposition : Au fonds vendu auprès de la société AGCO DISTRIBUTION SAS. Parution OUEST France 23/01/18

05-01-18 Vendeur : ARBORESCENCE - Acheteur : A.B.C.P
Nom commercial : AU PACIFLORE Activité : vente de fleurs et toutes activités s'y rapportant Prix : 200 000€ Adresse : Place St Melaine et 4 avenue Le Brix 35740 PACE Opposition : au Cabinet de Me Marie WETTERWALDCECCHI, Avocat à la Cour, 4 chemin Pierre Abélard, 35740 PACE. Parution LES INFOS PAYS DE REDON 17/01/18

29-12-17 Vendeur: M. Thomas BALUTCH - Acheteur : M. Hamed ABDUL WAHID
Activité : alimentation générale de type épicerie et accessoirement de vente de boissons et sandwiches à emporter Prix : 10.000€ Adresse : 12 rue Saint Hélier 35000 RENNES Oppositions : SCP OUAIRY BUIN de GIGOU » Notaires Associés 17 rue Notre Dame 35500 VITRE Notaires Bureau permanent 2 place de la Mairie 35450 VAL D'IZE. Parution LES INFOS PAYS DE REDON 17/01/18

16, rue Nantaise
35000 Rennes
02 99 31 36 36
resa@coquille-restaurant.fr
www.coquille-restaurant.fr

Du lundi au samedi,
midi et soir

Roazhon Cuisines Professionnelles 35
Matériel de Grande cuisine - Équipement frigorifique - Contrat d'entretien
Location - Climatisation - Laverie - Buanderie - Inox
Nicolas TROPÉE - 06 79 10 94 37 - 02 99 22 02 22
13-15, rue Louis Kerautret Botmel - 35200 RENNES
www.roazhoncuisinespro35.com

S.A.S. VIGNER BOISSONS
18, Bd de la Motelle
LÉCOUSSE - RENNES
02 99 94 46 70
www.C10.fr
CENTRALE EUROPÉENNE DE DISTRIBUTION
Bières Spiritueux Vins
Eaux Sodas Cafés Charbons
Un spécialiste en vins fins et spiritueux pour vous conseiller, votre fournisseur partenaire, à votre service et proche de vous.
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Pointex NF
Encaissement, gestion, fidélité et vente en ligne
02 99 05 97 85
bretagne@pointex.com
www.pointex.com
SOLUTIONS & MATÉRIEL D'ENCAISSEMENT MULTISITES
Gestion automatique des espèces
Solutions de Pesée
Encaissement
Contrôle vidéo

CAPEOS
CONSEILS
Expertise comptable
Rennes - Orvault - Mordelles - Chateaubourg - Combourg - Vitré
Liffré - Paris - Fougères - La Guerche de Bretagne - Cesson Sévigné
Siège social
Immeuble le Papyrus
29 rue de Lorient
35000 Rennes
02 99 54 74 44
www.capeos.fr